



---

**COMMISSION WALLONNE POUR L'ÉNERGIE**

**RAPPORT**

CD-16a14-CWaPE-0002

*concernant*

*'l'analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel  
en Wallonie (clients professionnels)  
sur la période de janvier 2009 à juin 2015'*

*en application de l'article 43 §2 13° du décret du 12 avril 2001 relatif à  
l'organisation du marché régional de l'électricité et de l'article 36 §1 11° du  
décret du 19 décembre 2002 relatif à l'organisation du marché régional du  
gaz.*

*Le 15 janvier 2016*

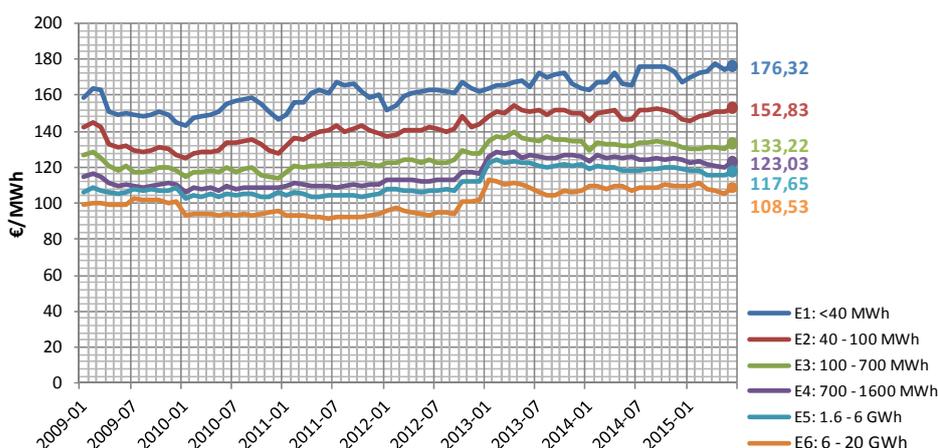
---



# Sommaire

Cette étude a pour but de présenter les évolutions des prix de l'électricité et du gaz naturel (et de leurs composantes) pour les clients professionnels disposant d'un raccordement relevé au minimum mensuellement et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh en électricité et 250 GWh en gaz naturel. Elle a pu être réalisée grâce à la collaboration des fournisseurs d'énergie qui nous ont transmis sous forme agrégée des informations relatives aux factures émises vers leurs clients.

## Wallonie > Electricité > All in



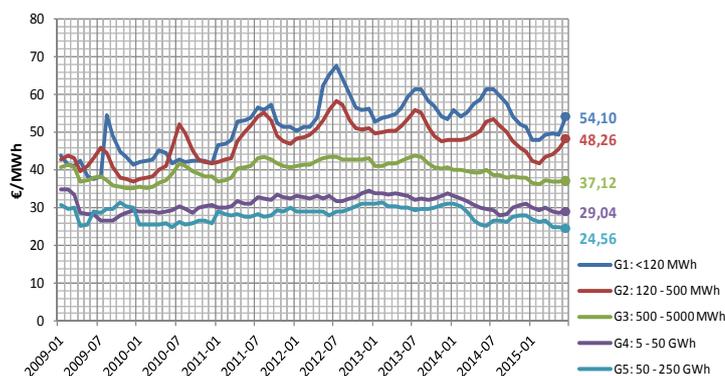
**Pour l'électricité**, les évolutions du prix all-in (en €/MWh HTVA) pour les différentes classes de consommation sont reprises à la figure ci-contre.

De janvier 2009 à juin 2015, l'augmentation s'étale de +5.5% (pour E3) à +11.1% (pour E1). En comparaison, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période s'élève à +11.0%.

Si la composante énergie de la facture est en forte baisse sur la période couverte par cette étude, les autres termes de la facture sont en hausse. Le mécanisme de soutien aux énergies renouvelables pousse la facture finale à la hausse, de manière directe, au travers la contribution énergie renouvelable mais aussi, de manière indirecte, via la surcharge introduite en 2012 dans le terme de transport pour aider ELIA à remplir ses obligations de rachat de certificats verts excédentaires sur le marché wallon. L'impact de l'exonération partielle de cette surcharge au profit de certains clients professionnels n'est pas encore perceptible sur la période prise en considération par cette étude. Notons que le développement du renouvelable (qui se traduit par la hausse du coût de la contribution énergie verte et certains coûts liés au transport et à la distribution d'électricité) et la diminution du coût de la composante énergie sont probablement liés.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh d'électricité est en légère baisse de 2014 à 2015 passant de 125.11 € à 122.95 € en moyenne (soit -1,7%).

## Wallonie > Gaz > All in



**Pour le gaz naturel**, les évolutions du prix all-in (€/MWh HTVA) sont reprises à la figure ci-contre. Au cours des six derniers mois, la diminution des prix sur le marché de gros a plus que compensé la hausse des coûts de la distribution pour les segments G3 à G5.

Toutes classes de consommation confondues, le prix du MWh de gaz naturel s'établit à 34.00 €/MWh en 2015 contre 34.79 €/MWh en 2014 (soit -2,3%).



# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>RAPPEL</b> .....	<b>8</b>
<b>1 MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>9</b>
1.1 Réserve .....	9
1.2 Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel.....	9
1.3 Sources de données .....	10
1.4 Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel.....	11
1.5 Traitements et validation des données .....	12
1.6 Représentativité .....	13
<b>2 PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ</b> .....	<b>15</b>
<b>2.1 Evolution du prix global de l'électricité</b> .....	<b>15</b>
2.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation .....	15
2.1.2 Prix annuel moyen .....	17
2.1.3 Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation .....	18
2.1.4 Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009.....	20
<b>2.2 Evolution des composantes du prix de l'électricité</b> .....	<b>21</b>
2.2.1 Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité.....	21
2.2.2 Evolution de la part énergie.....	23
2.2.3 Evolution de la contribution énergie renouvelable .....	27
2.2.4 Evolution de la commodité .....	29
2.2.5 Evolution des tarifs de transport .....	30
2.2.6 Evolution des tarifs de distribution.....	31
2.2.7 Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD) .....	32
2.2.8 Evolution des taxes fédérales .....	34
2.2.9 Evolution de la cotisation régionale.....	36
<b>2.3 Détail des composantes par classe de consommation</b> .....	<b>37</b>
2.3.1 Classe de consommation E1 (< 40 MWh) .....	37
2.3.2 Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh) .....	39
2.3.3 Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh) .....	41
2.3.4 Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh) .....	43
2.3.5 Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh) .....	45
2.3.6 Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh) .....	47

<b>3</b>	<b>PRIX DU GAZ NATUREL .....</b>	<b>49</b>
<b>3.1</b>	<b>Evolution du prix global du gaz naturel .....</b>	<b>49</b>
3.1.1	Evolution du prix moyen par classe de consommation .....	49
3.1.2	Prix annuel moyen .....	50
3.1.3	Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009.....	52
<b>3.2</b>	<b>Evolution des composantes du prix du gaz naturel .....</b>	<b>53</b>
3.2.1	Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel.....	53
3.2.2	Evolution de la part énergie (y compris transport).....	54
3.2.3	Evolution des tarifs de distribution.....	59
3.2.4	Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD) .....	60
3.2.5	Evolution des taxes fédérales .....	62
3.2.6	Evolution de la cotisation régionale.....	64
<b>3.3</b>	<b>Détail des composantes par classe de consommation .....</b>	<b>65</b>
3.3.1	Classe de consommation G1 (< 120 MWh).....	65
3.3.2	Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh).....	67
3.3.3	Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh).....	69
3.3.4	Classe de consommation G4 (5 – 50 GWh).....	71
3.3.5	Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh).....	73
<b>4</b>	<b>COMPARAISONS INTERNATIONALES .....</b>	<b>75</b>
<b>4.1</b>	<b>Electricité .....</b>	<b>75</b>
<b>4.2</b>	<b>Gaz naturel.....</b>	<b>77</b>
<b>5</b>	<b>CONCLUSIONS .....</b>	<b>79</b>
<b>5.1</b>	<b>Electricité .....</b>	<b>79</b>
<b>5.2</b>	<b>Gaz naturel.....</b>	<b>80</b>
Annexe 1.	Détail du prix de l'électricité [€/MWh] - 5 dernières années .....	82
Annexe 2.	Détail du prix du gaz naturel [€/MWh] - 5 dernières années .....	88

## Introduction

L'objectif de cette étude est de fournir aux autorités publiques ainsi qu'aux consommateurs des informations et des données chiffrées sur l'évolution mensuelle des prix de l'électricité et du gaz naturel pour les clients professionnels sur une période allant de janvier 2009 à juin 2015.

Cette étude est le résultat du traitement d'un nombre important de données transmises par les fournisseurs d'énergie.

Le présent document s'articule comme suit.

Le **premier chapitre** présente la méthodologie qui a été suivie pour réaliser cette étude (réserve, segmentation des consommateurs, sources de données et traitements réalisés ainsi que la représentativité des données).

Les **chapitres 2 et 3** traitent respectivement des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un premier temps, l'analyse porte sur les évolutions de la facture totale et celles-ci sont mises en rapport avec des variables externes (prix des énergies sur les marchés internationaux, par exemple).

Ensuite, l'analyse présente le poids des différents termes ou composantes de la facture : énergie, coûts liés au développement de la production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts, transport, distribution, taxes (hors TVA) et redevances. Elle tente d'expliquer quels sont les termes à l'origine des éventuelles hausses ou baisses des prix. Cette désagrégation des prix donnera une idée précise de la réalité des prix et de leurs évolutions.

Le **chapitre 4** met en perspective les prix régionaux de l'électricité et du gaz naturel et leurs évolutions avec des prix pratiqués dans d'autres pays.

Finalement, l'étude se termine par une synthèse des éléments les plus marquants pour la période étudiée.

## Rappel

Conformément aux directives européennes, l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la clientèle non résidentielle (clients professionnels) a eu lieu en Wallonie à partir du 1er juillet 2004.

Alors qu'auparavant l'intégration verticale des opérateurs énergétiques était la règle, la libéralisation a introduit le principe de la séparation ou du découplage des métiers (unbundling). Ainsi, les fonctions de production-importation et de fourniture sont séparées de celles de transport et de distribution et assurées par des entreprises juridiquement indépendantes (cf. Figure 1).

L'activité de transport et celle de transport local et de distribution constituent des activités de monopole. Toutefois, leurs tarifs sont réglementés et sont approuvés par les régulateurs. Jusqu'au 30 juin 2014, le régulateur fédéral, la CREG, était compétent pour les tarifs de transport et de distribution. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée de l'Etat fédéral vers les Régions. En Wallonie, c'est la Commission wallonne pour l'Energie (CWAPE) qui se voit confier cette tâche<sup>1</sup>.

Par contre, les activités de production, d'importation et de fourniture d'électricité et de gaz naturel sont soumises à la concurrence. Le schéma de principe est le même pour l'électricité et pour le gaz naturel à la seule différence qu'il n'y a pas, ou quasi pas, de production de gaz en Belgique et que donc le pavé « Production » est à remplacer par « importation ».

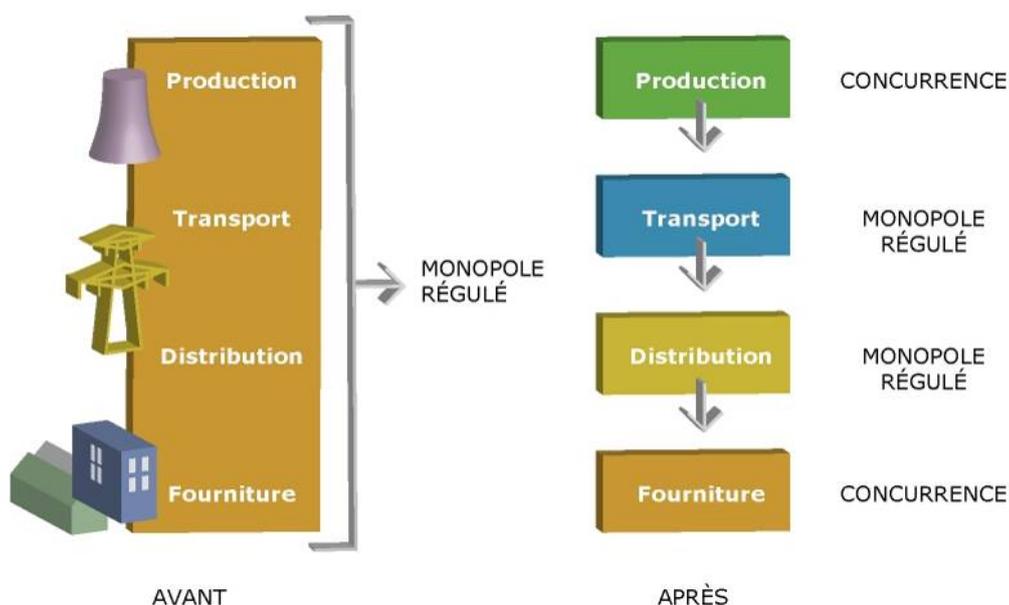


Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation

<sup>1</sup> décret du 11 avril 2014 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité.

## 1 Méthodologie

Comme mentionné dans l'introduction, cette étude est le résultat d'échanges avec les fournisseurs d'énergie. Ces derniers ont transmis de manière agrégée des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel à leurs clients professionnels.

Les prix sont toujours exprimés en euros hors TVA par MWh pour l'électricité et par MWh PCS pour le gaz naturel.

Par prix moyen, il faut comprendre le prix moyen pondéré correspondant à la formule ci-dessous :

$$\left(\frac{\text{€}}{\text{MWh}}\right)_{\text{moyen}} = \frac{\sum_{j=1}^n \text{€}_j}{\sum_{j=1}^n \text{MWh}_j}$$

### 1.1 Réserve

Il convient de rappeler que les prix moyens publiés ici par classe de consommation ne peuvent pas rendre compte de la diversité de toutes les situations individuelles. Ainsi un consommateur d'une classe de consommation pourrait s'étonner de ce que sa facture s'écarte sensiblement de la valeur moyenne alors que l'explication peut se trouver dans une multitude d'éléments : un usage de l'électricité ou du gaz tout à fait spécifique (profil et puissance maximum appelée), une diversité de services annexes offerts, une structure de prix choisie (prix fixe ou indexé, ou encore avec option de choix ultérieur), une date d'entrée en vigueur du contrat de fourniture, ...

### 1.2 Segmentation des consommateurs d'électricité et de gaz naturel

Pour étudier l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel, il est nécessaire de segmenter la population consommatrice en différentes catégories dont les prix moyens pourront alors être analysés en faisant abstraction de la multitude des situations individuelles. La segmentation de la clientèle consommatrice d'électricité et de gaz naturel a été réalisée sur base des critères suivants :

- **La pertinence intrinsèque de la segmentation.** Il apparaît essentiel que les caractéristiques des différents groupes de consommateurs analysés soient relativement homogènes. Chaque classe doit idéalement représenter un type de consommateur qui est confronté à des problèmes de consommation et de facturation spécifiques. Bien que ce choix ait facilité les comparaisons internationales, la CWaPE n'a pas souhaité retenir les classes de consommation utilisées par l'organisme des statistiques européennes (Eurostat), car ces classes sont trop larges et mal adaptées au cas spécifique de la Région. L'information qu'on aurait alors pu tirer aurait été trop imprécise.
- **La lisibilité des résultats de l'étude.** La volonté de la CWaPE est d'en communiquer les résultats. Dès lors, les catégories de consommateurs doivent pouvoir être facilement identifiées par un public non spécialisé. Il nous paraît donc inutile de segmenter à l'extrême certaines sous-catégories mais

il faut également éviter un niveau d'agrégation trop important qui rendrait difficilement interprétable les évolutions des prix moyens sur des populations trop hétérogènes.

En fonction de ces critères, la segmentation de la clientèle a été réalisée en classe de consommation annuelle. La classe de consommation à laquelle appartient un point de fourniture ou un code EAN est déterminée sur base de la consommation 'roulante' annuelle, à savoir la consommation des 12 derniers mois; à défaut de disposer de cette information (ex. nouveaux clients), la CWaPE procèdera à une annualisation de ses données de consommations disponibles. Les classes de consommation sont présentées au Tableau 1 ci-dessous.

Classe	Electricité	Classe	Gaz naturel
<b>E1</b>	< 40 MWh	<b>G1</b>	< 120 MWh
<b>E2</b>	40 à 100 MWh	<b>G2</b>	120 à 500 MWh
<b>E3</b>	100 à 700 MWh	<b>G3</b>	500 à 5 000 MWh
<b>E4</b>	700 à 1 600 MWh	<b>G4</b>	5 à 50 GWh
<b>E5</b>	1 600 à 6 000 MWh	<b>G5</b>	50 à 250 GWh
<b>E6</b>	6 à 20 GWh		-

Tableau 1 : Segmentation de la clientèle d'électricité et de gaz naturel

L'étude, pour des raisons de confidentialité des données, se limite strictement à la clientèle professionnelle consommant moins de 20 GWh d'électricité par an. Pour les mêmes raisons et pour le gaz naturel, la limite de consommation annuelle a été fixée à 250 GWh. Si toutefois, il s'avérait au cours de l'étude que certaines classes de consommation sont peu représentées (échantillon faible), pour ces mêmes raisons de confidentialité, aucune information ne sera alors communiquée dans l'étude.

### 1.3 Sources de données

Chaque fournisseur transmet au régulateur des fichiers contenant des prix moyens mensuels pratiqués pour l'électricité et le gaz naturel aux clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR<sup>2</sup> et MMR<sup>3</sup>; les raccordements YMR<sup>4</sup> étant exclus de cette étude.

Ces données de prix sont fournies :

- par vecteur (électricité, gaz) ;
- par fournisseur ;
- par année et par mois ;
- par GRD ;
- par classe de consommation.

De plus, chaque fournisseur transmet également selon la granularité évoquée ci-dessus:

- le volume livré (GWh) ;
- le nombre de points de raccordement.

<sup>2</sup> AMR : Automatic Meter Reading ; compteur télérelevé (quart-heure pour l'électricité, horaire pour le gaz).

<sup>3</sup> MMR : Monthly Meter Reading ; compteur avec relevé mensuel.

<sup>4</sup> YMR : Yearly Meter Reading ; compteur avec relevé annuel.

## 1.4 Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Les composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel retenues pour cette étude sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Composantes	
Energie hors certificat vert	(I)
Quota de certificats verts (électricité uniquement)	(II)
Transport	(III)
Distribution	(IV)
Taxes fédérales	(V)
Taxes régionales	(VI)
Total taxes	(VII) = (V) + (VI)
Prix All-in	(VIII) = (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)

Tableau 2 : Composantes du prix de l'électricité et du gaz naturel

Ces composantes, et ce qu'elles renferment, sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Composante	
Energie hors certificats verts	Pour l'électricité : reprend la partie énergie (partie libéralisée) hors quota de certificats verts qui sont quant à eux repris dans une composante spécifique. Pour le gaz naturel : reprend la partie énergie (partie libéralisée) et inclut également les coûts relatifs au transport du gaz (ceux-ci ne pouvant en effet pas être dissociés pour la très grande majorité des fournisseurs).
Contribution énergie renouvelable et cogénération	Pour l'électricité : coûts liés au développement de la production d'électricité des sources d'énergie renouvelable via le système de certificats verts. Pour le gaz naturel : ne s'applique pas à cette énergie ; ce terme est dès lors nul.
Transport	Pour l'électricité : sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport y compris les pertes. Depuis 2012, un nouveau terme est apparu dans cette composante, il s'agit de la surcharge Elia. Pour le gaz naturel : ce terme est nul, car les coûts liés à l'utilisation du réseau de transport ne peuvent généralement pas être dissociés de la partie énergie pour la majorité des fournisseurs et sont dès lors inclus dans la composante énergie.
Distribution	Sont repris ici les coûts liés à l'utilisation du réseau de distribution.
Total taxes	Ce champ correspond à la somme des composantes « taxes fédérales » et « taxes régionales » reprises ci-dessous.
Taxes fédérales	Ce champ inclut la cotisation sur l'énergie, la cotisation fédérale et la surcharge clients protégés (gaz).
Taxes régionales	Cette composante inclut la redevance de raccordement au réseau électrique et gazier ; mais n'inclut pas la redevance de voirie (intégrée dans transport et distribution).
Prix All-In	Ce champ correspond au montant total de la facture hors TVA exprimé en € divisé par le nombre de MWh fournis. Il est en principe égal à la somme des composantes (Energie hors certificats verts, Quota de certificats verts, Transport, Distribution, Taxes fédérales et Taxes régionales).

Tableau 3 : Détail des composantes du prix

## 1.5 Traitements et validation des données

### **Traitement préalable réalisé par les fournisseurs**

Il a été demandé aux fournisseurs qu'un traitement préalable des données soit réalisé avant de calculer les moyennes et ce afin d'écartier du calcul les données aberrantes ainsi que les factures pour lesquelles il n'y a pas ou quasi pas de consommation (Exemple : facture de gaz en période estivale).

Pour écartier les valeurs aberrantes, il a été conseillé aux fournisseurs de réaliser une transformation logarithmique de la relation kWh – Euro et d'écartier les données situées à plus de trois intervalles de confiance à 95%<sup>5</sup>.

### **Volumes livrés**

En plus de renseigner les différentes composantes de prix (par vecteur, classe de consommation, année, mois et GRD), il a été demandé aux fournisseurs d'énergie de transmettre, selon la même granulométrie, les volumes livrés et le nombre de points de raccordements concernés.

Dès lors, ces volumes livrés ont été comparés à d'autres informations de fournitures disponibles auprès de la CWaPE (cf. §1.6 p13) afin de vérifier si les informations renseignées étaient cohérentes.

Cette vérification a permis de détecter quelques erreurs dans les informations transmises ; principalement des erreurs de facteur 1 000 ou 1 000 000 liées à un problème d'unité (MWh ou kWh renseignés alors qu'il était demandé d'exprimer cela en GWh).

### **Filtres sur les valeurs négatives ou nulles**

Dans un nombre limité de cas, certaines composantes du prix présentent une valeur nulle ou négative. Questionnés sur ces singularités, les fournisseurs d'énergie ont expliqué que ces valeurs n'étaient pas liées à des erreurs lors de la transmission de l'information et reflétaient bien la facturation vers leur clientèle professionnelle. Généralement, ces valeurs résultaient :

- de la rectification d'une facture précédente ;
- de cas particuliers liés à des injections ;
- de la résultante de l'application d'un tarif réduit ou d'une exonération pour une période plus longue qu'un mois mais imputée sur la facture d'un seul mois.

Convaincu par ces explications, mais afin de ne pas fausser l'information mensuelle, nous avons délibérément exclu les données présentant :

- des valeurs négatives ou nulles pour les composantes : énergie ou distribution (électricité et gaz), contribution énergie renouvelable (électricité) ;
- des valeurs négatives pour les composantes : transport (électricité), taxes fédérales ou taxes régionales (électricité et gaz).

---

<sup>5</sup> Pour plus d'information, se référer à l'étude disponible sur le site Internet de la CWaPE : CWaPE > Publications > Etudes externes > « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) » ou via le lien suivant : <http://www.cwape.be/docs/?doc=168>.

Les points de raccordement pour lesquels il n'y avait pas de consommation (ex. compteurs liés à une entrée de secours) ont également été écartés (volume livré nul).

### Composante transport pour le gaz naturel

Pour le gaz naturel, dans la majorité des cas la composante de transport est directement incluse dans la composante énergie. Toutefois, certains fournisseurs réalisent la distinction entre les composantes énergie et transport. Afin d'uniformiser les données, nous avons décidé de sommer les composantes énergie et transport que nous avons par la suite appelée « Énergie y compris transport ».

### Valeurs aberrantes

Dans un nombre limité de cas, nous avons exclu certaines données qui étaient indiscutablement incorrectes.

### Intervalle de confiance à 95%

Finalement, pour les composantes énergie, contribution énergie renouvelable et transport, nous avons fait l'hypothèse que notre échantillon était de type normal et nous avons exclus les prix moyens situés au-delà d'un intervalle de confiance à 95% calculé par vecteur, par classe de consommation et par année. Pour la composante distribution, nous avons procédé de la même manière mais avec cette fois un intervalle de confiance calculé par vecteur et par année.

## 1.6 Représentativité

Le graphique ci-contre permet de se faire une idée de ce que couvre l'étude pour l'électricité.

Les surfaces sont proportionnelles à l'électricité livrée en Wallonie pour l'année 2014.

Cette étude dont le périmètre est illustré ci-contre par un nuage à bord rouge vif porte sur les clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR<sup>2</sup> ou MMR<sup>3</sup> et dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 20 GWh. Il s'agit donc principalement de clients raccordés en moyenne tension (ou assimilés) sur le réseau de distribution.

Sont donc exclus de cette étude :

- les clients résidentiels ;
- les clients professionnels disposant d'un raccordement de type YMR<sup>4</sup> ;
- les clients professionnels dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel ;
- les clients professionnels raccordés au réseau de transport local (RTL), au réseau de transport (RT) ainsi que les clients directs.

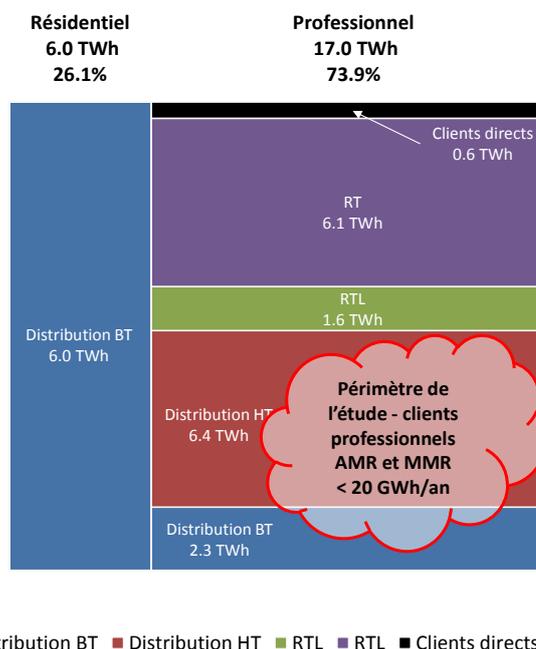


Figure 2 : Portée de l'étude pour l'électricité (données 2014), source CWaPE

Afin de se faire une idée de la représentativité de l'échantillon à la base de cette étude, les quantités d'énergie renseignées sont comparées aux quantités d'énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité) pour tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et pour tous types de clients (résidentiels et professionnels). Attention que toute comparaison devra tenir compte du fait que les données utilisées dans cette étude ne reprennent qu'une partie des quantités d'énergie (celles transmises par les fournisseurs ayant participé à cette étude) des clients professionnels disposant d'un raccordement de type AMR et MMR et dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

Le tableau ci-dessous permet de se forger une première idée de la représentativité de l'échantillon.

Année	Electricité [GWh]			Gaz naturel [GWh]		
	Wallonie <sup>6</sup>	Echantillon	%	Wallonie	Echantillon	%
2009	17 760	3 853	22%	19 080	4 160	22%
2010	18 520	4 557	25%	21 840	4 976	23%
2011	17 840	5 287	30%	17 660	6 280	36%
2012	17 820	5 556	31%	19 770	6 750	34%
2013	17 740	6 580	37%	20 730	6 172	30%
2014	16 870	4 184	25%	16 830	4 183	25%
S1 2015	NC	2.612	NC	NC	2.759	NC

Tableau 4 : Représentativité de l'échantillon

<sup>6</sup> énergie livrée sur les réseaux de distribution (et de transport local pour l'électricité), tous types de raccordement (AMR, MMR et YMR) et tous types de clients.

## 2 Prix de l'électricité

### 2.1 Evolution du prix global de l'électricité

#### 2.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen de l'électricité par classe de consommation sont reprises à la Figure 3 et au Tableau 5. Le lecteur trouvera à l'Annexe 1 les tableaux de chiffres ayant permis d'établir la Figure 3.

Comme attendu, une dégressivité du prix en fonction des consommations annuelles est constatée. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre semblent aller - bon an, mal an - dans le même sens.

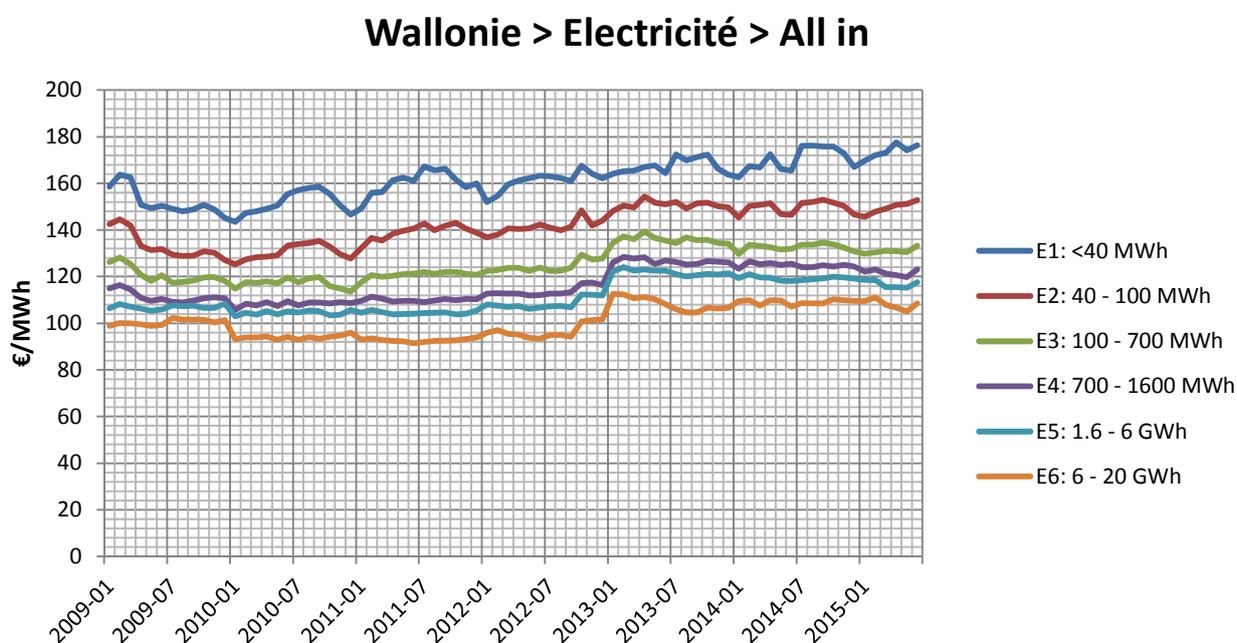


Figure 3: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Pour l'ensemble des classes de consommation, il est observé en octobre 2012 et en janvier 2013 une augmentation du prix moyen du MWh all-in ; nous verrons au chapitre 2.2.3 que cette augmentation trouve une partie de son origine dans l'augmentation de la composante de transport.

De décembre 2014 à juin 2015, des évolutions à la hausse sont constatées pour les classes E1 à E3, la classe E1 étant la plus impactée. Au contraire les classes E4 et E5 voient leur prix moyen légèrement régresser sur la période.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2015 ainsi que les mois de décembre 2014 et juin 2015.

	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	158.67	142.47	126.32	114.97	106.46	98.82
2010-01	143.50	125.36	114.82	105.74	102.96	93.18
2011-01	149.25	132.19	117.58	109.58	104.54	92.92
2012-01	152.07	136.88	122.44	112.72	108.15	96.01
2013-01	164.07	148.15	134.55	126.08	122.21	112.67
2014-01	162.66	145.33	129.64	123.43	119.35	109.43
2014-12	167.02	146.64	130.83	124.36	119.13	109.66
2015-01	169,71	145,68	129,86	122,13	118,52	109,44
2015-06	176,32	152,83	133,22	123,03	117,65	108,53
Evolution 2009-01 à 2015-06	+11,1%	+7,3%	+5,5%	+7,0%	+10,5%	+9,8%
TCAM <sup>7</sup> 2009-01 à 2015-06	+1,7%	+1,1%	+0,8%	+1,1%	+1,6%	+1,5%
Evolution 2014-12 à 2015-06	+5,6%	+4,2%	+1,8%	-1,1%	-1,2%	-1,0%

Tableau 5: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à juin 2015, la plus grosse augmentation du prix moyen du MWh (+11.1%) est observée pour la classe de consommation E1 alors que pour la classe de consommation E3, l'augmentation sur la même période n'est que de 5.5%. Ramené à un taux de croissance annuel constant (TCAM), l'augmentation varie alors de 0.8%/an à 1.7%/an selon la classe de consommation.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 (décembre 2014 à juin 2015), les prix augmentent pour les plus petites classes (+5.6% pour E1, +4.2% pour E2 et +1.8% pour E3). Pour les classes de consommation E4 à E6, le prix all-in s'est tassé de l'ordre de 1 % (- 1.0 % à - 1.2% selon la classe).

Attention toutefois, que le décret du 11 décembre 2013 (voir <sup>12</sup> page 22 et §2.2.3 page 27) instaure une exonération partielle de la surcharge CV ELIA pour certaines entreprises, principalement reprises dans les classes de consommation E4 à E6.

Cette mesure ayant été promulguée fin 2013 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2013, son impact n'est pas intégré dans les factures de 2014 et 2015, donc non visible ici, et les surplus payés seront remboursés fin septembre 2015. Les remboursements des exonérations pour l'année 2014 devraient quant à eux intervenir fin janvier 2016. Finalement, notons que pour les fournitures ultérieures au 1<sup>er</sup> septembre 2015, les coûts administratifs et financiers de l'opération de portage des certificats verts, soit 2.54 €/MWh, seront déduits des remboursements.

<sup>7</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 2.1.2 Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels. C'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

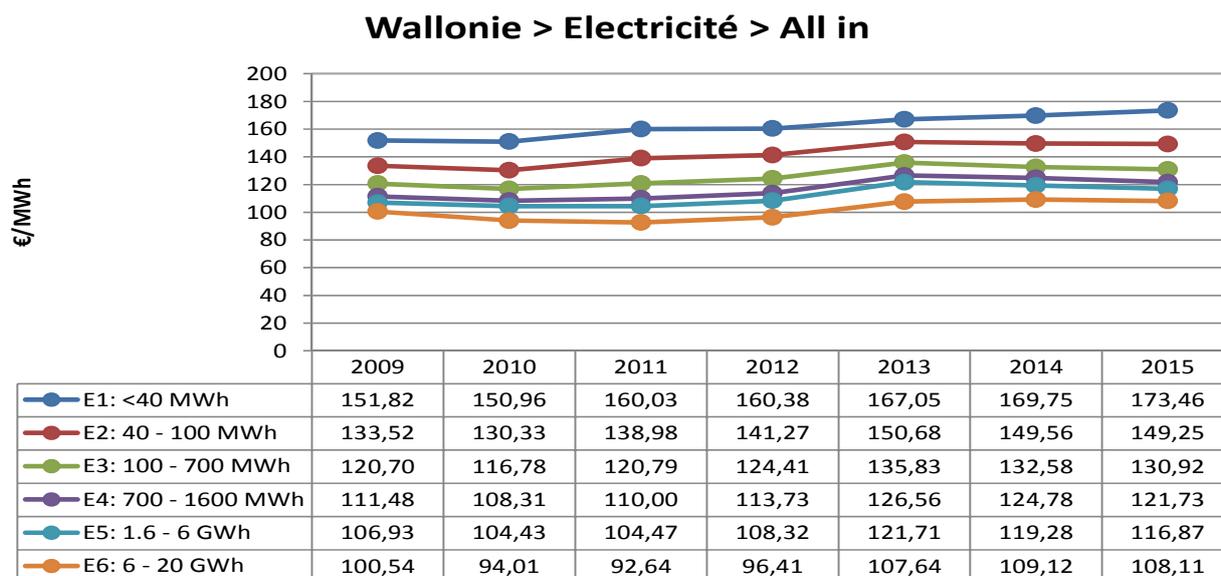


Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues (< 20 GWh/an). Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. Pour 2015, ce prix moyen all-in toutes classes confondues s'élève à 122.95 €/MWh, en baisse par rapport à 2014.

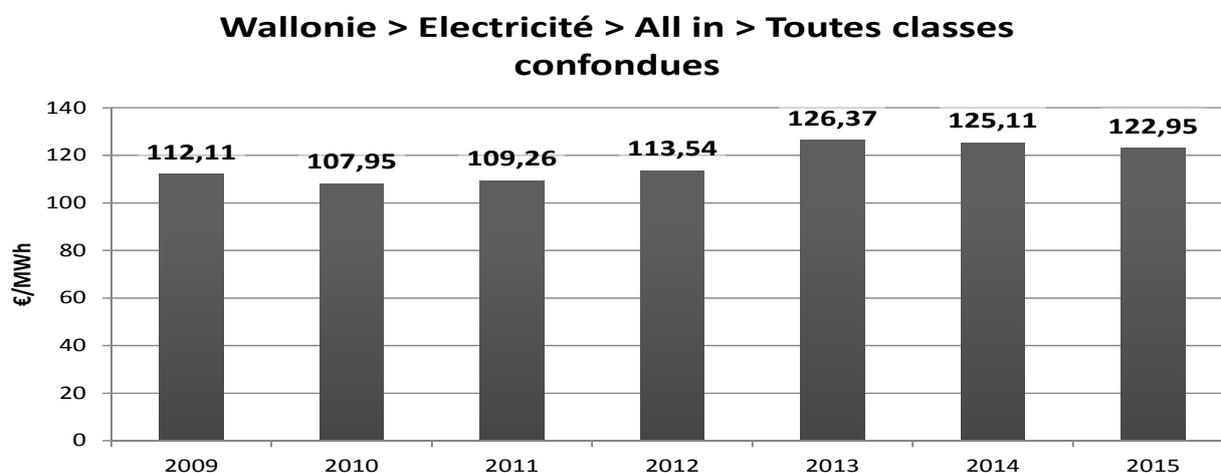


Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

### 2.1.3 Comparaison de l'évolution du prix moyen avec l'indice des prix à la consommation

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix moyen all-in HTVA pour les différentes classes de consommation avec l'évolution de l'indice des prix à la consommation ; le tout ramené à un indice janvier 2009 = 100.

Pour la période considérée, le prix de l'électricité a évolué moins vite que l'indice des prix à la consommation pour les classes allant de E2 à E6. Pour la classe E1, c'est l'inverse qui est observé. Pour cette classe le prix all-in de l'électricité s'est apprécié de 11,1% en un peu plus de six ans alors que sur la même période, l'indice des prix à la consommation augmentait de 11%.

	E1: <40MWh	E2: 40-100MWh	E3: 100-700MWh	E4: 700-1600MWh	E5: 1600-6000MWh	E6: 6-20GWh	Indice des prix à la consommation
2009-01	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
2010-01	90.4	88.0	90.9	92.0	96.7	94.3	100.6
2011-01	94.1	92.8	93.1	95.3	98.2	94.0	103.9
2012-01	95.8	96.1	96.9	98.0	101.6	97.2	107.7
2013-01	103.4	104.0	106.5	109.7	114.8	114.0	109.2
2014-01	102.5	102.0	102.6	107.4	112.1	110.7	110.5
2015-01	107,0	102,3	102,8	106,2	111,3	110,7	109,8
2015-06	111,1	107,3	105,5	107,0	110,5	109,8	111,0

Tableau 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation (en indice janvier 2009 = 100)

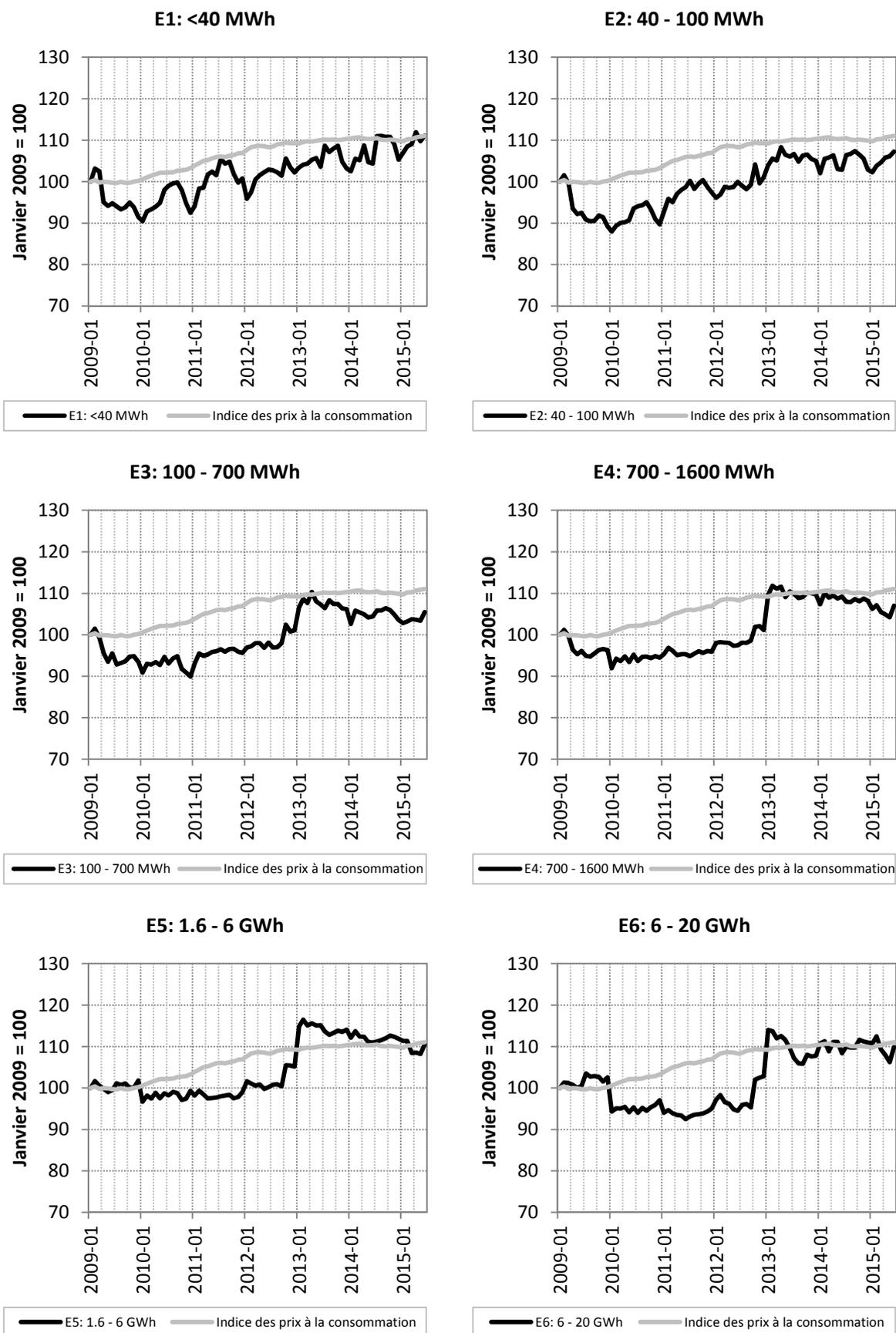


Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation

### 2.1.4 Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009

Une étude précédente<sup>8</sup> à ce rapport avait permis de déterminer des prix moyens pour l'électricité de juin 2004 à mars 2009. Toutefois la méthodologie suivie à l'époque était fort différente de celle-ci ; les données sources ayant été obtenues non pas directement auprès des fournisseurs mais via des enquêtes auprès des clients professionnels raccordés en moyenne tension.

Les classes de consommation utilisées dans l'étude précédente (Ia à If) et dans la présente étude (E1 à E6) sont tout à fait superposables ; la dénomination (E1 à E6) ayant été retenue afin d'éviter toute ambiguïté avec les nouvelles classes d'Eurostat suite aux changements méthodologiques de cette institution en 2007. Dès lors, bien que les méthodes d'acquisition des données soient fortement différentes, nous avons voulu mettre les résultats de la présente étude en regard des résultats de l'étude précédente et pouvoir ainsi avoir une vision sur un intervalle de temps beaucoup plus large.

La Figure 7 reprend donc les évolutions du prix de l'électricité All-in HTVA pour les clients professionnels :

- de juin 2004 à mars 2009 (classes Ia à If) : obtenues par enquêtes auprès des consommateurs ;
- de janvier 2009 à juin 2015 (classes E1 à E6) : obtenues auprès des fournisseurs.

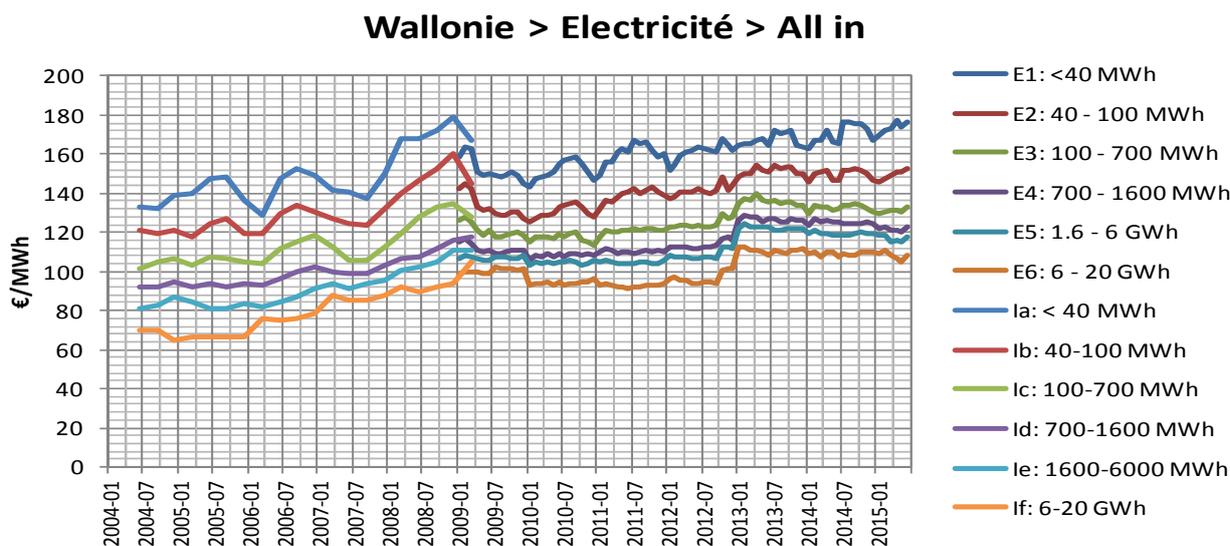


Figure 7: Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix All-in HTVA du MWh d'électricité)

La périodicité entre ces deux études est également différente puisqu'on ne s'intéressait qu'à quatre factures par an (mars, juin, septembre et décembre) ; contre une périodicité mensuelle pour la présente étude. Le mois de mars 2009 a la particularité d'être le seul mois couvert à la fois par ces deux études ; la CWaPE observe selon les classes de consommation un écart de 2 à 5% entre les deux études pour le mois de mars 2009.

Hasard des calendriers, la période de jonction entre ces deux études correspond à une période particulière dans l'histoire de l'économie. En effet, si le premier semestre de l'année 2008 avait été marqué par une

<sup>8</sup> « Analyse des prix de l'électricité et du gaz naturel en Wallonie - Clients professionnels (rapport n°4 -rapport final - juin 2004 à mars 2009) », ICEDD, Décembre 2009. Etude disponible sur le site de la CWaPE via le lien suivant : <http://www.cwape.be/docs/?doc=168>

flambée du prix des énergies, le marché a par contre assisté début 2009 à une chute importante de ces prix liée à la crise économique de l'automne 2008 qui prenait de l'ampleur.

## 2.2 Evolution des composantes du prix de l'électricité

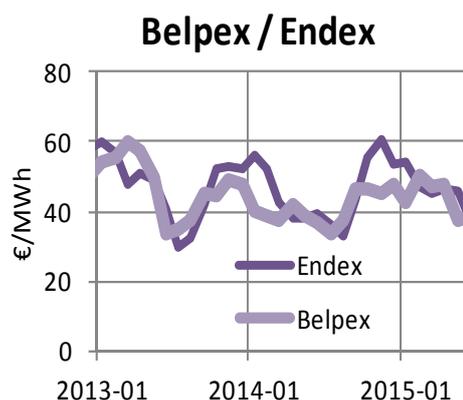
Dans la première partie de ce chapitre (§2.2.1), une attention particulière est apportée aux tendances attendues dans les résultats ; en particulier pour les évolutions survenues durant les deux dernières années (2013 à 2015). Ensuite (§2.2.1 au §2.2.9), les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh d'électricité seront analysées.

### 2.2.1 Evolution a priori des composantes du prix de l'électricité

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par des fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est à dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité au cours des deux dernières années. Ainsi pour :

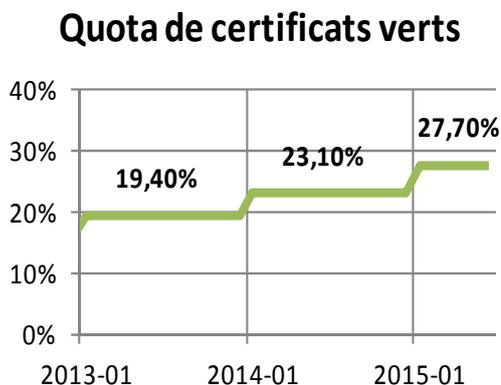
- l'énergie :

les indices Belpex<sup>9</sup> et Endex<sup>10</sup> dont les évolutions sont reprises ci-contre représentent le prix de l'électricité à court terme sur la bourse de l'électricité pour le marché belge. Il apparaît qu'ils ont tous les deux diminué durant la première moitié de l'année 2014 pour ensuite reprendre de la vigueur durant la seconde moitié de 2014. Début 2015, la tendance est à nouveau à la baisse. Les indices pour le mois de juin 2015 sont nettement inférieurs à ceux qui prévalaient en décembre 2014.



- la contribution énergie renouvelable :

l'évolution de cette composante est directement liée à la politique de la Région et l'obligation de quota de certificats verts y afférant et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. En Wallonie, ces quotas sont passés (hors exonération éventuelle) de 9% en 2009 à 11.25%<sup>11</sup> en 2010, 13.5% en 2011, 15.75% en 2012, 19.40% en 2013, 23.1% en 2014 et finalement 27.70% en 2015. Par contre, le prix du certificat vert sur le marché a quant à lui baissé sur cette même période passant en moyenne de 87.87 € en 2009 à 68.60 € en 2015.



<sup>9</sup> Belpex DAM (Day Ahead Market) : moyenne mensuelle de cotations Belix (Belgium Index spot) publié sur le site de la bourse belge de l'électricité <http://www.belpex.be>

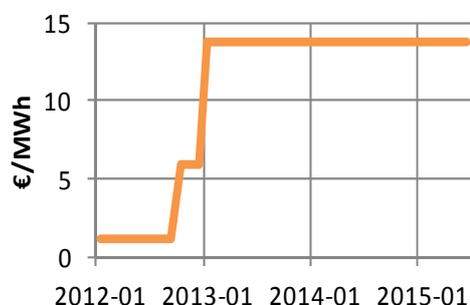
<sup>10</sup> Endex : moyenne des cotations pour le produit POWER BE du mois M publiés sur le site <http://www.theice.com/endex> pendant le mois qui précède le mois M, exprimé en €/MWh.

<sup>11</sup> 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

- les tarifs de transport :

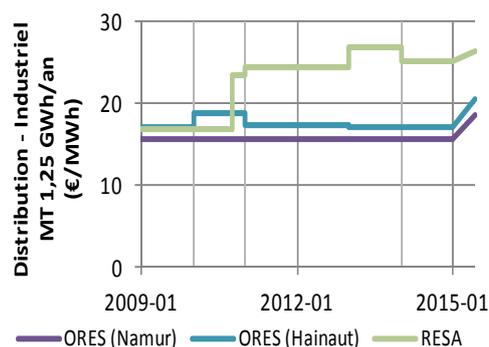
en principe, les tarifs de transport sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2008-2011 et 2012-2015). Ils ont toutefois été adaptés en janvier 2015 pour intégrer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique. Néanmoins c'est l'introduction en janvier 2012 de la « surcharge CV Elia » qui a le plus fait évoluer les tarifs de transport et ses adaptations successives. Les décrets du 11 décembre 2013<sup>12</sup> et du 27 mars 2014, prévoient une exonération partielle de cette surcharge pour certaines entreprises (50% / 85%) à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et jusqu'en 2022.

### Surcharge CV ELIA



- les tarifs de distribution :

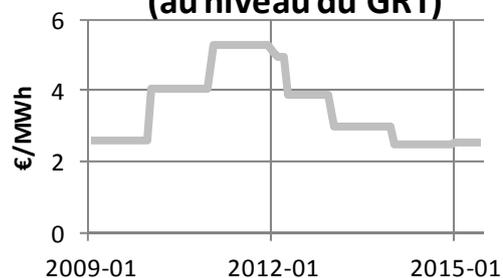
tout comme pour les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Seule exception, les tarifs de RESA Electricité qui étaient en baisse en 2013 par rapport à 2012. L'année 2015 est marquée d'une part par l'approbation de nouveaux tarifs par la CWaPE et d'autre part par l'assujettissement des GRD à l'ISOC ce qui a sérieusement impacté les tarifs.



- la cotisation fédérale :

le montant de la cotisation fédérale est fixé par la CREG et celui-ci (hors dégressivité, hors exonération et au niveau du GRD) a doublé de 2009 à fin 2011 (2.5860 €/MWh fin 2009 à 4.0685 €/MWh fin 2010 et 5.2640 €/MWh fin 2011). Depuis 2012, ce montant a fortement diminué pour retrouver en 2014 et 2015 un niveau comparable à celui de l'année 2009. En 2014 et en 2015, la cotisation fédérale était de 2.4714 €/MWh en 2014 et de 2.5310 €/MWh en 2015.

### Cotisation fédérale (au niveau du GRT)



- la cotisation régionale :

<sup>12</sup> Décret contenant le deuxième feuillet d'ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2013 – Art.18

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau électrique) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

### 2.2.2 Evolution de la part énergie

La Figure 8 ci-dessous reprend l'évolution du prix de l'énergie exprimé en euros par MWh d'électricité.

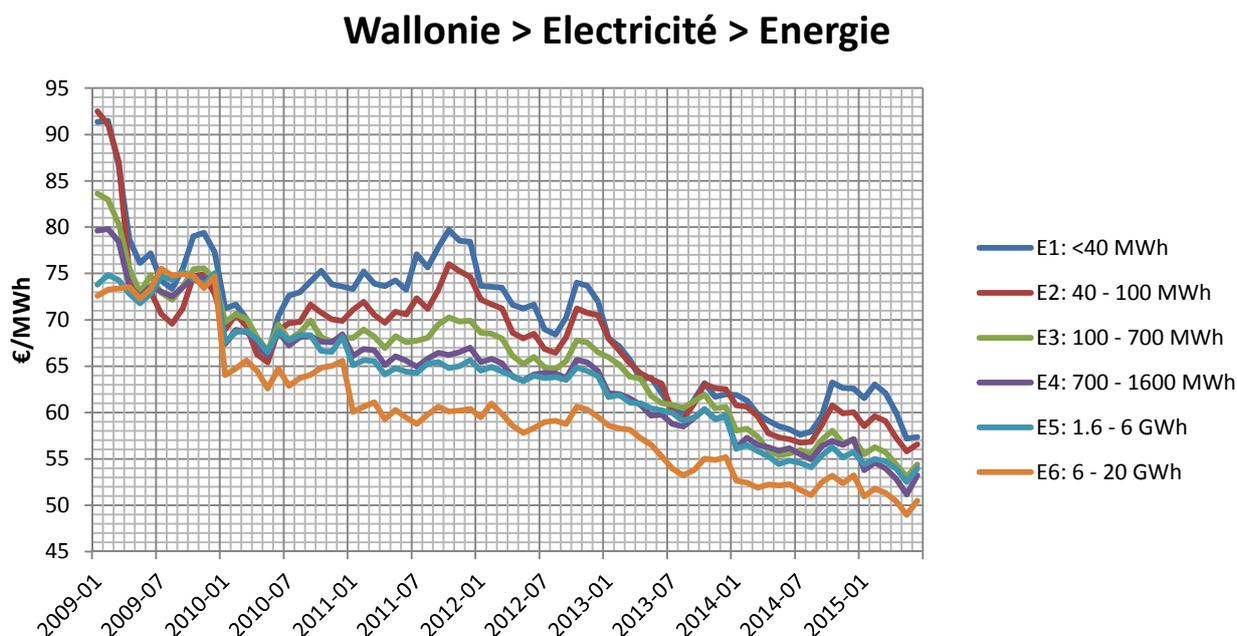


Figure 8 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité

Au second semestre 2008, les prix de l'énergie s'étaient envolés pour atteindre des sommets inégalés fin 2008 – début 2009. Ensuite, la crise économique de l'automne 2008 a pris de l'ampleur et les prix sont retombés fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2009. Après une période d'attente, les prix sont de nouveaux repartis à la baisse au 1<sup>er</sup> semestre 2010. En 2011, les prix se sont stabilisés au 1<sup>er</sup> semestre puis ils ont subi une hausse au 2<sup>nd</sup> semestre à l'exception de la classe de consommation E6 pour laquelle ils sont restés stables.

En 2012, le prix moyen part à la baisse pour toutes les classes de consommation jusqu'au mois d'août avant d'augmenter à nouveau jusqu'en octobre. Pour la classe de consommation E1 (< 40 MWh/an), les prix observés en octobre et en novembre sont plus élevés que ceux de mars et ce malgré le gel des prix de l'énergie pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 décembre 2012. En effet, la loi du 29 mars 2012<sup>13</sup> impose un gel temporaire des indexations, à la hausse, des contrats variables pour les clients résidentiels et pour les PME dont la consommation annuelle d'électricité est inférieure à 50 MWh, soit la classe de consommation E1 et une partie de celle de E2. Fin 2014, le gouvernement fédéral a décidé de prolonger ce mécanisme jusqu'au 31 décembre 2017.

<sup>13</sup> « A partir du 1er avril 2012 et jusqu'au plus tard le 31 décembre 2012, l'indexation à la hausse du prix variable de l'énergie pour la fourniture d'électricité et de gaz naturel est interdite, pour autant que celle-ci excède le taux initial arrêté sur la base des paramètres d'indexation des fournisseurs au 1er avril 2012 et pour autant que la commission n'ait pas validé, sur la base des critères fixés par le Roi visés au § 4bis des articles 20bis de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 15/10bis de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations, tels qu'insérés par les articles 29 et 82 et modifiés par les articles 27 et 28 de la loi du 29 mars 2012 portant des dispositions diverses (I), les paramètres d'indexation d'un contrat type au prix variable. »

Globalement, d'octobre 2012 à août 2014, les prix de l'énergie chutent pour l'ensemble des classes de consommation. Fin du troisième trimestre 2014, la CWaPE assiste à une hausse des prix. Cette hausse est corroborée avec la hausse des cotations boursières de l'électricité (cf. Figure 9 page 26) pour la même période. Par ailleurs, cette hausse des prix est aussi vraisemblablement liée à l'indisponibilité de certaines unités de production nucléaires belges et à l'incertitude sur leurs disponibilités futures. Toutefois le début de l'année 2015 est marqué par une nouvelle baisse très sensible des prix de février à mai 2015.

Sur la période couverte par cette étude, les prix de l'énergie sont en forte baisse, allant de 27% jusque 39% selon les classes de consommation. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, toutes les classes de consommation affichent des diminutions allant de -3.2% à -8.4%.

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	91.35	92.51	83.61	79.64	73.82	72.61
2010-01	71.23	68.97	69.76	67.41	67.60	64.05
2011-01	73.35	71.08	68.05	66.09	65.10	60.09
2012-01	73.67	72.19	68.62	65.45	64.51	59.50
2013-01	68.02	67.94	65.95	62.08	61.67	58.61
2014-01	61.90	60.75	58.06	56.21	56.08	52.64
2014-12	62.59	60.04	57.16	57.12	55.74	53.24
2015-01	61,55	58,52	55,49	53,76	54,40	50,97
2015-06	57,35	56,56	54,39	53,24	53,95	50,49
Evolution 2009-01 à 2015-06	<b>-37,2%</b>	<b>-38,9%</b>	<b>-35,0%</b>	<b>-33,1%</b>	<b>-26,9%</b>	<b>-30,5%</b>
TCAM <sup>14</sup> 2009-01 à 2015-06	<b>-7,0%</b>	<b>-7,4%</b>	<b>-6,5%</b>	<b>-6,1%</b>	<b>-4,8%</b>	<b>-5,5%</b>
Evolution 2014-12 à 2015-06	<b>-8,4%</b>	<b>-5,8%</b>	<b>-4,9%</b>	<b>-6,8%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>-5,2%</b>

Tableau 7: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

<sup>14</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 2.2.2.1 Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures reprises à la page suivante (Figure 9) permettent de comparer les évolutions au cours des deux dernières années de la composante énergie pour chaque classe de consommation avec des indicateurs macro-économiques. Il apparaît entre autres que les baisses des prix observées au premier semestre 2015 sont en partie corroborées par l'évolution de ces indicateurs.

Les cinq indicateurs retenus ici sont des cotations boursières pour des fournitures d'électricité en Belgique allant du très court terme jusqu'à du long terme :

- **Belpex base D+1** : moyenne arithmétique mensuelle exprimée en €/MWh des prix de référence journaliers (*end of day*) baseload (contrats de fourniture physique d'électricité sur le réseau belge de haute tension au cours du jour suivant), telle que publiée sur <http://www.belpex.be>
- **Endex base M+1** : moyenne de cotations journalières (*end of day*) baseload pour une fourniture d'électricité au mois suivant (*month-ahead*), publiée sur <http://www.theice.com/endex>
- **Endex base Q+1** : idem mais fourniture au trimestre suivant (*quarter-ahead*)
- **Endex base Y+1** : idem mais fourniture à l'année suivante (*year-ahead*)
- **Endex base Y+2** : idem mais fourniture dans deux ans.

Au tableau ci-dessous, les coefficients de détermination ont été calculés entre chaque classe de consommation et chaque indice boursier. Ainsi la variation du Belpex explique à 49% la variation du prix de la composante énergie pour la classe de consommation E1 sur la période allant de janvier 2013 à juin 2015. Cependant l'évolution durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015 tant de la composante énergie que des indices boursiers, notamment l'Endex Power BE base Q+1 et Endex Power BE base Y+2, a fortement impacté les coefficients de détermination calculés au point que certains tendent vers 0%

Coefficients de détermination de 2013-01 à 2015-06	Belpex base D+1	Endex Power BE base M+1	Endex Power BE base Q+1	Endex Power BE base Y+1	Endex Power BE base Y+2
E1: <40 MWh	49%	32%	0%	5%	0%
E2: 40 - 100 MWh	34%	18%	0%	7%	0%
E3: 100 - 700 MWh	25%	9%	0%	8%	0%
E4: 700 - 1600 MWh	18%	8%	1%	4%	1%
E5: 1.6 - 6 GWh	18%	5%	0%	13%	2%
E6: 6 - 20 GWh	35%	11%	0%	3%	1%

Tableau 8 : Coefficients de détermination entre le prix moyen de l'énergie et les indices boursiers (Belpex et Endex) sur la période de janvier 2013 à juin 2015

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture et l'achat d'énergie.

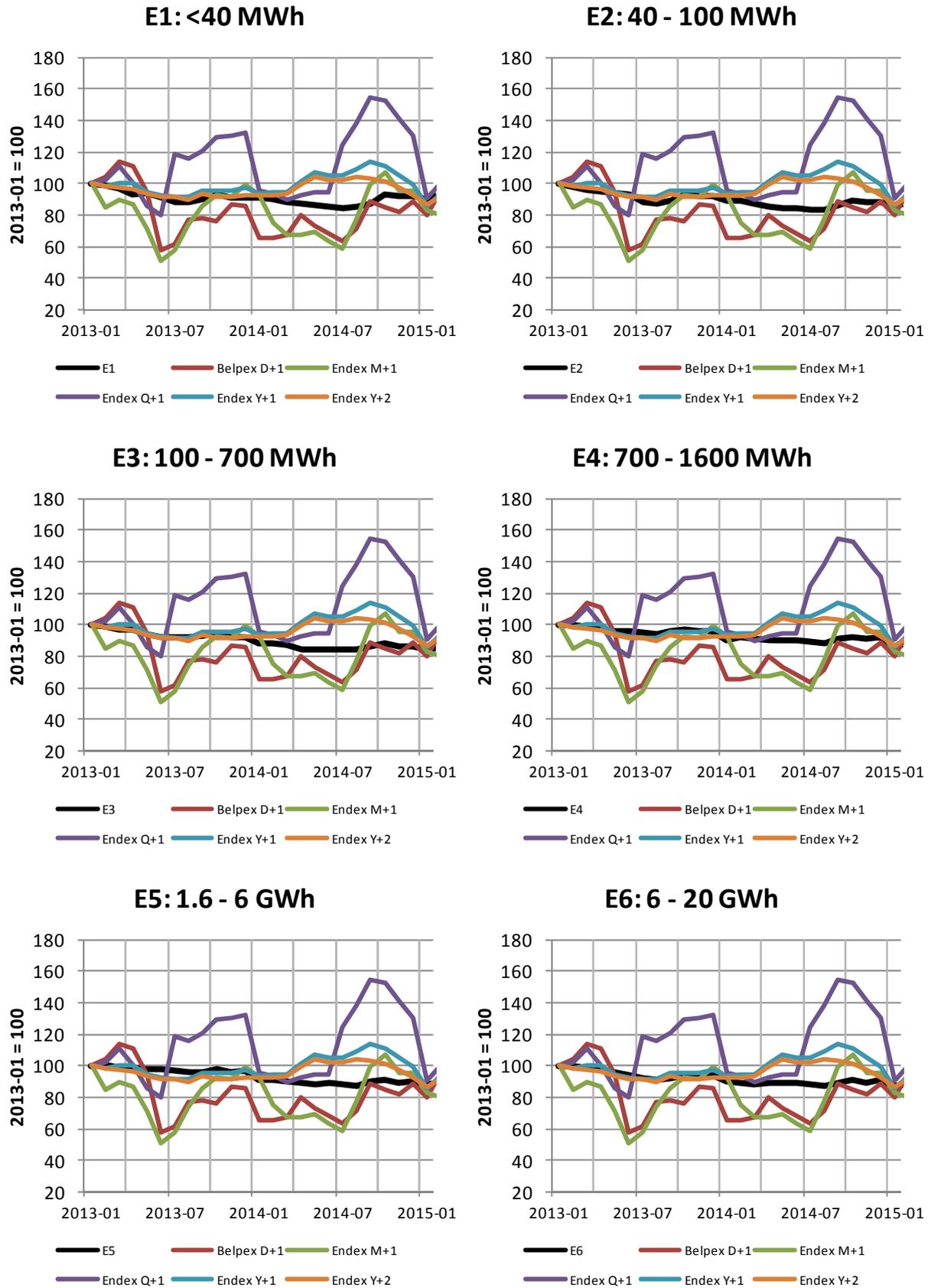


Figure 9 : Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques

### 2.2.3 Evolution de la contribution énergie renouvelable

L'évolution du montant de cette contribution est intimement liée à l'évolution des quotas de certificats verts définie par le gouvernement régional et à l'évolution du prix du certificat vert sur le marché. Pour rappel, ces quotas (rapport entre le nombre de certificats verts à produire et le nombre de MWh électriques fournis aux clients finals) évoluent de la manière suivante :

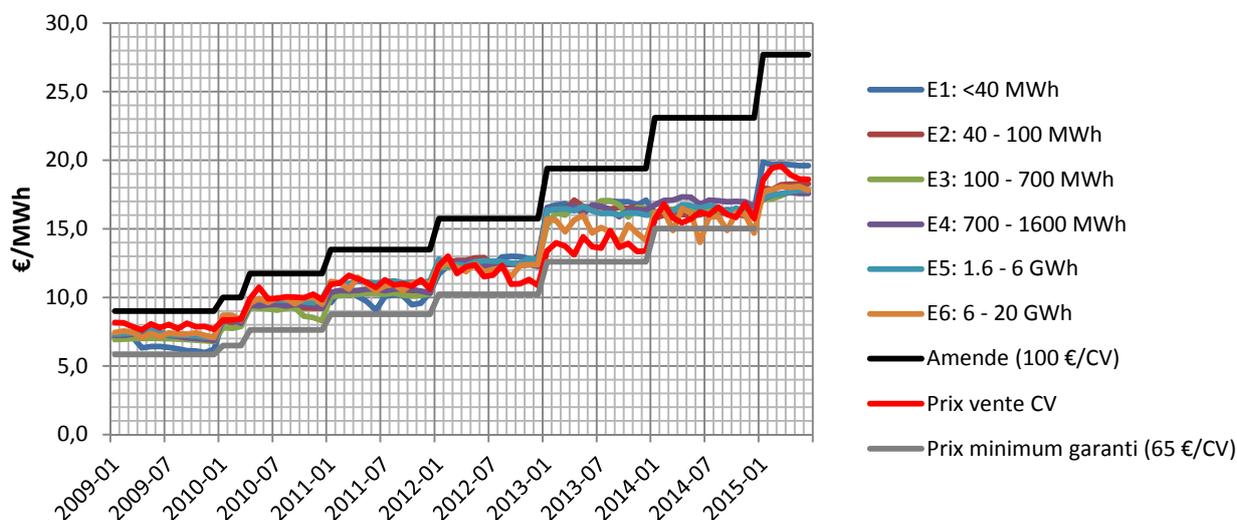
Année	Quota	Année	Quota
2003	3.00%	2012	15.75%
2004	4.00%	2013	19.40%
2005	5.00%	2014	23.10%
2006	6.00%	2015	27.70%
2007	7.00%	2016	32.40%
2008	8.00%	2017	34.03%
2009	9.00%	2018	35.65%
2010	11.31% <sup>15</sup>	2019	37.28%
2011	13.50%	2020	37.90%

Tableau 9: Evolution du quota nominal de certificats verts

Source : Arrêté du Gouvernement wallon du 30 novembre 2006 (et ses modifications ultérieures)

L'évolution du montant de la contribution énergie renouvelable et cogénération est reprise à la Figure 10 ci-dessous. Sur cette figure, on a également ajouté la série « Amende » correspondant au montant que le fournisseur devra acquitter par certificat vert manquant (actuellement fixé à 100 €/CV). Cette série représente donc en quelque sorte un plafond pour cette contribution énergie renouvelable et est directement proportionnelle au quota de certificats verts. Outre la série « Amende », deux autres séries ont été ajoutées à la Figure 10. Il s'agit, d'une part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix de transaction moyen annuel des CV observés par la CWaPE hors rachat à 65 € par ELIA (série « Prix vente CV ») et, d'autre part, du montant de cette contribution énergie renouvelable lié au prix minimum garanti du certificat vert (série « Prix minimum garanti (65€/CV) »).

### Wallonie > Electricité > Contribution énergie renouvelable et cogénération



<sup>15</sup> 10 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2010 et 11,75 % entre le 1er avril 2010 et le 31 décembre 2010

**Figure 10 : Evolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité**

L'évolution de la contribution énergie renouvelable suit bon an mal an l'évolution du quota et est sensiblement la même pour les différentes classes de consommation.

Alors que les deux dernières années (2013 et 2014), cette contribution avait semblé ne pas évoluer, la tendance pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015 est clairement à la hausse. Par ailleurs il est constaté que le prix facturé au client final est proche du prix de vente du certificat vert.

La classe E6 (et dans une moindre mesure E5) se démarque, en particulier pour 2013 et 2014, des autres classes de consommation par un montant plus faible de la contribution énergie renouvelable étant donné que certains clients de cette classe de consommation bénéficient d'une réduction<sup>16</sup> du quota. A titre d'information, un client bénéficiant d'une réduction de quota et dont la consommation annuelle est de 20 GWh aurait, en 2015, bénéficié d'un quota effectif de 20.775% contre 27.70% sans réduction de quota. A titre d'information, pour la classe E6, plus de la moitié des entreprises bénéficient d'une réduction de quota de certificats verts.

Le lecteur qui souhaiterait obtenir d'avantage d'informations sur l'évolution du marché des certificats verts est invité à consulter le rapport spécifique<sup>17</sup> disponible sur le site internet de la CWaPE.

---

<sup>16</sup> « Lorsqu'un fournisseur alimente un client répondant à certaines conditions, notamment de consommation, il peut bénéficier d'une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE. Les fournisseurs d'électricité peuvent obtenir une réduction du nombre de certificats verts à remettre à la CWaPE lorsqu'ils alimentent un client qui a signé, directement ou par le biais d'une fédération, une convention avec la Région wallonne visant à améliorer son efficacité énergétique à court, moyen et long terme et si, au cours du trimestre considéré, la consommation de ce client est supérieure à 1.25 GWh, par siège d'exploitation. Cette réduction permet aux gros consommateurs industriels d'électricité de se voir répercuter cette réduction dans leur facture d'énergie. » Source CWaPE (<http://www.cwape.be/?dir=3.4.03>)

<sup>17</sup> « Rapport annuel spécifique 2014 sur l'évolution du marché des certificats verts » - paru en juillet 2015

## 2.2.4 Evolution de la commodité

La somme des composantes « énergie » (§2.2.2) et « contribution énergie renouvelable » (§2.2.3) forme ce qui est communément appelé la « commodité » (ou commodity en anglais) dont l'évolution est reprise à la figure ci-dessous.

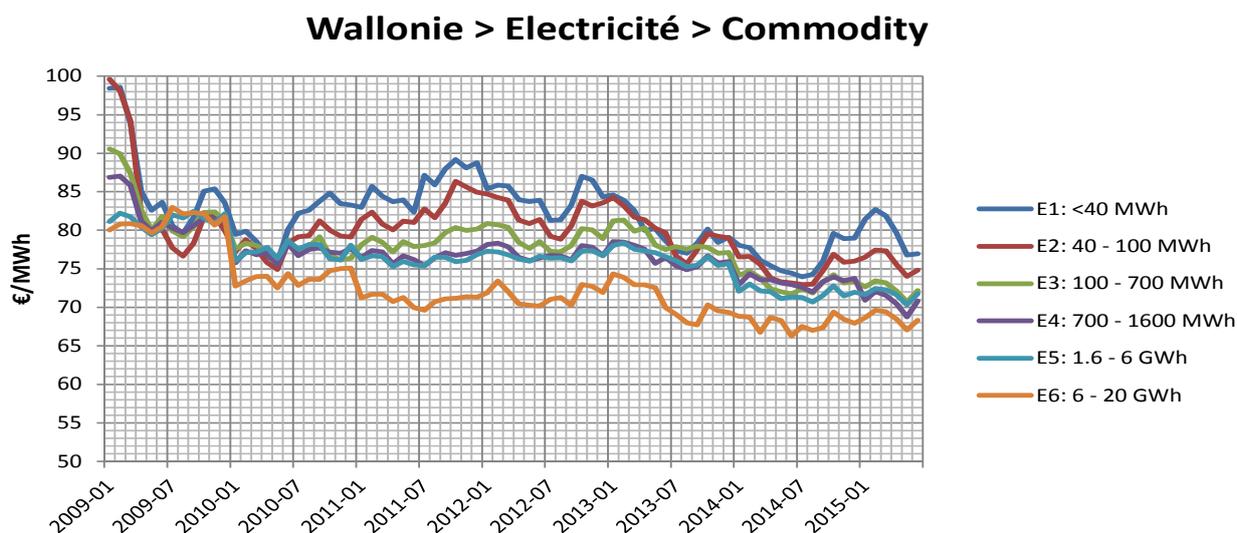


Figure 11 : Evolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité

La figure ci-dessus nous montre que la hausse des coûts du soutien aux énergies renouvelables est compensée par la diminution des coûts de la composante énergie. Le tableau ci-dessous reprend quant à lui les montants de la commodité pour certains mois. Cette dernière est en baisse pour toutes les classes de consommation sur l'ensemble de la période étudiée mais également au cours de 1<sup>er</sup> semestre 2015 (de -0.3% pour E5 jusqu'à -4.0% pour E4) à l'exception de la classe E6 (+0.5%)..

€/MWh HTVA	E1: <40 MWh	E2: 40 - 100 MWh	E3: 100 - 700 MWh	E4: 700 - 1600 MWh	E5: 1.6 - 6 GWh	E6: 6 - 20 GWh
2009-01	98.43	99.59	90.55	86.87	81.15	80.06
2010-01	79.48	77.26	77.56	75.77	76.01	72.74
2011-01	82.99	81.41	78.12	76.47	76.21	71.25
2012-01	85.39	84.70	80.88	78.15	77.31	71.88
2013-01	84.58	84.26	81.23	78.52	78.03	74.33
2014-01	78.06	76.54	74.16	72.96	72.12	68.83
2014-12	78.99	75.99	73.39	73.74	71.97	67.95
2015-01	81,42	76,50	72,64	70,95	71,67	68,66
2015-06	76,96	74,83	72,17	70,83	71,76	68,31
Evolution 2009-01 à 2015-06	-21,8%	-24,9%	-20,3%	-18,5%	-11,6%	-14,7%
TCAM <sup>18</sup> 2009-01 à 2015-06	-3,8%	-4,4%	-3,5%	-3,1%	-1,9%	-2,4%
Evolution 2014-12 à 2015-06	-2,6%	-1,5%	-1,7%	-4,0%	-0,3%	+0,5%

Tableau 10: Evolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité par classe de consommation (€/MWh HTVA)

<sup>18</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

### 2.2.5 Evolution des tarifs de transport

Les tarifs de transport regroupent à la fois :

- les tarifs de raccordement au réseau (puissance souscrite, gestion du système, ...),
- les tarifs d'utilisation du réseau, y compris le tarif relatif à la compensation des déséquilibres,
- les tarifs des services auxiliaires et
- diverses surcharges : raccordement des parcs éoliens offshore, surcharge pour occupation du domaine public, financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables.

Les tarifs de transport sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la CREG. Ils sont différents selon le niveau de tension du client raccordé et varient également en fonction d'un réseau de distribution pour tenir compte des pertes en réseau et des injections locales. Ces tarifs sont adoptés pour une période de 4 ans (2008-2011, 2012-2015, 2016-2019). Toutefois suite entre autres à plusieurs recours, ceux-ci ont été adaptés au 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre 2010 ainsi qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2012, 1<sup>er</sup> juin 2013 et 1<sup>er</sup> janvier 2014. Depuis juillet 2014, la CWaPE est compétente pour valider la répercussion des coûts de transport via les tarifs de distribution et ses premières décisions relatives début 2015 ont visé à intégrer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique en vue de couvrir des pics de demande et de faire face à des déficits d'approvisionnement.

### Wallonie > Electricité > Transport

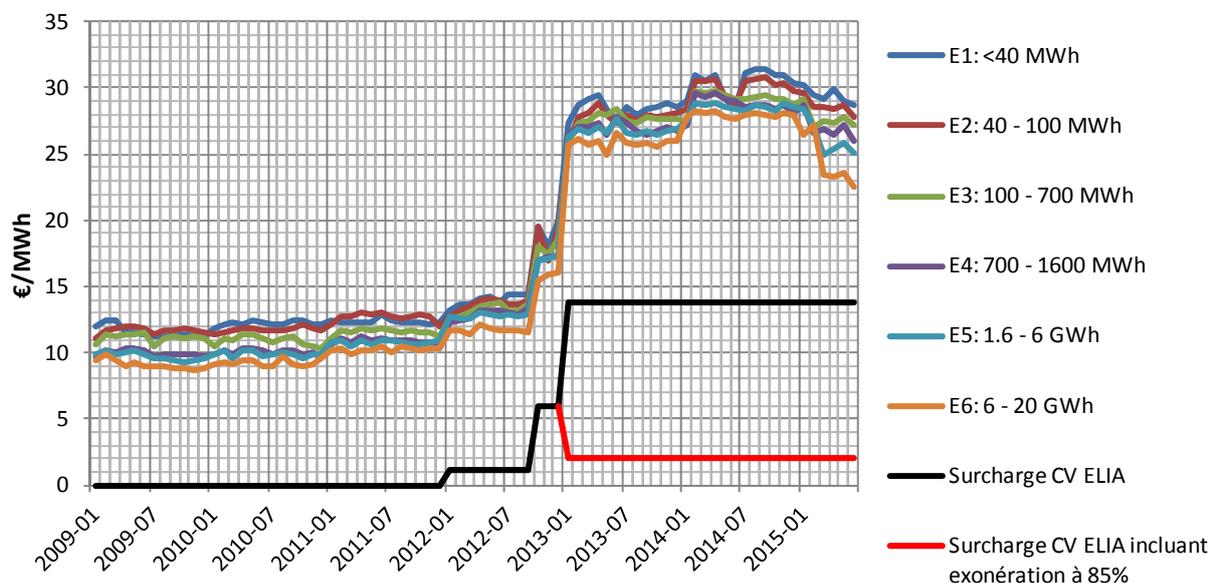


Figure 12 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité

La Figure 12 ci-dessus donne les évolutions des tarifs de transport établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Des sauts de tarif sont observés aux périodes correspondant aux dates de modifications de ceux-ci (cf. ci-dessus). Toutefois, l'élément le plus impactant a été l'introduction de la surcharge liée à l'obligation pour Elia<sup>19</sup> de racheter les certificats verts wallons au prix garanti de 65 euros ; ces certificats verts étant en surplus suite au boom du photovoltaïque résidentiel et à son mécanisme de soutien. Cette surcharge, représentée à la Figure 12 ci-dessus par la série « surcharge CV Elia », a été pour la première fois appliquée en janvier 2012 (1.1889 €/MWh), puis adaptée en octobre 2012 (5.9445 €/MWh)

<sup>19</sup> Obligation de service public de financement des mesures de soutien aux énergies renouvelables en Wallonie

et en janvier 2013 (13.8159 €/MWh). Signalons finalement que, suite au décret du 11 décembre 2013 (voir <sup>12</sup> page 22), une exonération partielle de cette surcharge pour l'année 2013 est accordée à certains clients relevant principalement des classes de consommation E4 à E6 (exonération de 85% pour les entreprises engagées dans un accord de branche et de 50% pour certaines catégories d'entreprises). Vu la date de promulgation du décret et son application rétroactive, l'impact de cette mesure commencera seulement à être visible au second semestre 2015. Cette exonération partielle a été reconduite pour 2014 et le sera vraisemblablement jusqu'en 2022.

En avril 2013, ELIA a fait une proposition tarifaire rectifiée à la CREG ; cette proposition tarifaire a été approuvée par la CREG le 16 mai 2013 et est entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Parmi les adaptations, le terme lié à la puissance souscrite a augmenté pour tous les types de raccordement. Ceci explique en partie la hausse observée en 2014 par rapport à 2013.

Pour le premier semestre 2015, les coûts de transport se sont clairement inscrits à la baisse en raison d'une part d'une diminution du tarif pour l'utilisation du réseau et pour les services auxiliaires et d'autre part de la prise en compte du ratio « Infeed sur prélèvement » pour la détermination du niveau des surcharges obligations de service public pour les clients haute tension.

Enfin l'effet de l'adaptation des tarifs à la hausse afin de tenir compte des coûts de fonctionnement de la réserve stratégique est quelque peu perceptible à partir de mars 2015.

#### 2.2.6 Evolution des tarifs de distribution

Tout comme les tarifs de transport, les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la part du régulateur compétent. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ils sont approuvés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). Cependant, pour des raisons tant juridiques que pratiques, cela n'a pas été le cas. Dans le meilleur des cas, fin du premier semestre 2009, la CREG n'avait toujours pas approuvé les nouvelles propositions tarifaires des gestionnaires des réseaux de distribution (GRD) pour la période 2009-2012.

En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. Dès lors, il n'y a pas en principe d'évolution entre 2012 et 2014 à l'exception de tarifs de Tecteo qui sont en baisse.

*« Cette diminution s'explique par une baisse du tarif de puissance souscrite en basse tension et de la surcharge pour les charges de pension complémentaire non capitalisée. En effet, suite à une décision de la cour d'appel de Bruxelles, RESA Electricité a pu récupérer son malus de 2008 en 2012. Dans le cadre du gel des tarifs sus-évoqué, la CREG a décidé de prolonger en 2013 et 2014 les tarifs approuvés pour 2012, hors récupération du bonus-malus de 2008, pour éviter que celui-ci ne soit récupéré trois fois. »<sup>20</sup>*

Pour être complet, mentionnons également que, suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015- 2016 et 2017. Durant l'année 2014, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires pour la période 2015-2016 des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie.

<sup>20</sup> Source : « Rapport annuel 2013 », CREG, Mai 2014.

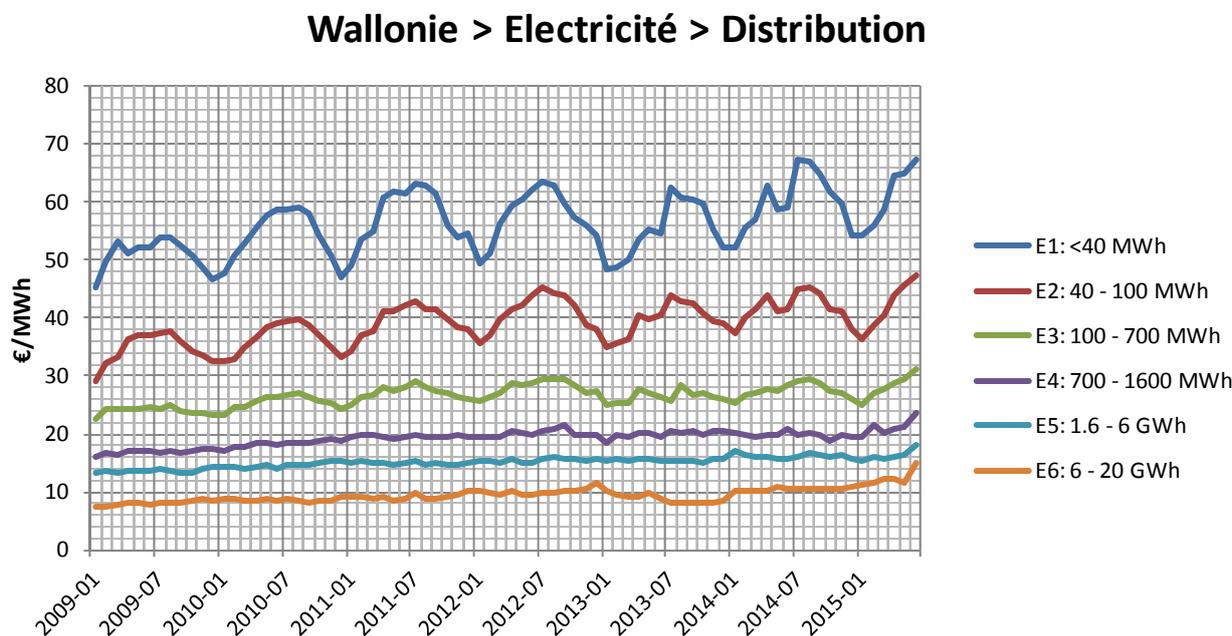


Figure 13 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par l'évolution des coûts des obligations de service public. Une comparaison entre réseaux est réalisée au paragraphe 2.2.7 ci-dessous.

La Figure 13 reprend les évolutions du tarif de distribution, par classe de consommation, établies sur base des données transmises par les fournisseurs. Outre une dégressivité de ces tarifs, en €/MWh, en fonction de la consommation annuelle, ceux-ci présentent également pour les classes de consommation E1 à E3 une variation de forme sinusoïdale avec un maximum en juillet et un minimum en janvier explicable par l'importance proportionnellement plus grande des termes fixes et capacitaires, traduite en €/MWh, qui ne connaissent pas ou peu d'effet saisonnier, contrairement à la consommation de ces clients.

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

Le début de l'année 2015 se caractérise par une hausse des coûts de distribution en raison de l'application de nouveaux tarifs après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) et par un assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés à partir du mois de juin 2015, augmentation perceptible des tarifs à cette date.

#### 2.2.7 Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 14 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation E4 (700 à 1600 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. Des différences importantes d'un réseau à l'autre sont constatées. Pour prendre un exemple, en juin 2015, le tarif pratiqué sur le réseau RESA est 80% plus élevé que celui pratiqué sur le réseau de ORES Brabant Wallon.

### Wallonie > Distribution > Classe E4: 700 - 1600 MWh

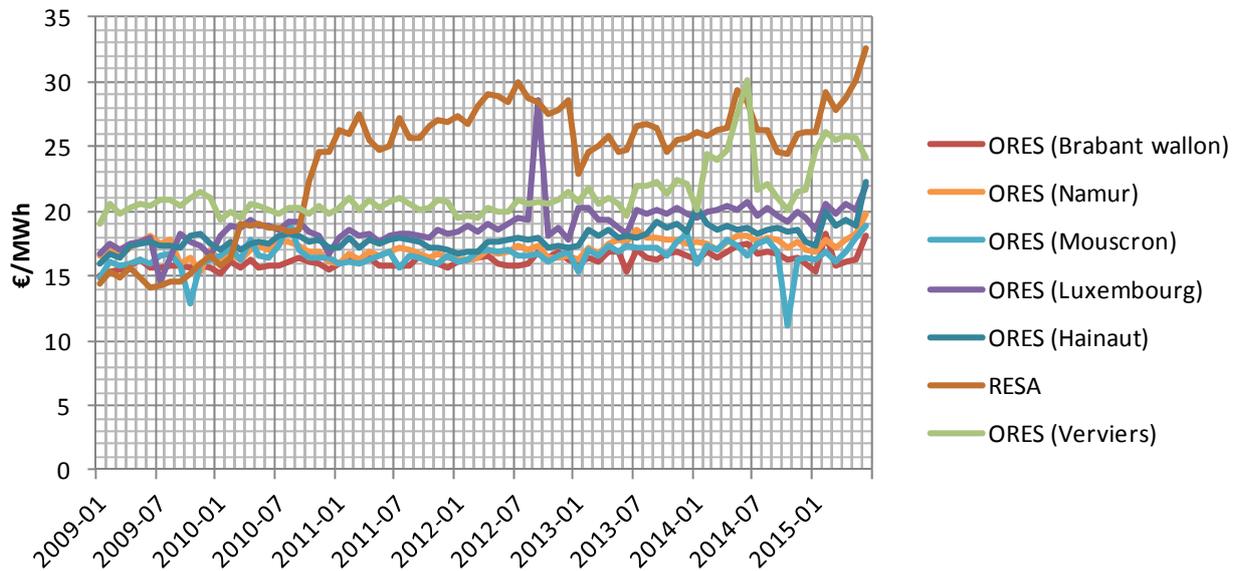


Figure 14 : Comparaison des coûts de distribution par MWh d'électricité pour quelques GRD  
Classe de consommation E4 (700 – 1600 MWh/an)

A titre d'information, la Figure 15 ci-dessous reprend l'évolution des coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA et hors taxes de voirie) pour un client professionnel consommant 1.25 GWh/an (source CREG/CWaPE).

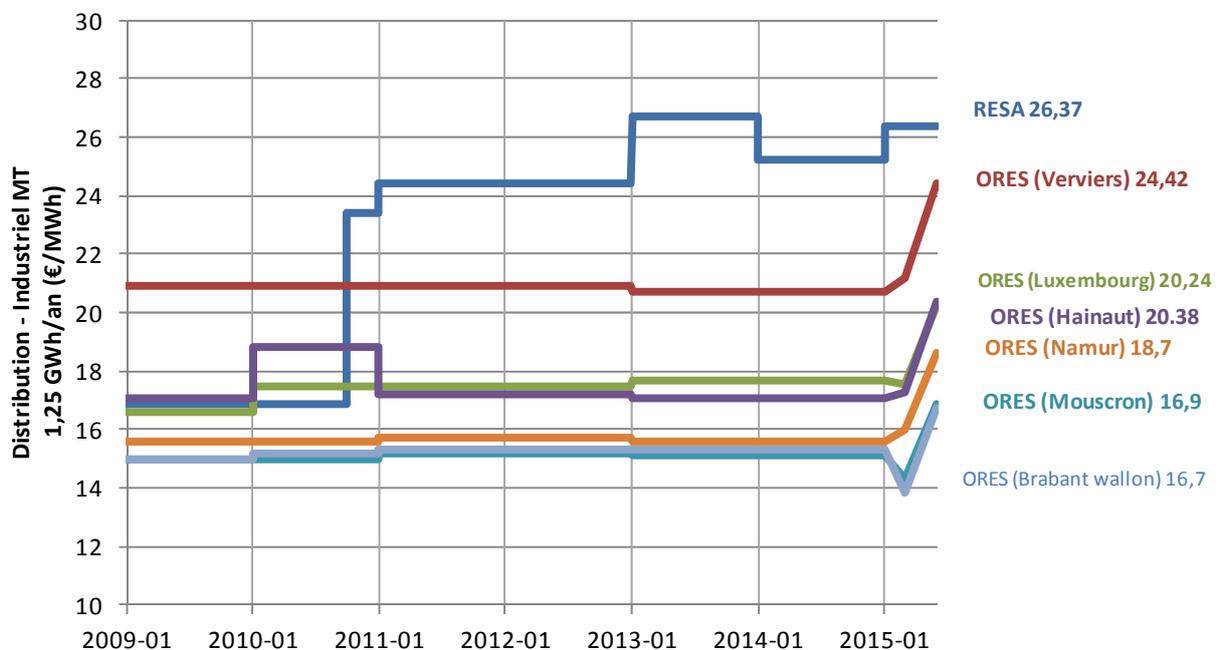


Figure 15 : Tarifs des réseaux de distribution d'électricité - 2009-2015 en €/MWh hors TVA et hors taxes de voirie  
pour un client-type industriel (1.25 GWh/an, heures normales, moyenne tension)

Source CREG<sup>21</sup>-CWaPE

<sup>21</sup> Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

### 2.2.8 Evolution des taxes fédérales

La Figure 16 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale et cotisation sur l'énergie) reprise sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée. Ce montant comprend la cotisation sur l'énergie et la cotisation fédérale. Pour cette dernière, la valeur retenue est celle publiée par la CREG c.-à-d. le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors dégressivité<sup>22</sup> et hors exonération<sup>23</sup>. La cotisation fédérale diffère donc selon les GRD et le niveau de tension.

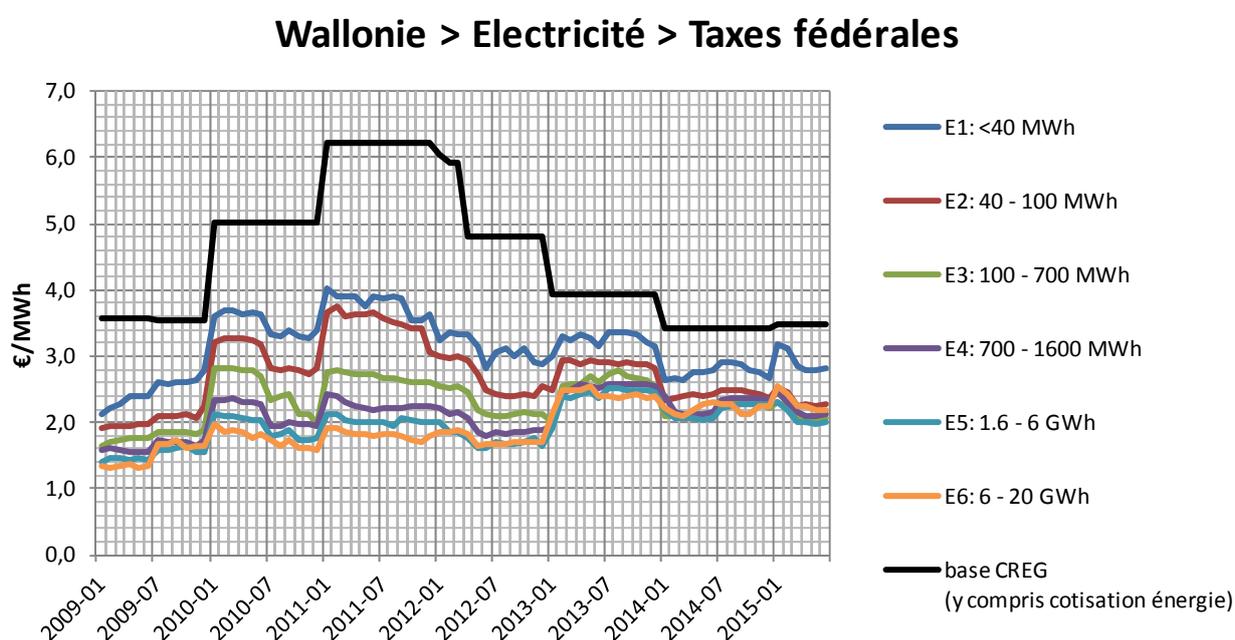


Figure 16 : Evolution des taxes fédérales par MWh d'électricité

Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants de la cotisation fédérale publiés par la CREG, la cotisation sur l'énergie étant restée stable jusque fin 2014 avant de connaître une faible augmentation début 2015. De plus il apparaît aussi que plus la classe de consommation est élevée, plus le montant de la cotisation fédérale par MWh est faible ; ceci suit bien la logique de la règle d'exonération<sup>22</sup>.

En 2013, alors qu'on aurait pu s'attendre à une diminution de la cotisation fédérale pour les différentes classes de consommation liée à une diminution des termes « dénucléarisation » et « clients protégés »

<sup>22</sup> « Lorsqu'une quantité supérieure à 20 MWh/an est fournie à un site de consommation pour usage professionnel, la cotisation fédérale applicable à ces clients finals est diminuée, sur base de leur consommation annuelle, par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès :

1° pour la tranche de consommation entre 20 MWh/an et 50 MWh/an: de 15 %;  
2° pour la tranche de consommation entre 50 MWh/an et 1 000 MWh/an: de 20 %;  
3° pour la tranche de consommation entre 1 000 MWh/an et 25 000 MWh/an: de 25 %;  
4° pour la tranche de consommation supérieure à 25 000 MWh/an: de 45 %.

Par site de consommation et par an, la cotisation fédérale facturée par les fournisseurs et les titulaires d'un contrat d'accès pour ce site de consommation s'élève à 250 000 euros au maximum. » Source CREG.

<sup>23</sup> Jusqu'au 31/12/2012, certains clients bénéficient d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » sur base d'une fourniture d'électricité verte. Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, cette exonération a été supprimée.

composant cette cotisation (voir Figure 17 ci-dessous), il n'en a rien été bien au contraire. En effet, la suppression du mécanisme d'exonération pour les composantes « dénucléarisation » et « Kyoto » survenue au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a produit l'effet inverse puisqu'on assiste à une augmentation des prix en €/MWh pour l'ensemble des classes de consommation ; voire même plus marqué pour les gros consommateurs.

A la figure ci-dessus, des oscillations peuvent être observées dans les évolutions temporelles. Celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situation (exonération, dégressivité, prise en compte des pertes réseaux) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de 1 à 4 euro(s) peut avoir une influence).

La Figure 17 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 16). Il ressort que la diminution de la cotisation fédérale survenue en 2013 est la conséquence de la diminution du financement des obligations de dénucléarisation et, dans une moindre mesure, du financement des prix maximaux pour les clients protégés.

### Evolution de la Cotisation fédérale "Electricité" Surcharges unitaires valables au niveau du GRT

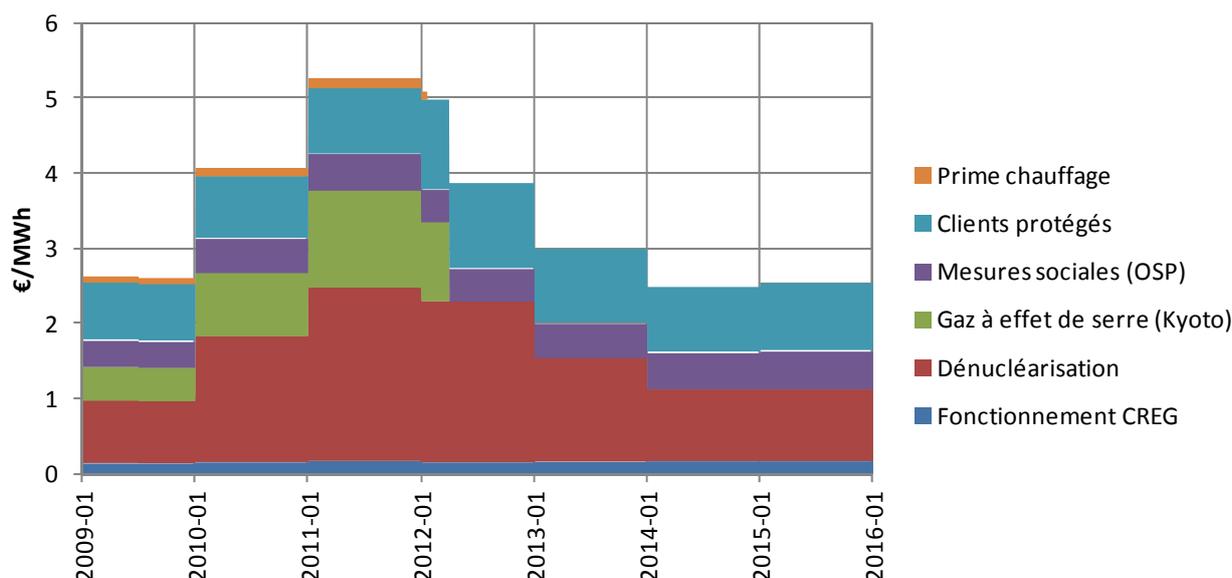


Figure 17 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes  
Source : CREG

Outre la cotisation fédérale, il existe un autre prélèvement fédéral : la **cotisation sur l'énergie**. Toutefois, les entreprises faisant l'objet de cette étude peuvent en être exonérées entièrement ou partiellement. Le montant de cette cotisation sur l'énergie est fixe et s'élève, à partir de janvier 2015, selon les cas à :

- 0 €/MWh pour raccordement > 1 kV ;
- 0 €/MWh pour raccordement < 1 kV et entreprise grande consommatrice avec accord environnemental (« EGCAE ») ;
- 0.957 €/MWh : raccordement < 1 kV et entreprise avec accord environnemental (« EAE ») ;
- 1.914 €/MWh pour les autres clients professionnels ou non.

### 2.2.9 Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour l'électricité, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau électrique. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie ou la surcharge de soutien aux énergies renouvelables mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 18 ci-dessous.

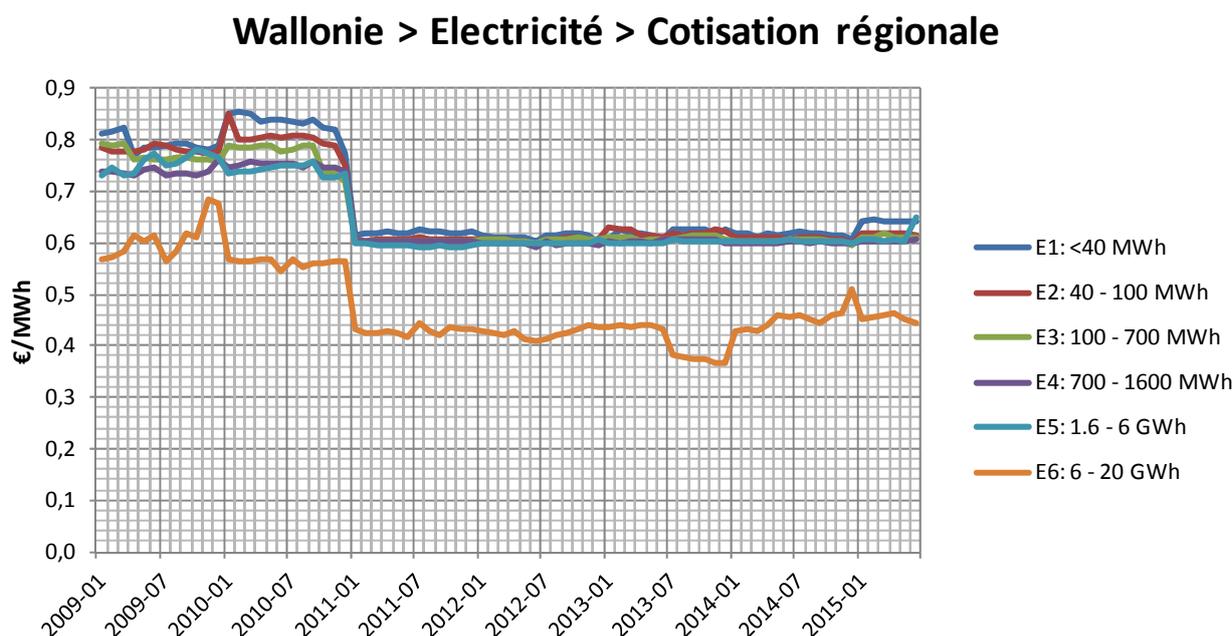


Figure 18 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité (et ses modifications ultérieures en particulier le décret du 11 avril 2014) définit le montant de la redevance de raccordement au réseau électrique pour les clients « haute tension » ayant une consommation annuelle :

- inférieure à 10 GWh : entre 0.6 €/MWh et 1.2 €/MWh ;
- supérieure ou égale à 10 GWh : entre 0.3 €/MWh et 0.6 €/MWh.

A défaut d'une décision du Gouvernement wallon, le taux minimum s'applique ; ce qui en l'occurrence est le cas. Dès lors, les évolutions présentées à la Figure 18 ci-dessus nous semblent cohérentes à partir de 2011 mais nous n'avons pas d'explication quant à la diminution observée pour E6 au second semestre 2013. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

## 2.3 Détail des composantes par classe de consommation

Les prix moyens all-in HTVA du MWh d'électricité ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie, la contribution énergie renouvelable et cogénération, les coûts liés au transport, à la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autre » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au chapitre 2.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce chapitre.

### 2.3.1 Classe de consommation E1 (< 40 MWh)

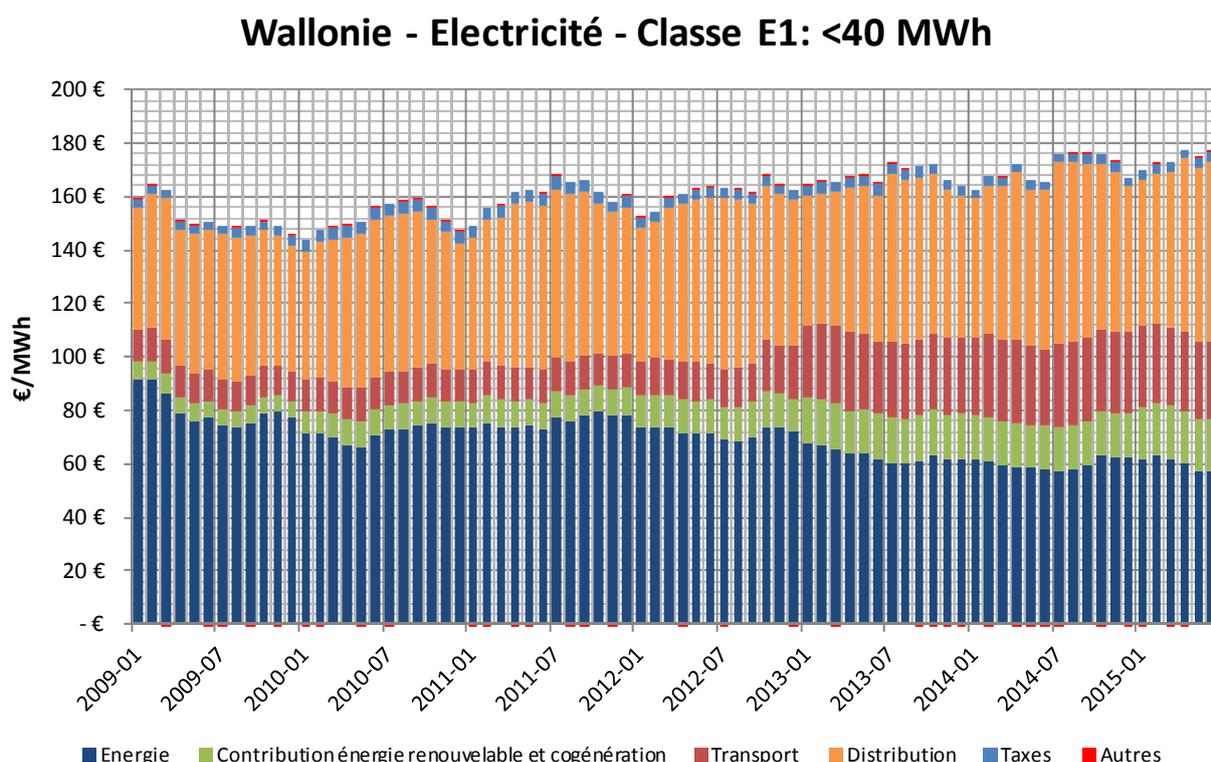


Figure 19 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité  
(classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 19, la CWaPE constate que les postes dominants dans le prix de l'électricité sont, d'une part, la composante énergie et, d'autre part, le terme de distribution. La Figure 20 ci-dessous nous apprend que pour la classe de consommation E1, consommation annuelle d'électricité inférieure à 40 MWh, la composante énergie pèse pour 33% dans le prix de l'électricité; le terme de distribution est quant à lui de l'ordre de 38%.

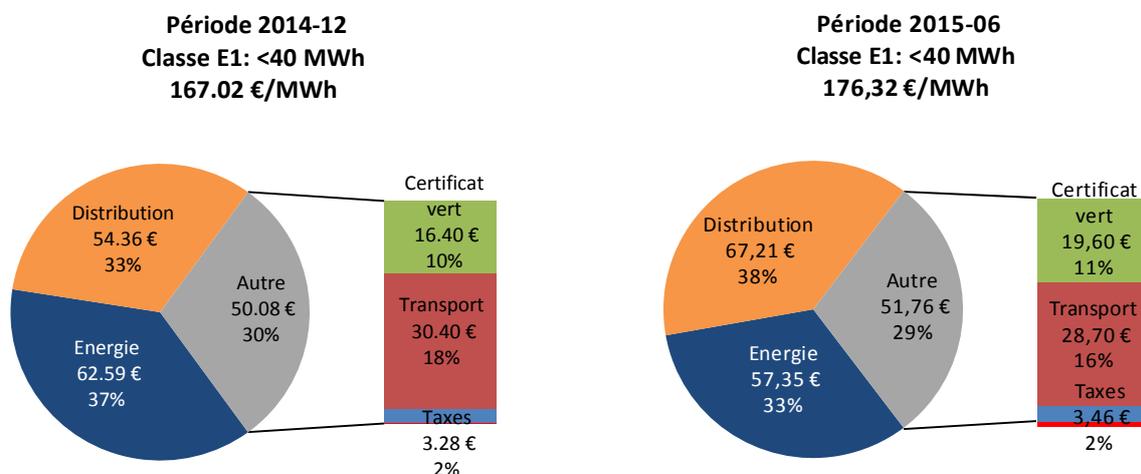


Figure 20 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA)

En juin 2015, le coût des certificats verts est de 19.60 €/MWh en sensible hausse par rapport à décembre 2014 en raison d'un quota en augmentation. Ceci étant le coût reste largement inférieur au montant de l'amende imposée aux producteurs pour l'année 2015. Cette dernière s'élève à 27.70 €/MWh (quota de 27.70% et amende de 100 €/CV manquant).

La Figure 21 ci-dessous permet de mieux comprendre les évolutions des prix entre janvier 2009 et juin 2015 ainsi qu'entre décembre 2014 et juin 2015.

Ainsi de janvier 2009 à juin 2015, le prix au MWh (HTVA) pour la classe de consommation E1 s'est apprécié de 17.65 € ; cette hausse étant la conséquence de la hausse de la composante certificat vert, des tarifs de transport et de distribution et dans une moindre mesure des taxes. Toutefois ces hausses ont été partiellement compensées par la baisse du prix de l'énergie (-34.00 €). Pour le dernier semestre (décembre 2014 à juin 2015), le prix du MWh a augmenté de 9.30 € résultant principalement des augmentations des composantes distribution et soutien aux énergies renouvelables, qui ont été expliquées précédemment principalement par l'assujettissement des GRD à l'ISOC et par la hausse des quotas CV, et se vérifient à proportions variées pour tous les clients de E1 à E6. Ces augmentations ne sont toutefois que légèrement amorties par les diminutions de l'énergie et du transport.

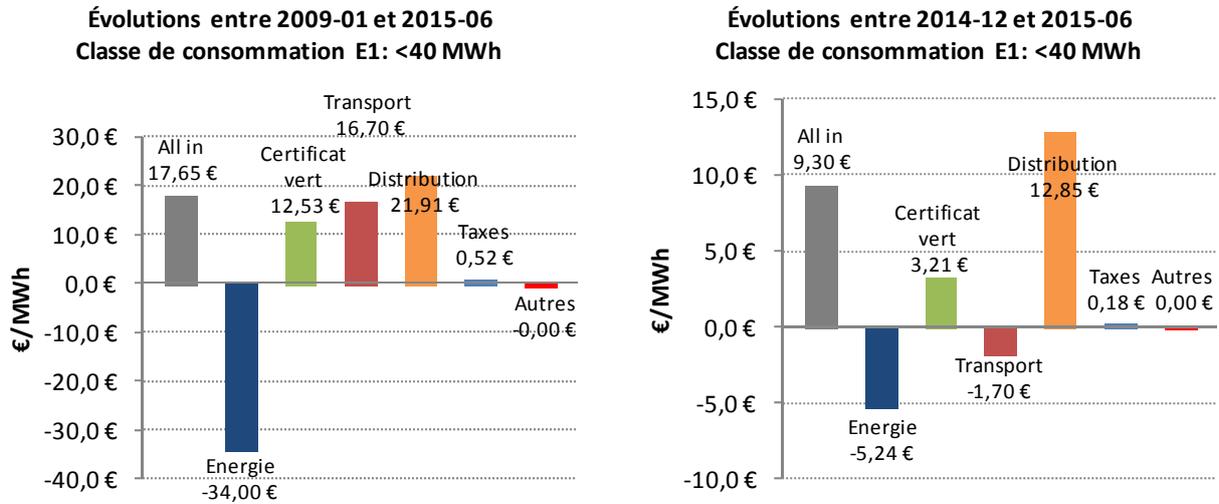


Figure 21 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

### 2.3.2 Classe de consommation E2 (40 - 100 MWh)

#### Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

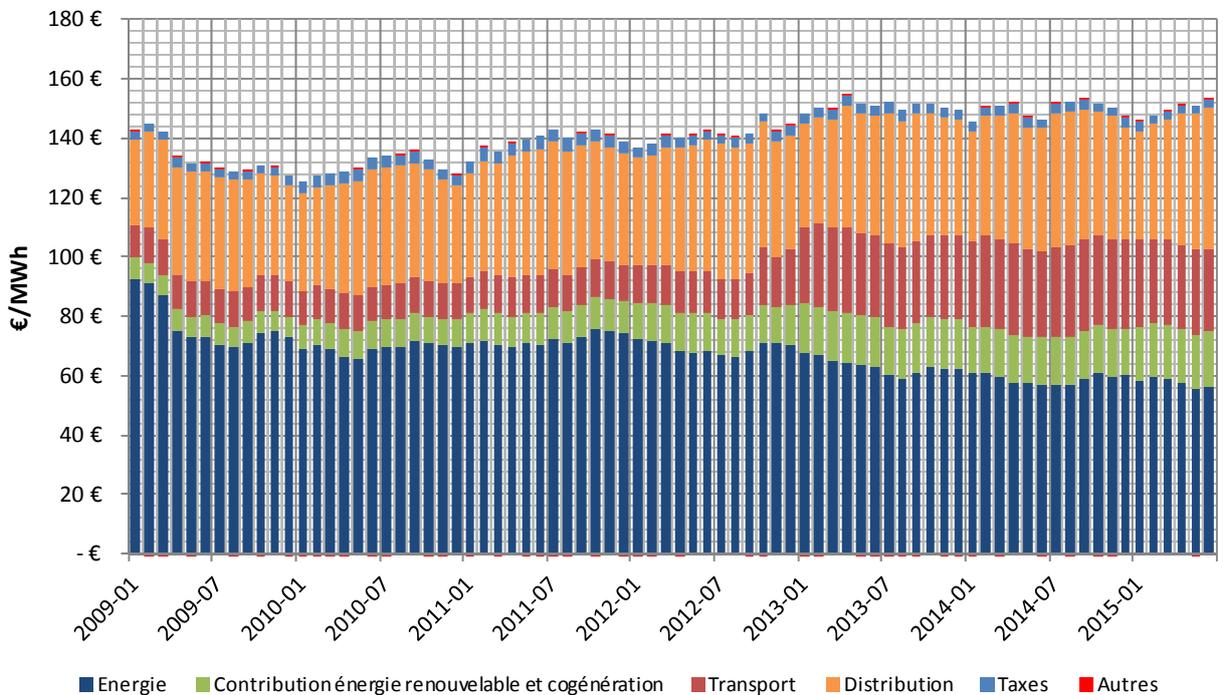


Figure 22 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

De nouveau, les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (67% en décembre 2014 ; 68% en juin 2015) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E2 (40 à 100 MWh/an).

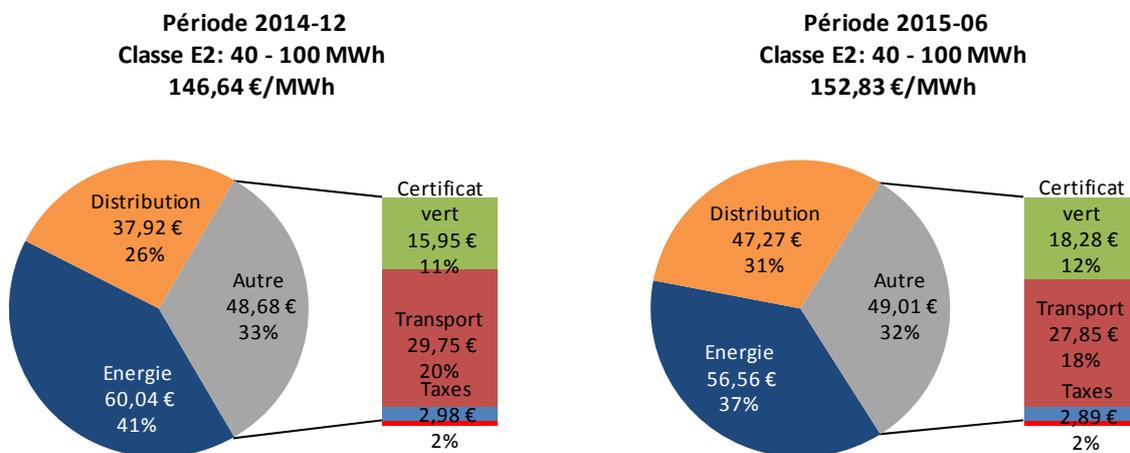


Figure 23 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40-100 MWh, prix all-in HTVA)

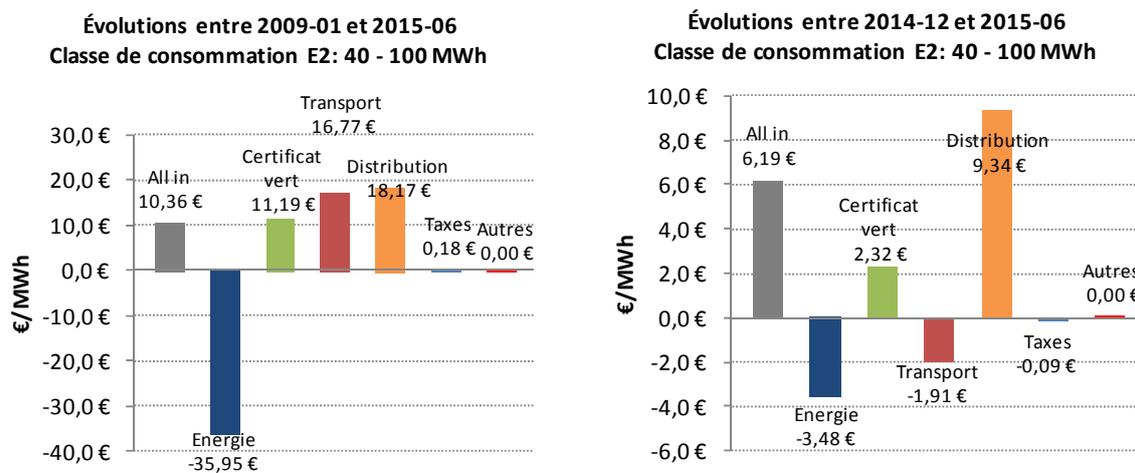


Figure 24 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et juin 2015 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 4.17 € entre ces deux périodes.

Au cours du dernier semestre, le prix du MWh a augmenté de 6 €, la hausse de la distribution et du soutien aux énergies renouvelables n'étant que partiellement compensée par la baisse de l'énergie et du transport.

### 2.3.3 Classe de consommation E3 (100 - 700 MWh)

#### Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

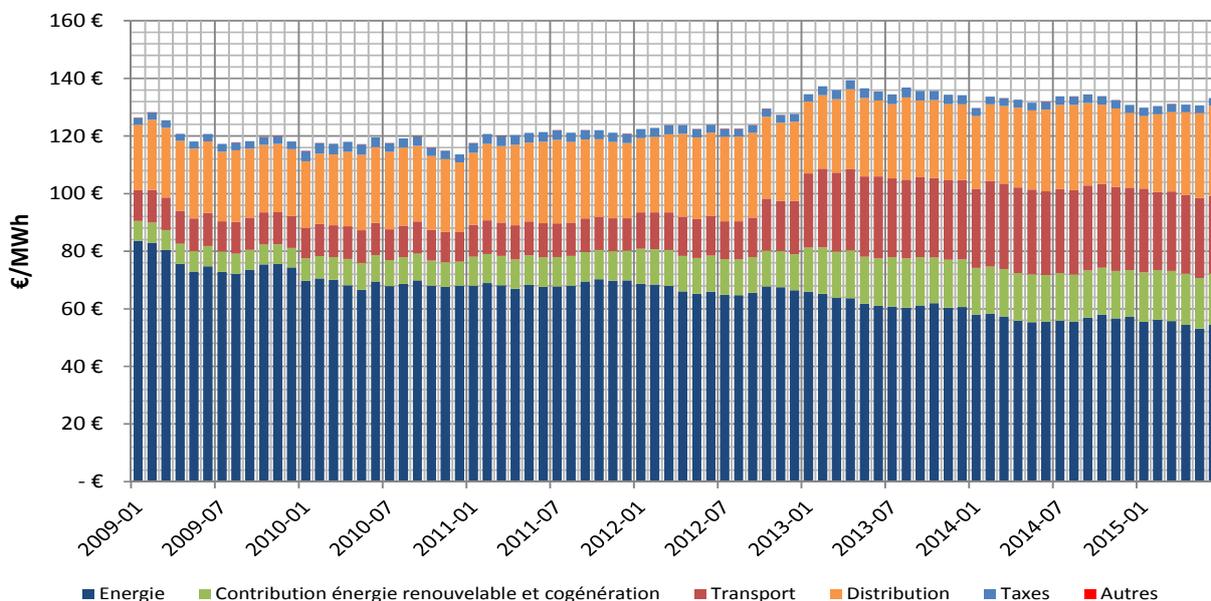


Figure 25 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

Les termes énergie et distribution pèsent pour près de deux tiers (64% en décembre 2014 ; 65% en juin 2015) dans le prix all-in de l'électricité pour la classe de consommation E3 (100 à 700 MWh/an).

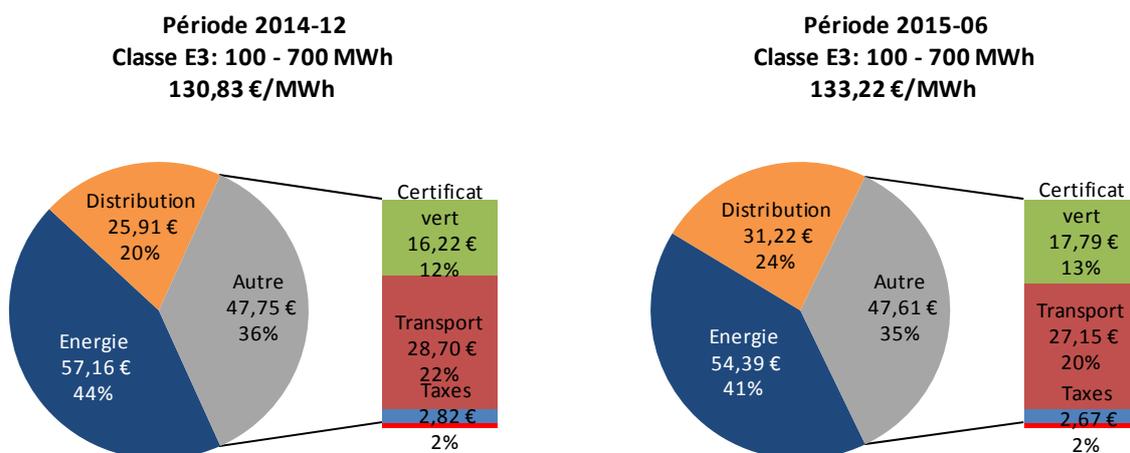


Figure 26 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA)

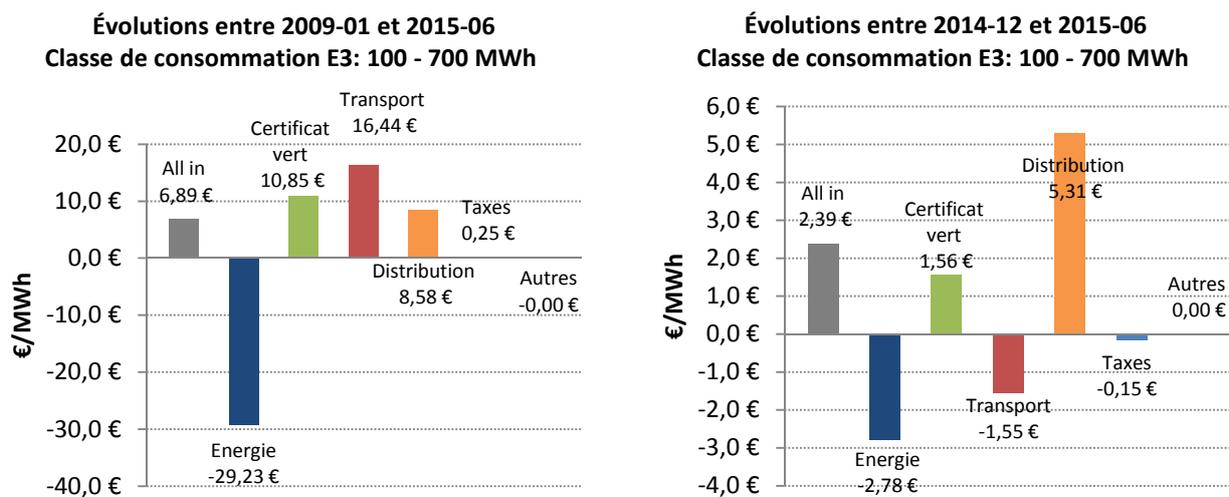


Figure 27 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et juin 2015 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 6.89 € entre ces deux périodes.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, le prix du MWh a augmenté de 2.39 € ; la hausse des composantes certificat vert et distribution n'étant que partiellement compensée par la diminution des termes énergie et transport.

2.3.4 Classe de consommation E4 (700 - 1 600 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

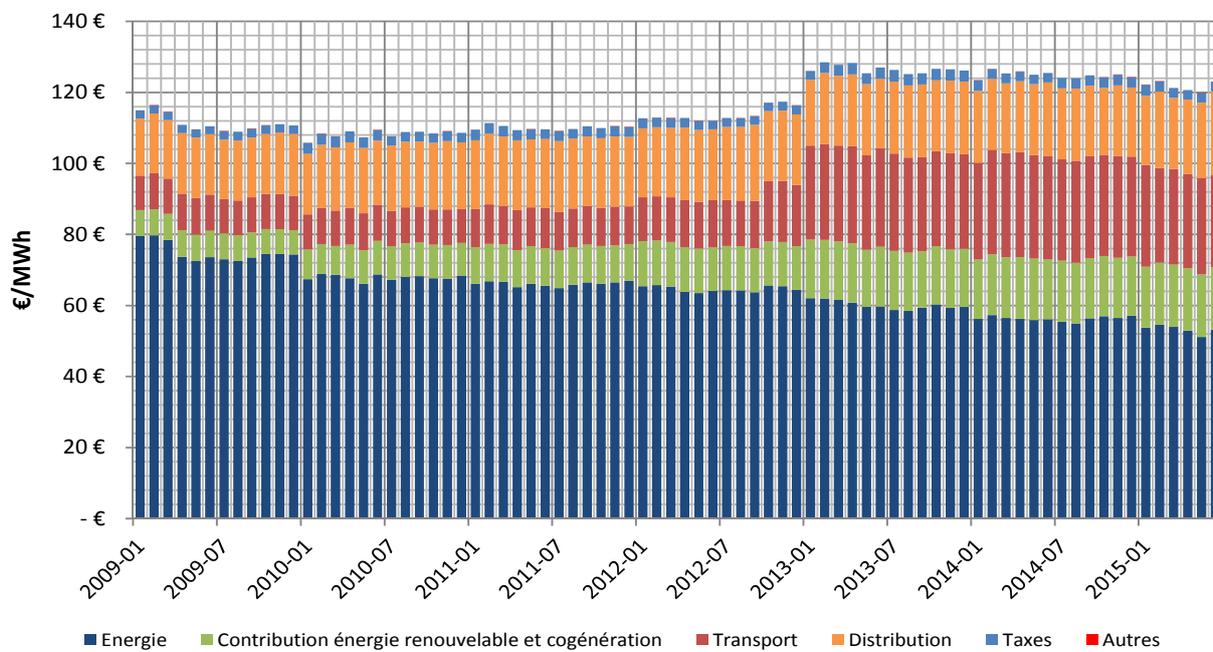


Figure 28 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

L'énergie est le terme principal de la facture et compte pour 43% ; le transport arrive en deuxième position et représente 21% de cette facture.

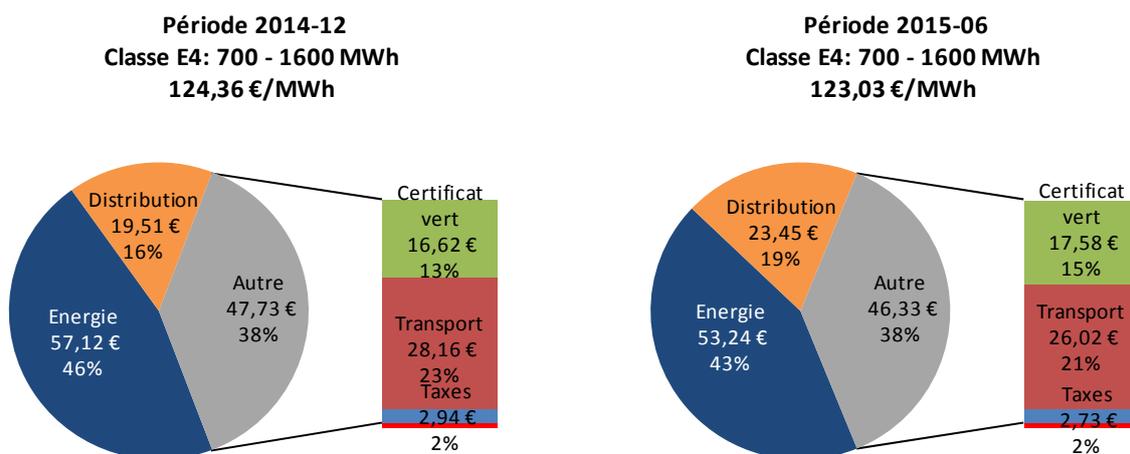


Figure 29 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA)

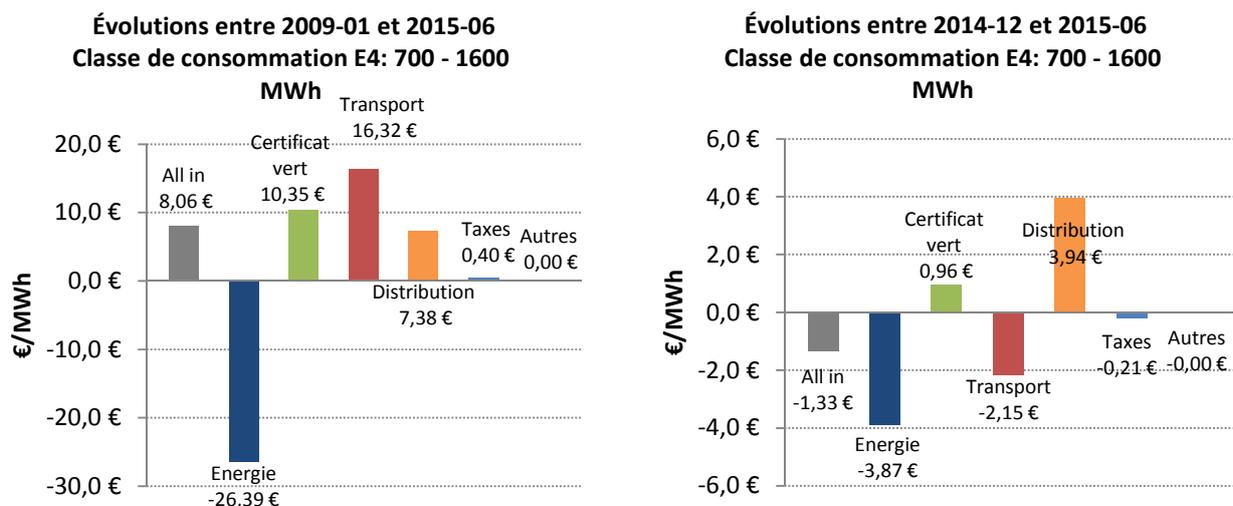


Figure 30 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

Si l'on compare les mois de décembre 2014 et juin 2015, le prix du MWh est en baisse de 1.33 €. Cette diminution est principalement due à la diminution du terme énergie (-3.87 €/MWh) et du transport (-2.15 €/MWh) qui compense la sensible hausse de la distribution (+3.94 €/MWh).

2.3.5 Classe de consommation E5 (1 600 - 6 000 MWh)

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

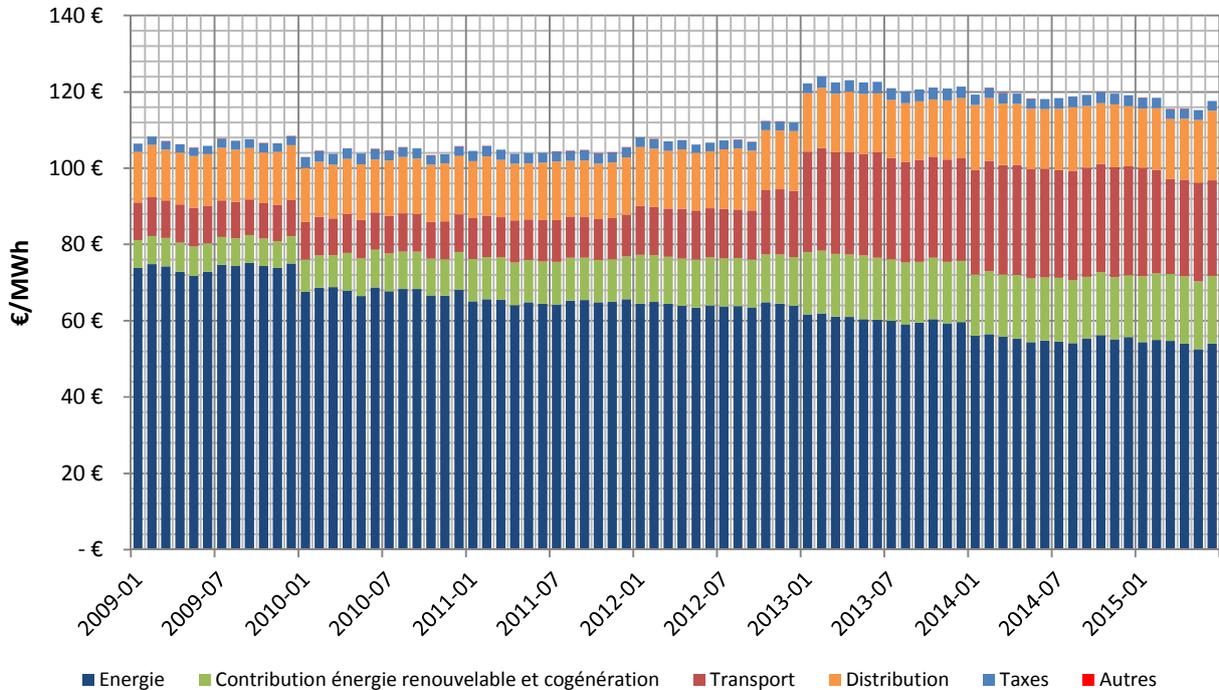


Figure 31 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

A la figure ci-dessus, la CWaPE observe au passage du 1<sup>er</sup> octobre 2012 et ensuite au 1<sup>er</sup> janvier 2013, une augmentation de la composante de transport. Ceci est la résultante de la surcharge liée à l'obligation de rachat des certificats verts par Elia.

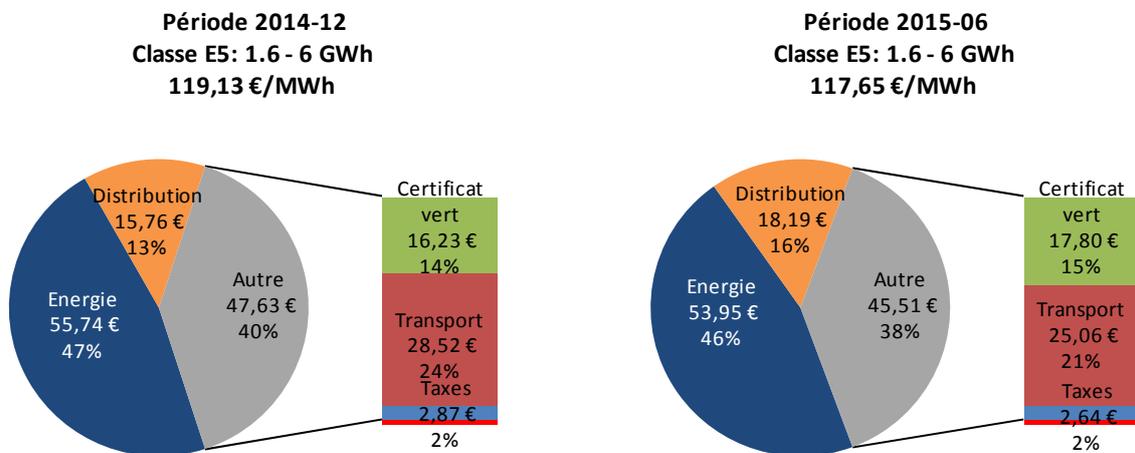


Figure 32 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie pèse, pour la classe de consommation E5, pour près de la moitié dans le prix total du MWh d'électricité. Le transport est quant à lui le deuxième terme avec 21% en juin 2015.

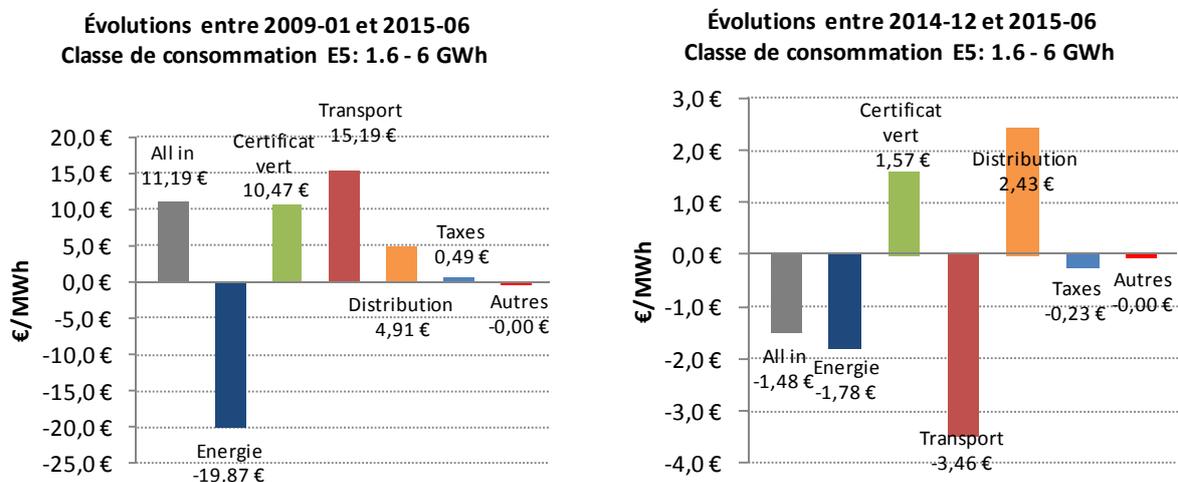
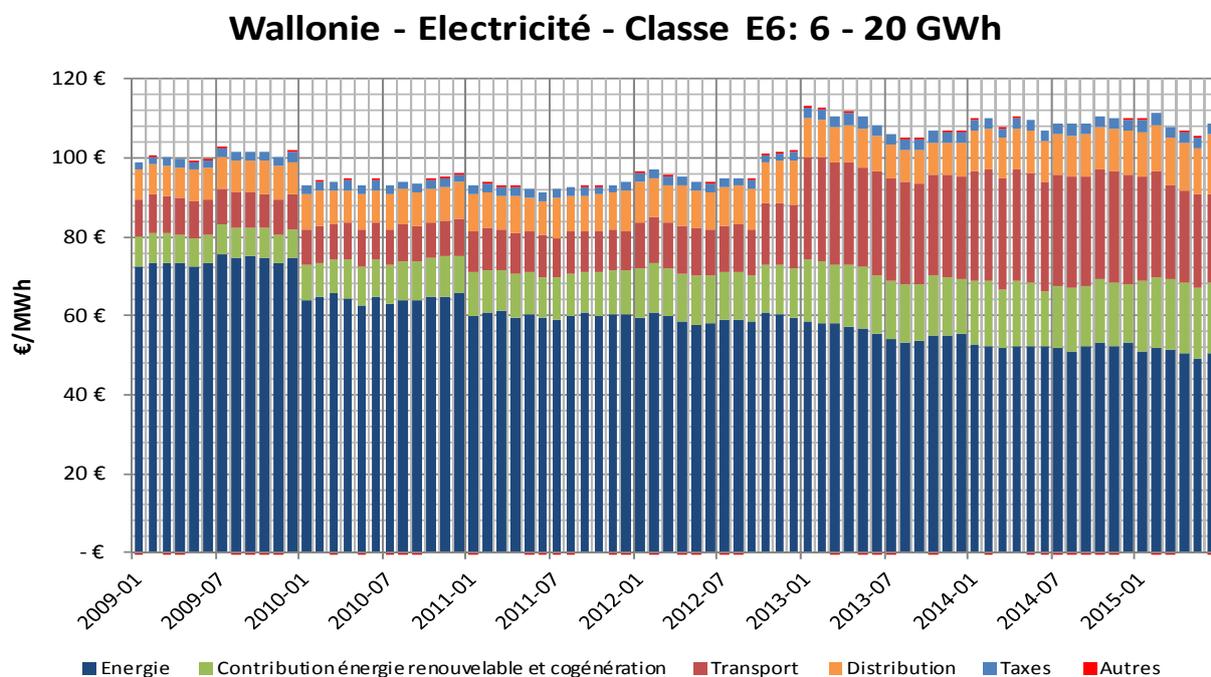


Figure 33 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

Sur les six derniers mois, le prix du MWh d'électricité est en baisse de 1.48 €. Cette diminution est principalement due à la diminution du terme énergie (-1.78 €/MWh) et du terme de transport (-3.46 €/MWh) tempérée toutefois par une augmentation du terme de distribution (+2.43 €/MWh).

### 2.3.6 Classe de consommation E6 (6 - 20 GWh)



**Figure 34 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)**

La figure ci-dessus laisse apparaître une augmentation du terme de transport en octobre 2012 et en janvier 2013 ; conséquence de l'introduction de la surcharge CV Elia liée à l'obligation de rachat par ce dernier des certificats verts excédentaires sur le marché wallon<sup>24</sup>. De même la composante énergie tend à diminuer sur l'ensemble de la période étudiée. Ce terme énergie pèse pour près de la moitié dans le prix au MWh (cf. figure ci-dessous).

<sup>24</sup> L'effet de l'exonération n'est pas encore visible dans les chiffres de cette étude

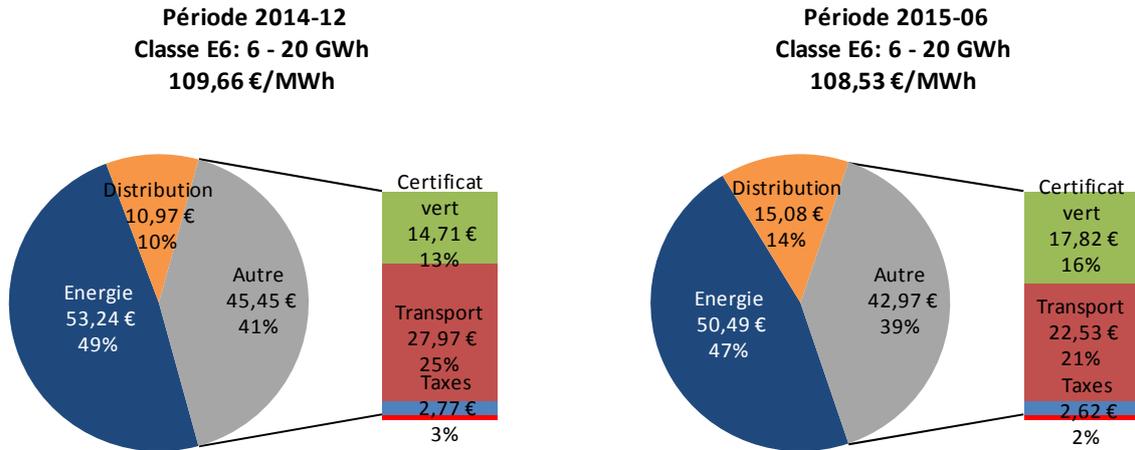


Figure 35 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA)

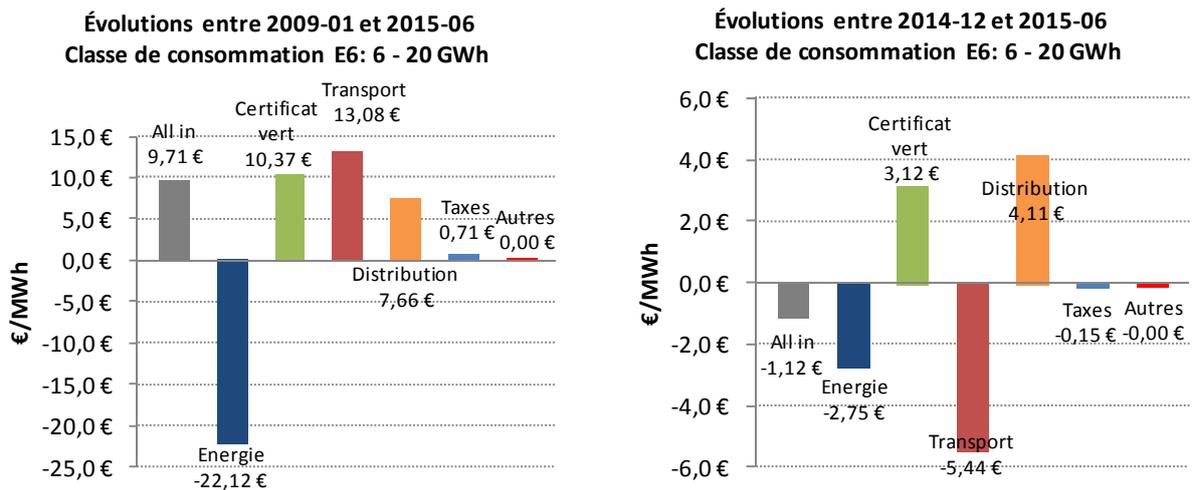


Figure 36 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

La forte baisse de l'énergie observée entre janvier 2009 et juin 2015 n'a pas permis de compenser la hausse des autres termes de la facture (certificat vert, transport, distribution et taxes). Au final, le prix du MWh d'électricité augmente de 9.71 € entre ces deux périodes.

Au cours de 1<sup>er</sup> semestre 2015, le prix du MWh a diminué de 1.12 €, les termes énergie et transport à la baisse à l'inverse des composantes certificat vert et distribution qui sont quant à elles en hausse.

### 3 Prix du gaz naturel

#### 3.1 Evolution du prix global du gaz naturel

##### 3.1.1 Evolution du prix moyen par classe de consommation

Les évolutions du prix moyen du gaz naturel par classe de consommation sont reprises à la Figure 37 et au Tableau 11. Le lecteur trouvera à l'Annexe 2 le tableau de chiffres ayant permis d'établir la Figure 37. Comme attendu, il apparaît que le prix est dégressif en fonction des consommations annuelles à quelques exceptions près. Les évolutions temporelles d'une classe de consommation à l'autre vont dans le même sens.

Pour les classes de consommation G1 à G3, de fortes variations liées à la distribution sont toutefois observées (voir plus loin §3.2.3 p59). En effet, pour ces petits consommateurs, cette composante s'accroît pour les mois situés en dehors de la saison de chauffe (généralement considérée dans la littérature comme allant du 15 octobre au 15 mai pour la Belgique) ; c'est ce que nous appellerons l'effet de saisonnalité. En période de faibles consommations – en particulier pour les entreprises où le gaz n'est utilisé que pour le chauffage des locaux – le terme fixe d'allocation de compteur pèse beaucoup plus lourd dans la facture finale. Or, ce terme fixe fait partie de la composante liée à la distribution puisque perçu par le fournisseur pour compte du gestionnaire du réseau de distribution.

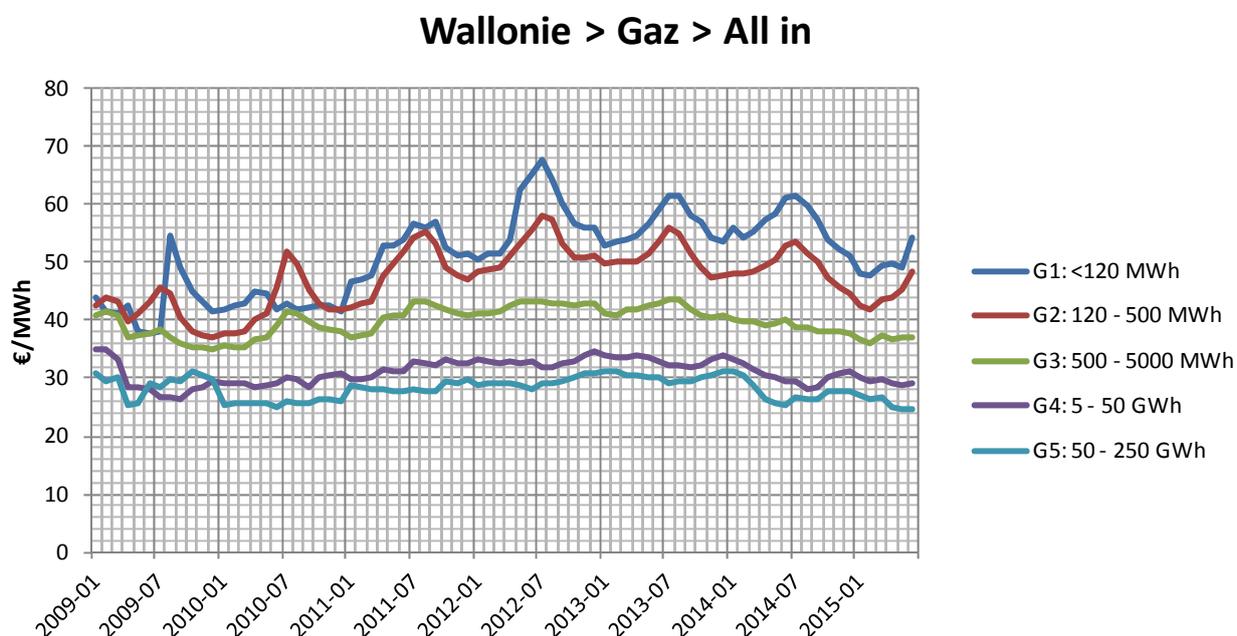


Figure 37 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Il ressort de la figure ci-dessus que le prix moyen all-in s'est stabilisé en 2013 par rapport à 2012. Rappelons que fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et jusque fin 2012, fut instauré le gel des prix variables de l'énergie pour les particuliers et PME dont la consommation annuelle de gaz est inférieure à 100 MWh, soit une bonne partie de la classe de consommation G1. Aucun rattrapage des prix n'a cependant été constaté en

janvier 2013 ; l'évolution présentée à la figure ci-dessus laisse même pressentir le contraire. En 2014, le prix all-in est reparti à la baisse terminant l'année à un niveau inférieur à celui de décembre 2013.

Enfin le 1<sup>er</sup> semestre 2015 est marqué par des évolutions contrastées selon les classes de consommation. Ainsi pour les plus petits consommateurs (classes G1 et G2), les prix ont une hausse sensible à partir de mars 2015. Pour les autres classes de consommation (classes G3 à G5), le prix s'est stabilisé voire a légèrement diminué en fin de période.

Le tableau ci-dessous reprend les prix moyens pour les mois de janvier des années 2009 à 2015 ainsi que les mois de décembre 2014 et juin 2015.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	43.83	42.68	40.81	35.01	30.71
2010-01	42.02	37.65	35.65	29.05	25.42
2011-01	46.64	42.22	37.05	29.98	28.92
2012-01	50.30	48.44	41.11	33.13	28.85
2013-01	52.89	49.83	41.04	33.94	31.04
2014-01	56.02	48.08	40.20	33.28	31.10
2014-12	51.30	44.76	37.85	31.03	27.87
2015-01	47.97	42.45	36.70	30.02	27.04
2015-06	54.10	48.26	37.12	29.04	24.56
Evolution 2009-01 à 2015-06	<b>+23.4%</b>	<b>+13.1%</b>	<b>-9.0%</b>	<b>-17.0%</b>	<b>-20.0%</b>
TCAM <sup>25</sup> 2009-01 à 2015-06	<b>+3.3%</b>	<b>+1.9%</b>	<b>-1.5%</b>	<b>-2.9%</b>	<b>-3.4%</b>
Evolution 2014-12 à 2015-06	<b>+5.5%</b>	<b>+7.8%</b>	<b>-1.9%</b>	<b>-6.4%</b>	<b>-11.9%</b>

Tableau 11: Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA)

Sur la période étudiée, de janvier 2009 à juin 2015, les petits consommateurs ont subi des augmentations du prix all-in du MWh allant de +13.1% (G2) à +23.4% (G1) tandis que les prix diminuaient pour les plus gros consommateurs. L'évolution des prix au cours des six premiers mois de 2015 suit la même tendance avec des hausses de prix pour les classes G1 et G2 (de +5.5% à +7.8%) et des baisses de prix pour les classes G3 à G5 (de -1.9% à -11.9 %).

### 3.1.2 Prix annuel moyen

Outre les évolutions mensuelles présentées précédemment, il est parfois intéressant de pouvoir disposer de chiffres annuels ; c'est dès lors l'objet de ce paragraphe. Précisons qu'il s'agit ici non pas d'une moyenne mensuelle des chiffres présentés au paragraphe précédent mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés (MWh).

<sup>25</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

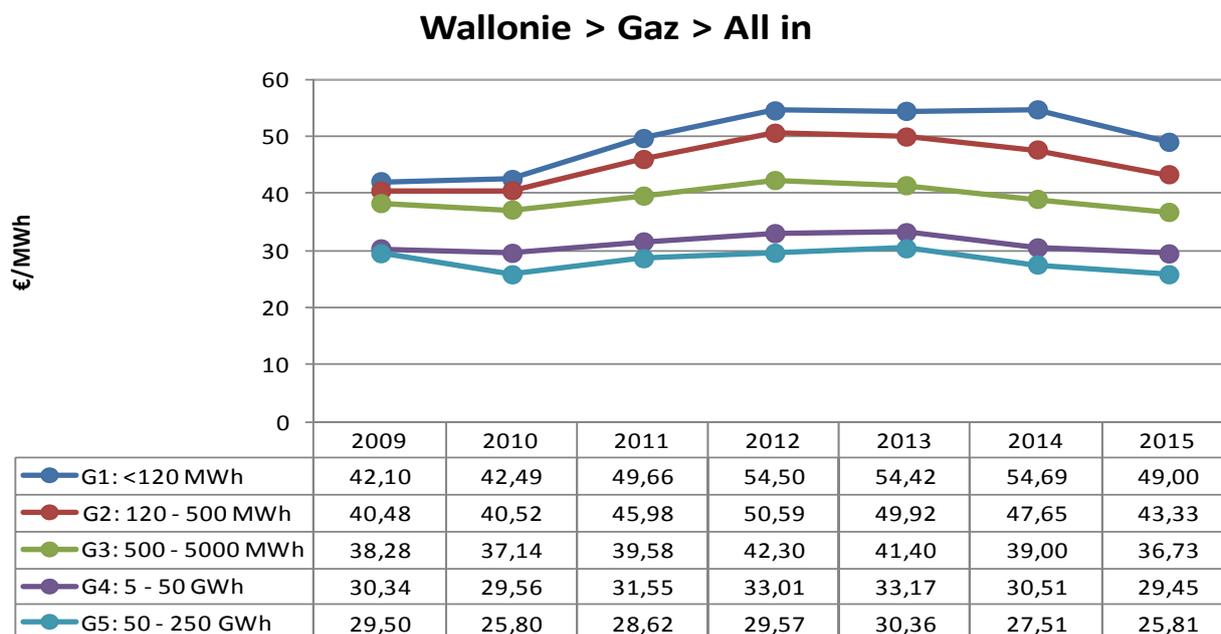


Figure 38 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA)

De même, pour le lecteur qui ne voudrait retenir qu'un seul chiffre par année, le graphique ci-dessous donne le prix moyen all-in toutes classes de consommation confondues. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une moyenne des chiffres présentés précédemment mais bien d'une moyenne pondérée en fonction des volumes livrés. En moyenne pour l'année 2015, toutes classes de consommation confondues (<250 GWh/an), le prix du MWh de gaz s'établit à 34,00 € HTVA ; soit en baisse de 2,3% par rapport à 2014.

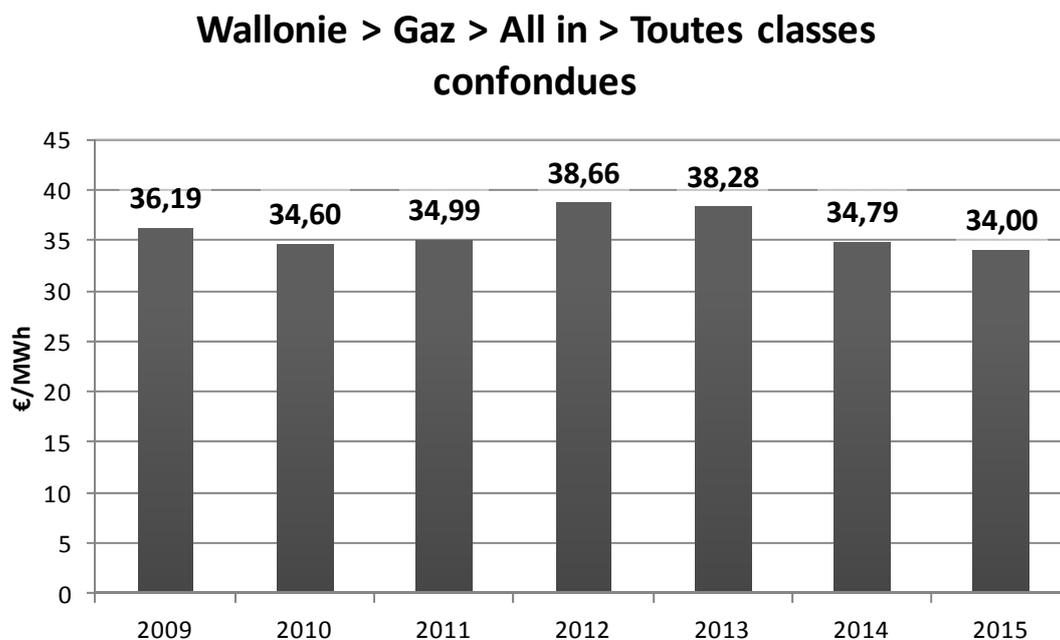


Figure 39 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA)

### 3.1.3 Mise en perspective avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009

Comme cela a été fait pour l'électricité, les résultats de cette étude sont mis en perspective avec les résultats des enquêtes menées précédemment auprès des consommateurs. Rappelons tout de même que la méthode d'obtention des données n'est pas la même d'une étude à l'autre (enquête auprès des consommateurs d'une part ; données transmises par les fournisseurs d'autre part).

Les classes de consommation utilisées dans l'étude précédente (I0 à I4) et dans la présente étude (G1 à G5) sont tout à fait superposables ; la dénomination (G1 à G5) ayant été retenue afin d'éviter toute ambiguïté avec les nouvelles classes d'Eurostat suite aux changements méthodologiques de cette institution en 2007. Dès lors, bien que les méthodes d'acquisition des données soient fortement différentes, nous avons voulu mettre les résultats de la présente étude en regard des résultats de l'étude précédente et pouvoir ainsi avoir une vision sur un intervalle de temps beaucoup plus large.

La Figure 40 reprend donc les évolutions du prix du gaz naturel All-in HTVA pour les clients professionnels :

- de juin 2004 à mars 2009 (classes I0 à I4) : obtenues par enquêtes auprès des consommateurs ;
- de janvier 2009 à juin 2015 (classes G1 à G5) : obtenues auprès des fournisseurs.

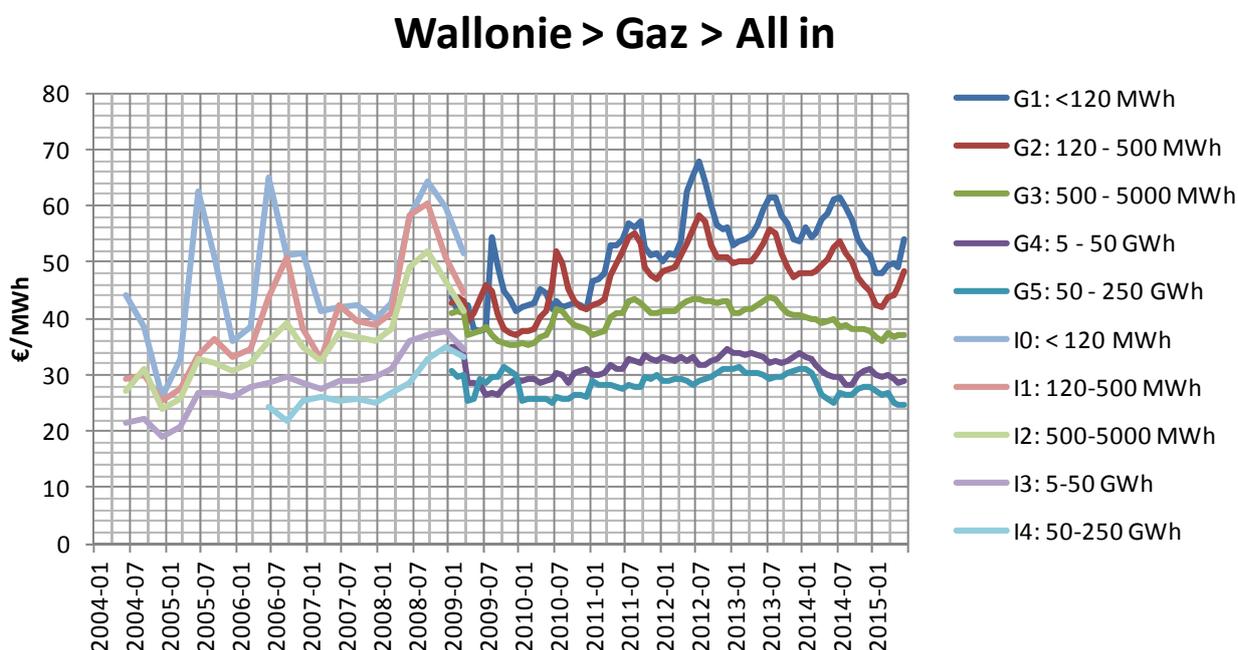


Figure 40 : Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix All-in HTVA du MWh de gaz naturel)

La périodicité entre ces deux études étant différente (cf. §2.1.4 p20), le mois de mars 2009 a la particularité d'être le seul mois couvert par ces deux études. Pour mars 2009, selon les classes de consommation un écart est de 1 à 4% entre les deux études pour les classes de consommation G2 (I1) à G4(I3). Pour les classes extrêmes, les écarts sont plus importants (G1-I0 et G5-I4) soit respectivement 25% et 10%.

## 3.2 Evolution des composantes du prix du gaz naturel

Comme ce fut le cas dans le chapitre relatif à l'électricité, la première partie de ce chapitre (§3.2.1) visera à présenter les tendances auxquelles le lecteur peut s'attendre dans les résultats.

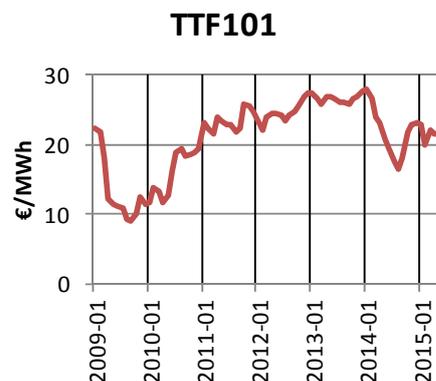
Ensuite (§3.2.2 au §3.2.6), les évolutions des différentes composantes constituant le prix du MWh de gaz naturel seront ensuite analysées.

### 3.2.1 Evolution a priori des composantes du prix du gaz naturel

Sur base des données publiées par la CREG, par la CWaPE, par certains fournisseurs et/ou d'échos dans la presse, il est possible à priori, c'est à dire sans regarder les résultats de l'étude, d'avoir une idée de l'évolution des composantes du prix de l'électricité. Ainsi pour :

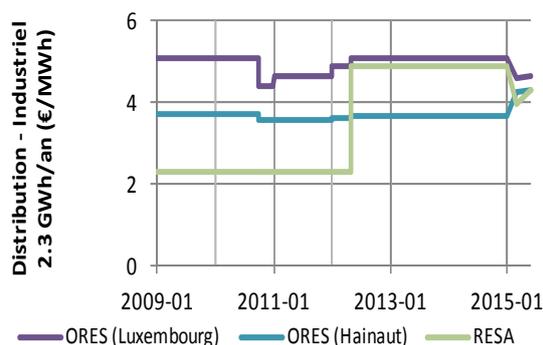
- l'énergie (y compris transport) :

de manière générale et en particulier pour le gaz naturel, les prix ont fortement chuté au premier semestre 2009 conséquence de la crise économique de l'automne 2008. Ensuite les indicateurs sont repartis à la hausse jusque fin 2013 (cf. évolution du TTF ci-contre). En 2014, l'indice TTF 101 est parti à la baisse pour les trois premiers trimestres avant de terminer en hausse au dernier trimestre mais sans pour autant rattraper son niveau de début d'année. Le 1<sup>er</sup> semestre 2015 est à nouveau marqué par une tendance à la baisse de sorte qu'une baisse du prix de la composante énergie est attendue en 2015 par rapport à 2014.



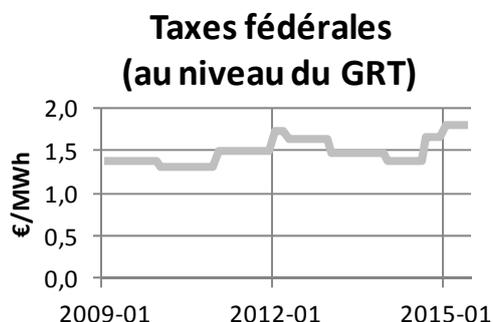
- les tarifs de distribution :

les tarifs de distribution sont fixés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014. L'année 2015 est marquée d'une part par l'approbation de nouveaux tarifs par la CWaPE et d'autre part par l'assujettissement des GRD à l'ISOC ce qui a sérieusement impacté les tarifs. Notons finalement qu'en 2011, la redevance de voirie - qui jusqu'ici n'avait pas été appliquée - a été activée par le Gouvernement wallon.



- les taxes fédérales :

fin 2013, la cotisation fédérale était de 0.4774 €/MWh. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, elle était en légère diminution pour s'établir à 0.3978 €/MWh. Au 1<sup>er</sup> septembre, la surcharge "clients protégés" a été revue à la hausse faisant ainsi grimper la cotisation fédérale à 0.6706 €/MWh. Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015, elle s'établit à 0.7959 €/MWh en raison de la hausse de la surcharge OSP. La cotisation énergie s'est également inscrite en très légère hausse.



- la cotisation régionale :

les montants de la cotisation régionale (redevance de raccordement au réseau gazier) n'ayant pas été modifiés, il ne devrait y avoir aucune évolution sur la période étudiée.

### 3.2.2 Evolution de la part énergie (y compris transport)

Dans le cas du gaz naturel, il n'est pas toujours possible de faire la distinction entre la partie énergie et le transport. Dès lors, ces deux composantes ont été regroupées ici en une seule.

Comme nous le verrons aux §3.3.1 à §3.3.5, la composante énergie est la composante déterminante dans le prix all-in du gaz naturel. Elle constitue en effet de 70% à 95% du montant global de la facture. Par conséquent, c'est son évolution qui est déterminante pour le prix all-in.

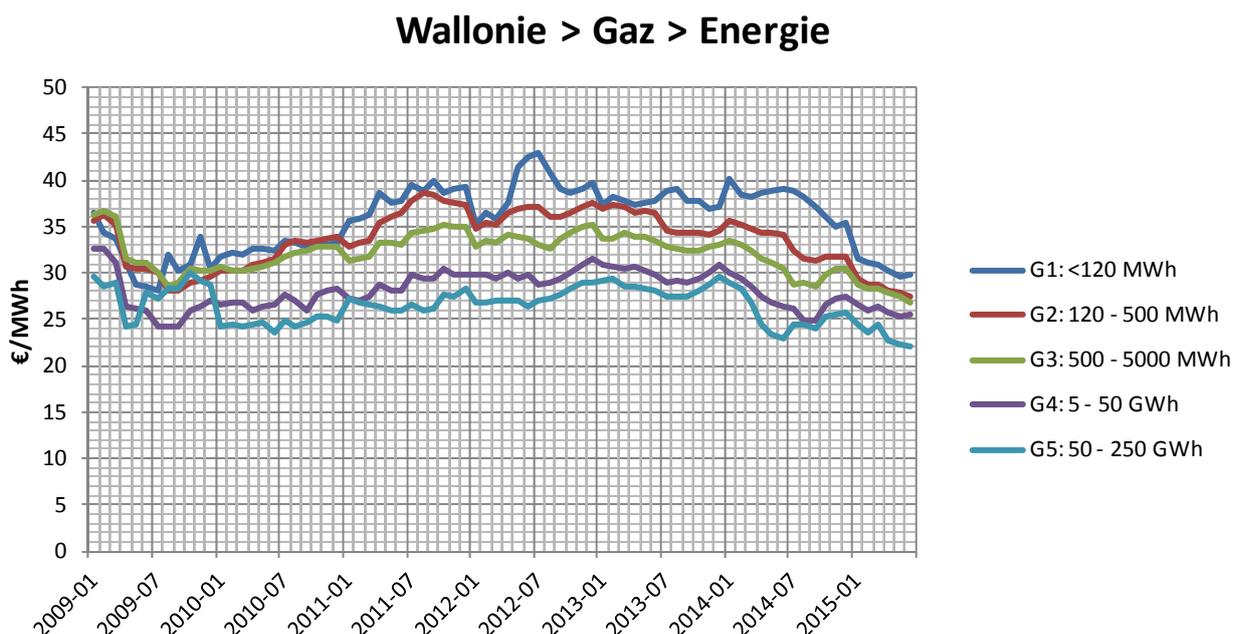


Figure 41 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel

Comme pour l'électricité, le prix du gaz naturel est parti à la baisse au premier semestre 2009 ; conséquence de la crise économique mais aussi de l'offre excédentaire de GNL et de la découverte de gaz de schiste aux Etats-Unis. Ensuite, les prix sont repartis à la hausse jusque fin décembre 2012. En 2013, la baisse des prix au premier semestre est compensée par une reprise de ceux-ci au second semestre. L'année 2014 est quant à elle marquée par une belle baisse du prix du gaz malgré une reprise en fin d'année. Ainsi les prix pratiqués en décembre 2014 restent en dessous de ceux pratiqués un an plus tôt. Enfin le 1<sup>er</sup> semestre 2015 est à nouveau marqué par une diminution des prix. Il est probable que la réduction régulière et progressive de la consommation des centrales au gaz en Belgique ait également impacté le prix du gaz naturel à la baisse durant la période visée par l'étude.

La Figure 41 met en évidence une dégressivité de la composante énergie en fonction de la classe de consommation. Quelques accidents pour lesquels nous n'avons pas d'explication sont toutefois observés pour la classe G5 (50 à 250 GWh/an) en 2009. Notons enfin que si nous n'observons pas ou peu de différentiel de prix entre les classes G1 à G3 jusqu'en 2011, ce différentiel est aujourd'hui plus marqué, marquant selon la CWaPE une concurrence plus importante, et une recherche du prix le plus juste par segment.

	G1: <120 MWh	G2: 120 - 500 MWh	G3: 500 - 5000 MWh	G4: 5 - 50 GWh	G5: 50 - 250 GWh
2009-01	36.40	35.74	36.34	32.54	29.59
2010-01	31.86	30.27	30.58	26.64	24.21
2011-01	35.67	32.89	31.32	27.25	27.30
2012-01	35.13	34.69	32.93	29.91	26.73
2013-01	37.45	36.97	33.66	30.89	29.27
2014-01	40.13	35.57	33.40	30.06	28.94
2014-12	35.37	31.84	30.40	27.48	25.63
2015-01	31.53	29.40	28.70	26.58	24.41
2015-06	29.83	27.54	26.87	25.45	22.01
Evolution 2009-01 à 2015-06	-18.1%	-22.9%	-26.1%	-21.8%	-25.6%
TCAM <sup>26</sup> 2009-01 à 2015-06	-3.1%	-4.0%	-4.6%	-3.8%	-4.5%
Evolution 2014-12 à 2015-06	-15.7%	-13.5%	-11.6%	-7.4%	-14.1%

Tableau 12: Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel par classe de consommation (€/MWh HTVA)

Au tableau ci-dessus, il apparaît qu'au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, le prix de la composante énergie du gaz est en baisse (de -7.4% à -15.7% selon la classe de consommation). Sur l'ensemble de la période étudiée, les prix sont également en baisse pour l'ensemble des classes de consommations allant de -18.1% jusqu'à -26.1%.

Enfin, rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la régulation du filet de sécurité<sup>27</sup> est entrée pleinement en vigueur. A partir de cette date, les indexations des prix variables de l'énergie ne sont possibles qu'au 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre moyennant acceptation de la CREG. Par ailleurs, les prix variables

<sup>26</sup> TCAM = Taux de Croissance Annuel Moyen

<sup>27</sup> Cf. loi du 8 janvier 2012 portant sur la modification de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres canalisations

de l'énergie facturés aux clients résidentiels et aux PME ne peuvent plus évoluer que selon des cotations boursières sur le marché Central Ouest Européen (CWE).

### 3.2.2.1 Comparaison de l'évolution du prix de la composante énergie avec des indicateurs macro-économiques

Les figures de la page suivante mettent en perspective les évolutions du prix de la composante énergie du gaz naturel pour les différentes classes de consommation avec les évolutions d'indicateurs macro-économiques (en indice janvier 2013 = 100). Les indicateurs retenus ici sont :

- **TTF** (Title Transfert Facility) point d'échange virtuel pour le gaz naturel aux Pays-Bas. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Ces cotations peuvent se décliner selon leur portée temporelle; ainsi la cotation TTF 103 représente la moyenne arithmétique mensuelle "settlement price" de la cotation "Dutch TTF Gas Base Load Futures" (jours ouvrables de ICE Endex) sur [data.theice.com](http://data.theice.com) pour le mois qui précède le trimestre de fourniture.
- **ZTP** : (Zeebrugge Trading Point) plateforme virtuelle de commerce pour le gaz naturel à Zeebrugge. Le ZTP est un nouvel acteur sur le marché du gaz depuis octobre 2012. Les cotations sont exprimées en €/MWh. Par rapport au marché TTF, cette plateforme offre l'avantage qu'aucune capacité frontalière entre les Pays-Bas et la Belgique ne doit être payée. Il tend à remplacer l'indicateur HUB (également à Zeebrugge) qui est quant à lui exprimé en pence/therm ce qui présente l'inconvénient de devoir tenir compte du taux de change. Il ressort d'un rapport publié par la CREG que le marché ZTP devient la référence pour le futur en ce qui concerne le marché belge du gaz. L'indicateur ZTP D+1, signifie qu'il s'agit de cotation *Day ahead* soit pour le lendemain.

L'arrêté royal du 21 décembre 2012 fixe la liste exhaustive des critères admis pour l'indexation des prix du gaz par les fournisseurs, soit principalement des cotations boursières du marché Central Ouest Européen (CWE) du gaz, et prévoit également une période transitoire, jusque fin 2014, pour l'utilisation de cotations boursières relatives au pétrole. Il est à noter que, selon un rapport de la CREG<sup>28</sup>, « plus aucun fournisseur n'a utilisé de paramètres d'indexation liés au pétrole depuis le dernier trimestre de 2013 ».

Aux figures de la page suivante, à cause de l'effet de saisonnalité, seule une très faible corrélation est observée entre les indicateurs et le prix de l'énergie pour la classe de consommation G1, et, dans une moindre mesure, G2. Par contre pour les classes de consommation plus élevées (G3 à G5), les corrélations entre les prix et ces indicateurs sont plus importantes. Statistiquement (cf. tableau ci-dessous), il y a bien une corrélation forte avec ces indices puisque, par exemple, une variation de l'indice TTF 101 explique à 88% une variation du prix pour la classe de consommation G4.

Coefficients de détermination 2013-01 à 2015-06	ZTP D+1	TTF 101	TTF 103	TTF 303
G1: <120 MWh	6%	11%	17%	27%
G2: 120 - 500 MWh	39%	45%	52%	61%
G3: 500 - 5000 MWh	62%	70%	74%	79%
G4: 5 - 50 GWh	78%	88%	82%	81%
G5: 50 - 250 GWh	72%	76%	69%	69%

Tableau 13 : Coefficients de détermination entre le prix moyen du gaz naturel et divers indices macro-économiques sur la période de janvier 2013 à juin 2015

Enfin rappelons que le prix de la composante énergie contient également d'autres éléments qui ne se retrouvent pas dans les prix des cotations boursières comme la marge du fournisseur et des primes de risque liées à la fourniture d'énergie.

<sup>28</sup> « Rapport relatif à l'évolution des paramètres d'indexation des fournisseurs d'électricité et de gaz », CREG, 26 mars 2015, <http://www.creg.info/pdf/Divers/Z1413FR.pdf>

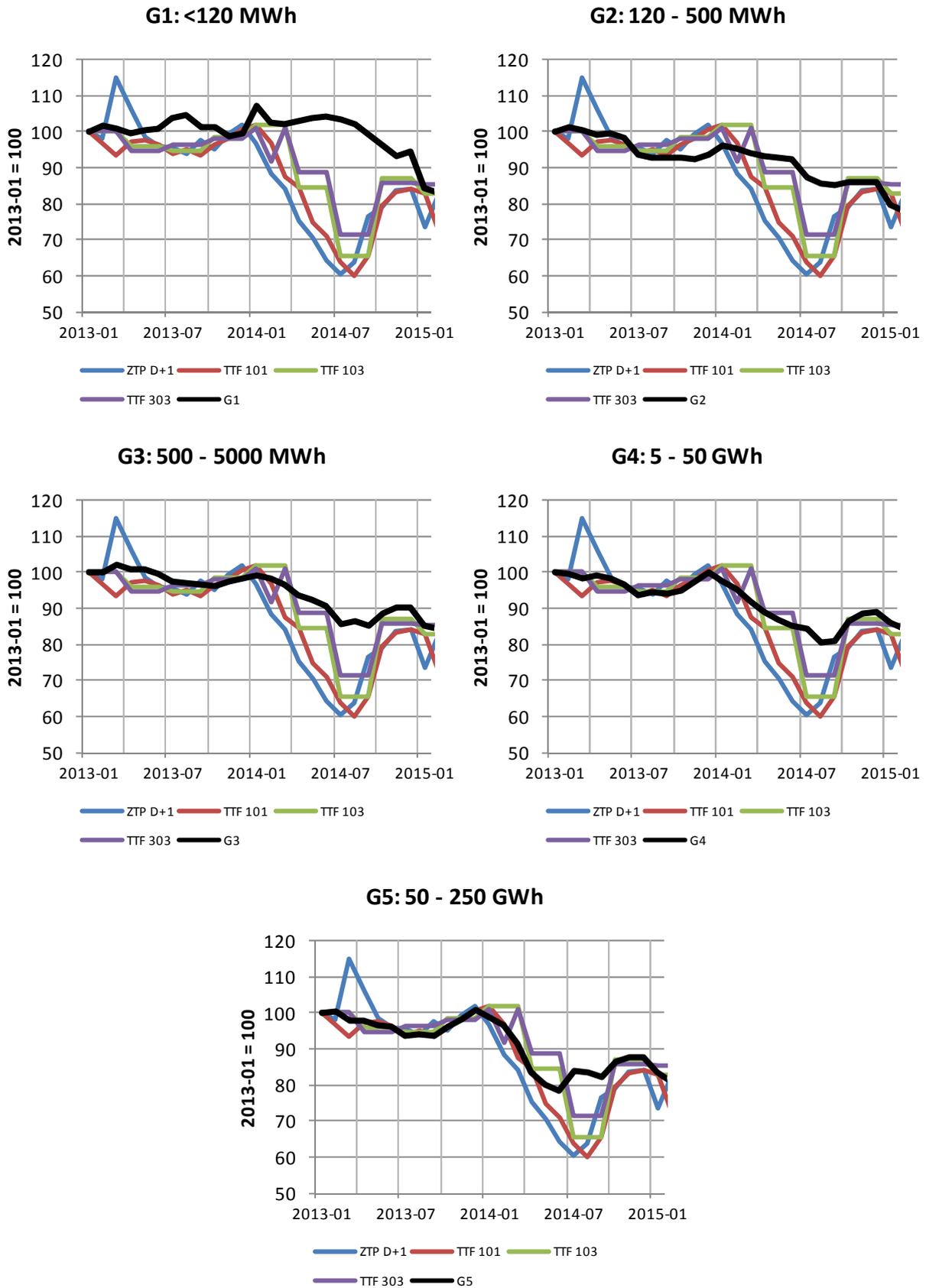


Figure 42 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques

### 3.2.3 Evolution des tarifs de distribution

Les tarifs de distribution sont régulés et font l'objet de l'approbation et du contrôle de la part du régulateur compétent. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, ils sont approuvés pour une période pluriannuelle de 4 ans (2009-2012). En avril 2012, la CREG a prolongé les tarifs approuvés pour 2012 jusqu'à fin 2014.

Pour être complet, mentionnons également que, suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, la compétence relative au contrôle des prix de la distribution publique du gaz et de l'électricité a été transférée au 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux régulateurs régionaux ; c'est donc la CWaPE qui exerce cette tâche maintenant. Une période régulatoire transitoire est instaurée pour 2015- 2016 et 2017. Durant l'année 2014, la CWaPE a procédé au contrôle et à l'approbation des propositions tarifaires pour la période 2015-2016 des gestionnaires de réseau de distribution actifs en Wallonie.

Les tarifs de distribution varient fortement d'un réseau de distribution à l'autre. Ceci s'explique notamment par des différences de densification du réseau, par la prise en compte des reports d'exploitation et par les extensions de réseaux. Une comparaison entre réseau est réalisée au paragraphe 3.2.4.

La Figure 43 ci-dessous reprend les évolutions des tarifs de distribution pour les différentes classes de consommation. Un effet de saisonnalité y est observé : une hausse non négligeable pour les périodes hors saison de chauffe due à l'importance accrue du terme fixe (location de compteur) en particulier pour les classes de consommation G1 à G3. Pour les évolutions des classes de consommation supérieures (G4 et G5), celles-ci sont relativement stables et confirment donc bien la présence de tarifs pluriannuels. Entre 2012 et 2014, comme attendu il n'y a quasi pas de différence ; les évolutions qui apparaissent devraient être la résultante de situations pas tout à fait comparables (rigueur climatique qui dilue ou pas le terme fixe de prix, parc différent, ....).

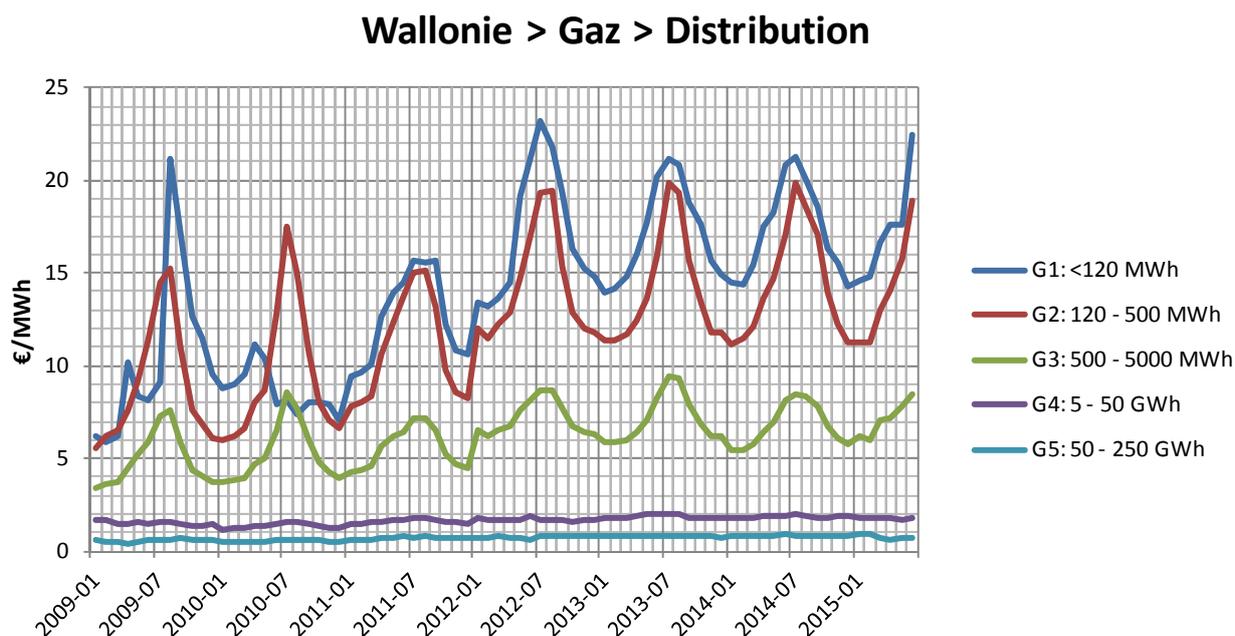


Figure 43 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel

Le début de l'année 2015 se caractérise par une hausse des coûts de distribution, du moins pour les classes de consommation G1 à G3, en raison de l'application de nouveaux tarifs après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) et par un assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés (ISOC) à partir du mois de juin 2015 (augmentation perceptible des tarifs à cette date).

Notons finalement que dans les tarifs de distribution sont repris également des prélèvements régionaux comme la redevance de voirie.

### 3.2.4 Comparatif entre différents gestionnaires du réseau de distribution (GRD)

La Figure 44 ci-dessous reprend les évolutions de tarifs de distribution pour la classe de consommation G3 (500 à 5000 MWh/an) sur quelques réseaux de distribution. Des différences plus ou moins importantes sont constatées d'un réseau à l'autre. Notons que les tarifs de réseau de RESA n'ont été approuvés qu'en 2012, ce qui explique dès lors le saut observé à la figure ci-après.

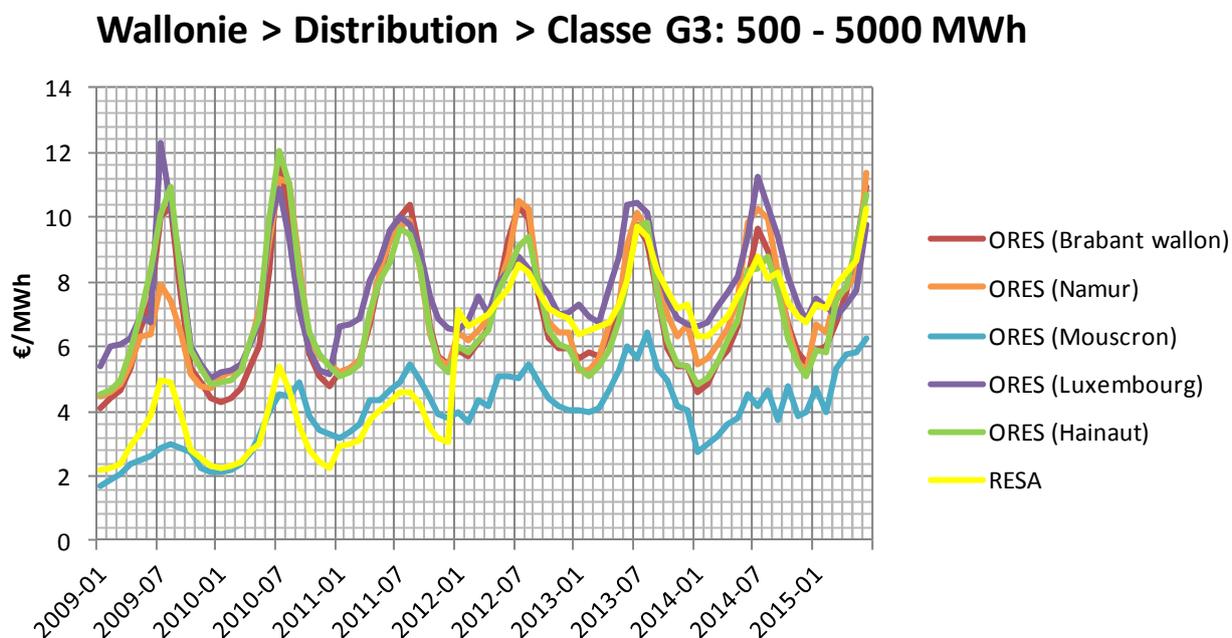


Figure 44 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel pour quelques GRD  
Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an)

A titre d'information, la Figure 45 ci-dessous reprend les coûts de réseau de distribution en €/MWh (hors TVA) pour un client professionnel consommant 2.3 GWh de gaz par an (source CWaPE).

### Client professionnel - 2.3 GWh/an

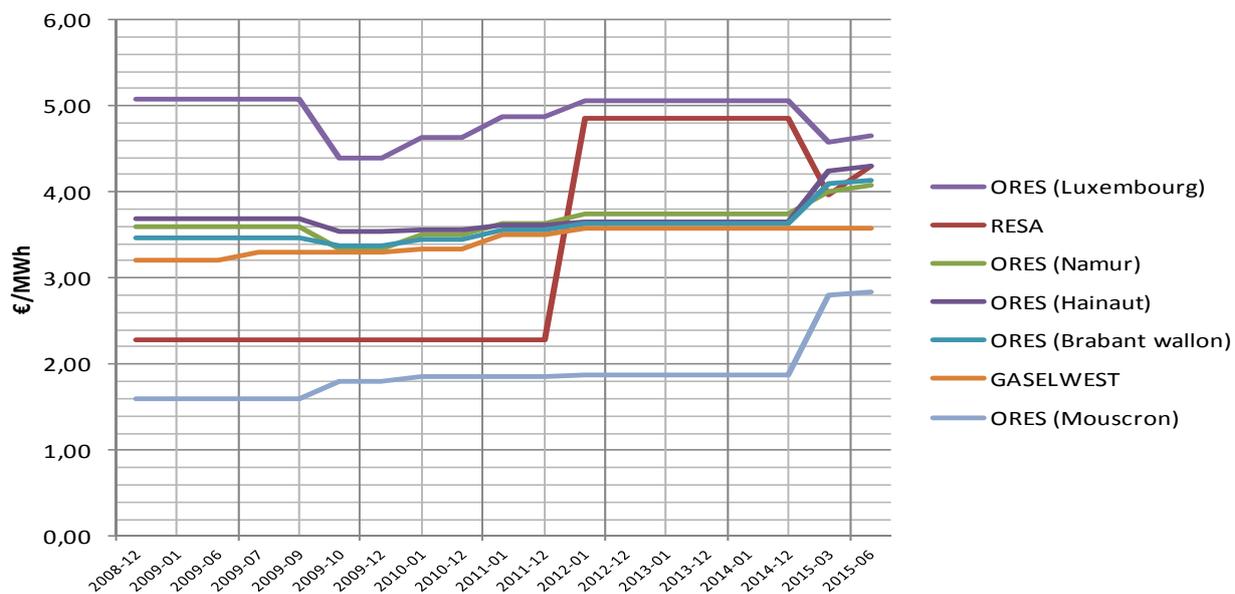


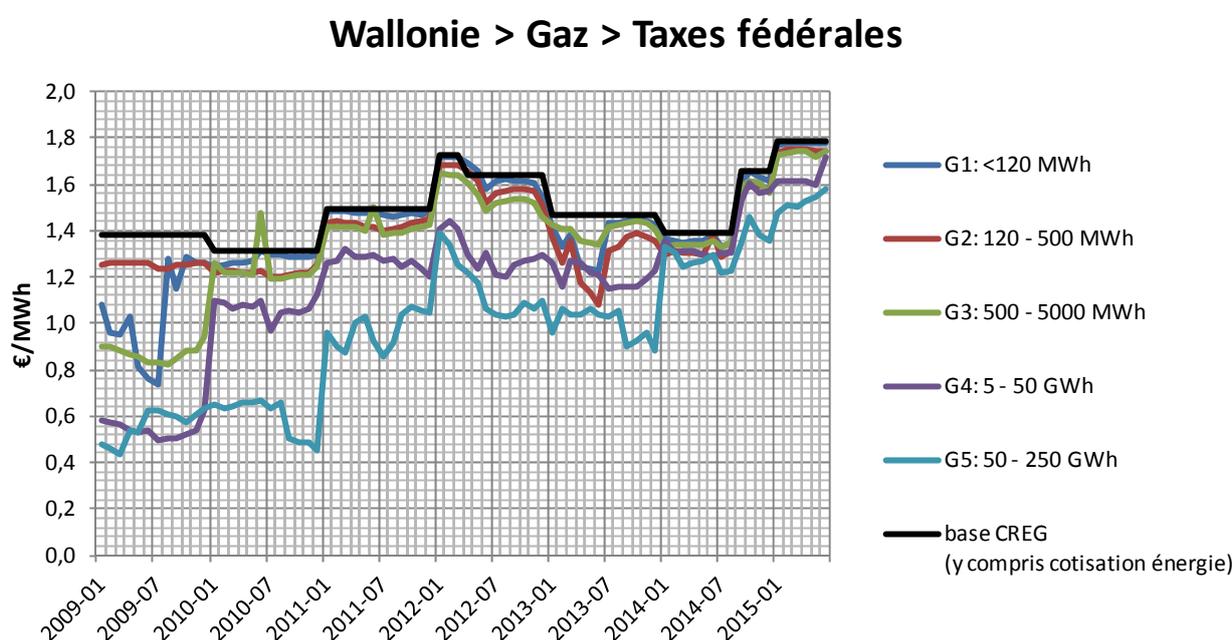
Figure 45 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2009-2015 en €/MWh hors TVA pour un client-type T4 (Client professionnel 2.3 GWh/an)

Source CREG<sup>29</sup> - CWaPE

<sup>29</sup> Rapport annuel 2014 de la CREG, <http://www.creg-ar.be/>

### 3.2.5 Evolution des taxes fédérales

La Figure 46 ci-dessous reprend l'évolution du montant des taxes fédérales (cotisation fédérale, cotisation sur l'énergie et surcharge clients protégés) reprises sur les factures des consommateurs professionnels. Sur cette figure, la série dénommée « base CREG » a été ajoutée : il s'agit de l'évolution du montant de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (y compris la surcharge « clients protégés » et la cotisation sur l'énergie à savoir le montant prélevé par le gestionnaire du réseau de transport (GRT) auprès de ses propres clients ainsi qu'auprès des gestionnaires du réseau de distribution (GRD) hors réduction<sup>30</sup> et dégressivité<sup>31</sup>).



Les évolutions des différentes classes de consommation suivent bon an mal an les évolutions des montants publiés par la CREG. Les classes G4 et G5 se situent par contre en-dessous parce que les entreprises appartenant à ces classes de consommation bénéficient souvent de réduction sur la cotisation énergie<sup>30</sup> et de dégressivité<sup>31</sup> de la cotisation fédérale.

Des oscillations sont cependant observées dans les évolutions : celles-ci sont probablement la résultante d'une diversité de situations (réductions) mais aussi d'arrondis (les chiffres transmis par les fournisseurs

<sup>30</sup> Depuis la loi-programme du 31/12/2009, il existe 3 tarifs pour la cotisation énergie :

- 0.0 €/MWh pour les entreprises grandes consommatrices d'énergie avec permis environnemental ;
- 0.0942 €/MWh pour les entreprises avec permis environnemental ;
- 0.9889 €/MWh pour toutes les autres.

<sup>31</sup> La loi du 26 mars 2014, en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2014, introduit un mécanisme de dégressivité de la cotisation fédérale en gaz pour les entreprises signataires d'un accord de branche dont la consommation annuelle est supérieure à 20 GWh/an :

- -15% pour la tranche de consommation entre 20 et 50 GWh/an ;
- -20% pour la tranche de consommation entre 50 et 250 GWh/an ;
- -25% pour la tranche de consommation entre 250 GWh/an et 1 000 GWh/an ;
- -45% pour la tranche de consommation supérieure à 1 000 GWh/an ;
- par site de consommation et par an, la cotisation fédérale pour ce site de consommation s'élève à 750.000 euros au maximum.

étaient dans la majorité des cas arrondis au centime ; ce qui pour une composante qui pèse de l'ordre de l'euro peut avoir une influence).

Début 2014, les taxes fédérales sont en baisse. Mais au mois de septembre celles-ci repartent à la hausse suite à l'augmentation de la surcharge « clients protégés ». Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015, la cotisation s'accroît en raison de la hausse de la surcharge OSP. La cotisation énergie s'est également inscrite en très légère hausse.

La Figure 47 détaille les composantes de la cotisation fédérale telle que publiée par la CREG (c.-à-d. correspondant à la série « base CREG » de la Figure 46).

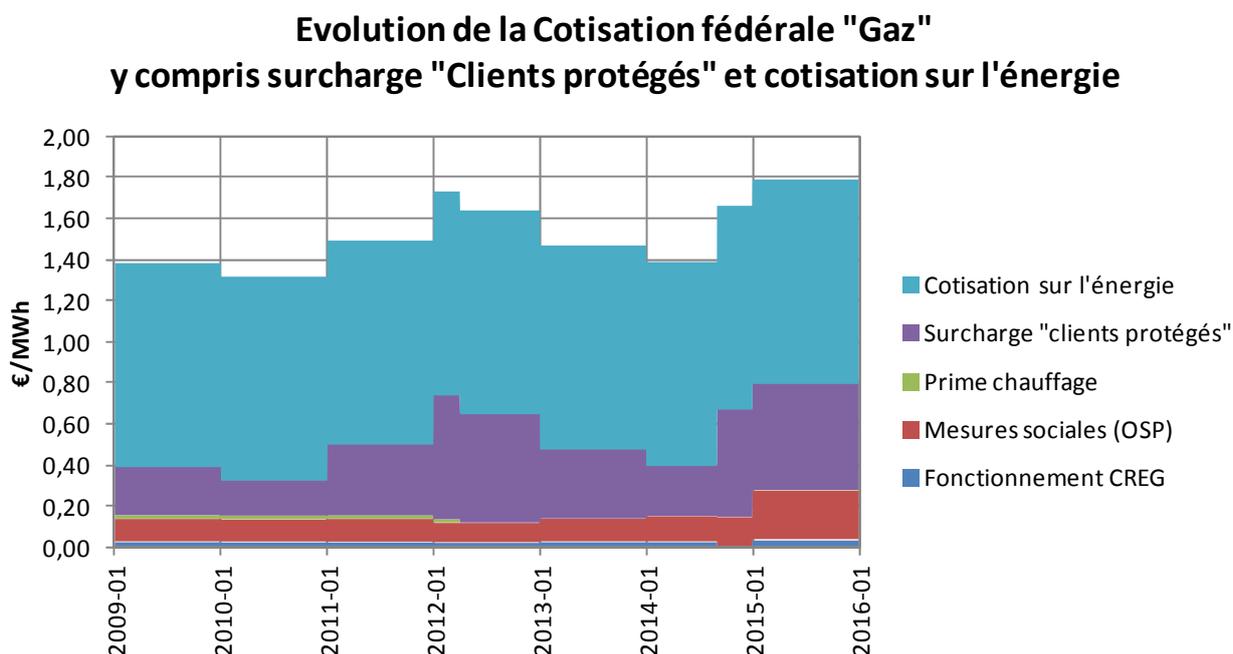


Figure 47 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes  
Source : CREG

La surcharge « clients protégés » qui était en baisse au 1<sup>er</sup> janvier des années 2013 et 2014 a été revue à la hausse au 1<sup>er</sup> septembre 2014.

### 3.2.6 Evolution de la cotisation régionale

En Wallonie et pour le gaz naturel, la cotisation régionale est constituée exclusivement de la redevance de raccordement au réseau gazier. Il existe d'autres prélèvements régionaux comme la redevance de voirie mais ces dernières sont intégrées dans les tarifs de transport et de distribution.

Les évolutions des montants de la cotisation régionale établies sur base des données transmises par les fournisseurs sont reprises à la Figure 48 ci-dessous.

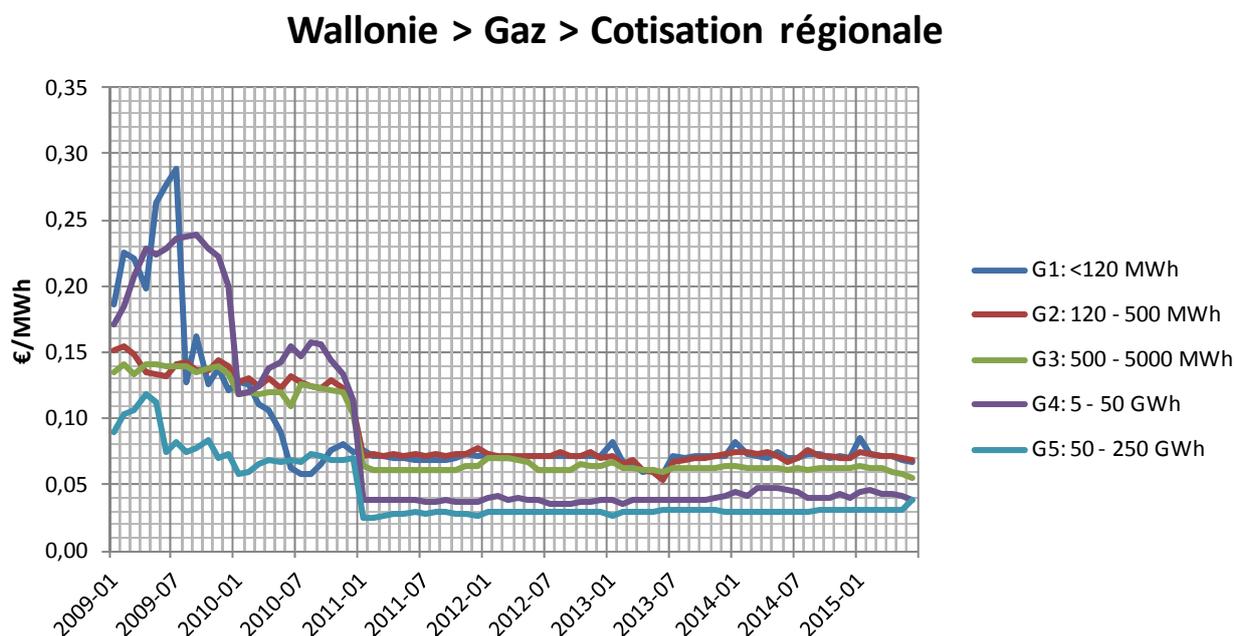


Figure 48 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel

L'Arrêté du 19 juin 2003 du Gouvernement wallon relatif à la redevance de raccordement au réseau électrique et au réseau gazier définit le taux de la redevance de raccordement au réseau gazier comme suit:

1° de 0 à 100 kWh: 0.0075 euro;

2° pour les kWh suivants à charge:

- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 1 GWh: 0.075 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 10 GWh: 0.06 euro/MWh;
- des clients dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh: 0.03 euro/MWh.

Ce sont bien ces chiffres que l'on observe à partir de 2011. Avant 2011, on ne s'explique pas les évolutions si ce n'est qu'elles intègrent probablement la redevance de voirie qui en principe devrait être intégrée dans les tarifs de transport et de distribution.

### 3.3 Détail des composantes par classe de consommation

Dans les paragraphes suivants, les prix moyens all-in HTVA du MWh de gaz naturel ont été éclatés selon leurs différentes composantes à savoir l'énergie y compris les coûts liés au transport (la distinction entre les deux n'étant pas toujours possible<sup>32</sup>), la distribution, les taxes (fédérales et régionales) et une composante dénommée « autres » (positive, négative ou nulle selon les cas). Cette dernière composante a été introduite pour respecter le fait que la somme des autres postes de la facture ne correspond pas toujours à la facture finale (exemple en cas de réajustements, ...).

La plupart des évolutions ayant été commentées au paragraphe 3.2, nous ne commenterons pas toujours les figures présentées dans ce paragraphe.

#### 3.3.1 Classe de consommation G1 (< 120 MWh)

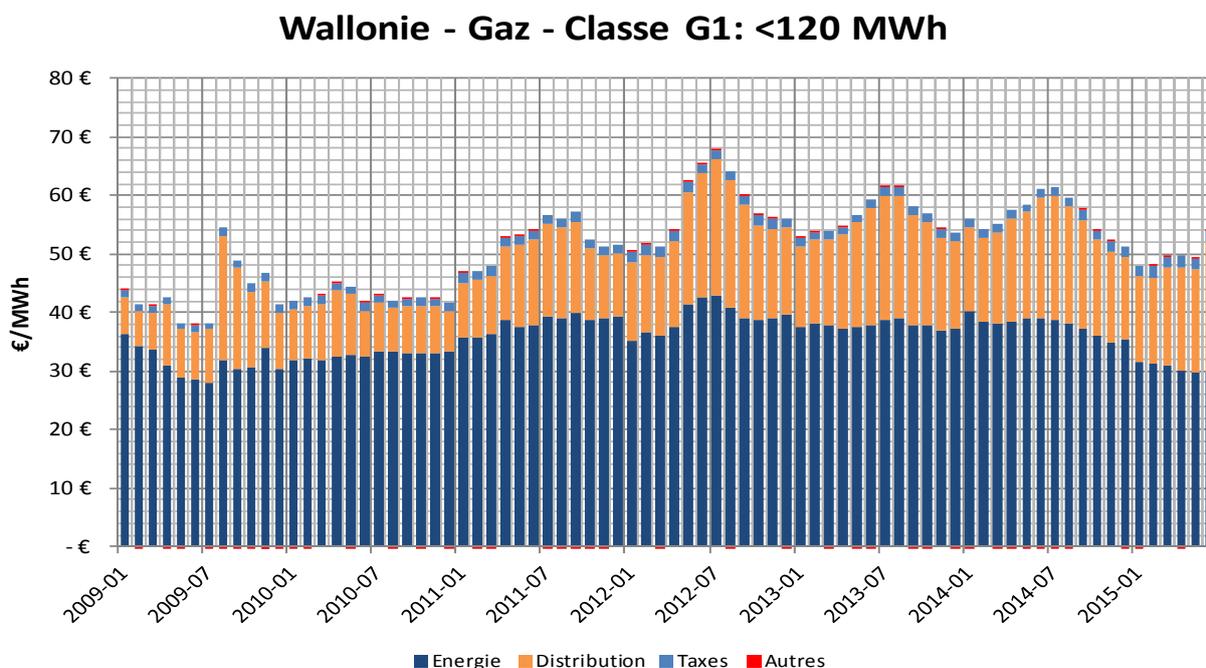


Figure 49 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

A la lecture de la Figure 49, il apparaît que le poste dominant dans le prix du gaz naturel est la composante énergie (y compris transport) et dans une moindre mesure le terme de distribution. La Figure 50 ci-dessous nous apprend que, pour la classe de consommation G1 (consommation annuelle de gaz inférieure à 120 MWh), la composante énergie pèse pour 55% dans le prix de gaz; le terme de distribution est quant à lui de 42 %. Les taxes (fédérales et régionales) couvrent le solde soit environ 3%.

<sup>32</sup> A titre d'information en décembre 2014 pour G1 et sur base de notre échantillon, le transport pesait 5% dans le total « Energie y compris transport ».

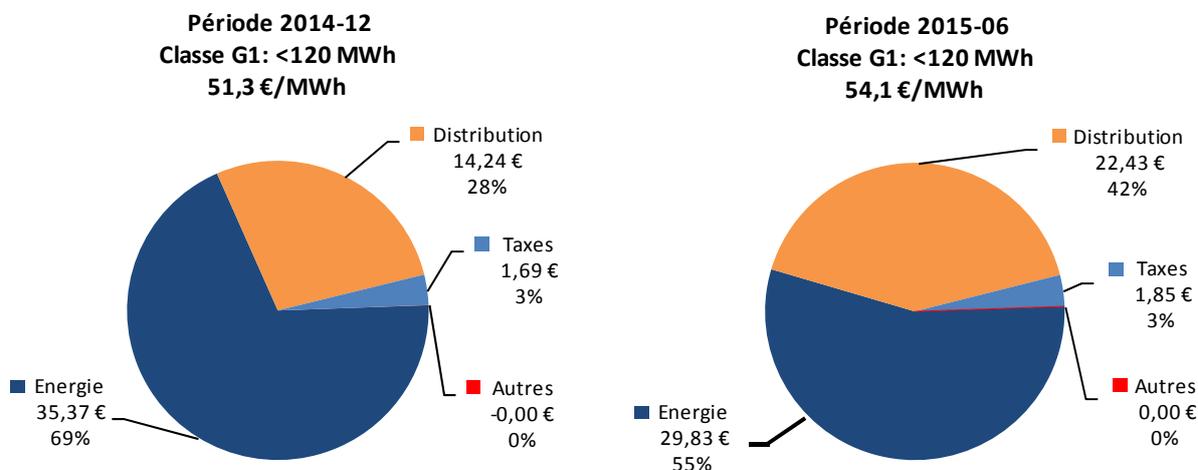


Figure 50 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA)

Les figures ci-dessous nous apprennent que c'est l'évolution du terme de distribution qui est le principal responsable de l'évolution du prix All-in entre janvier 2009 et juin 2015. Le même constat peut être fait pour les six premiers de 2015 où la hausse du prix All-in du MWh est imputable à l'augmentation de la composante distribution.

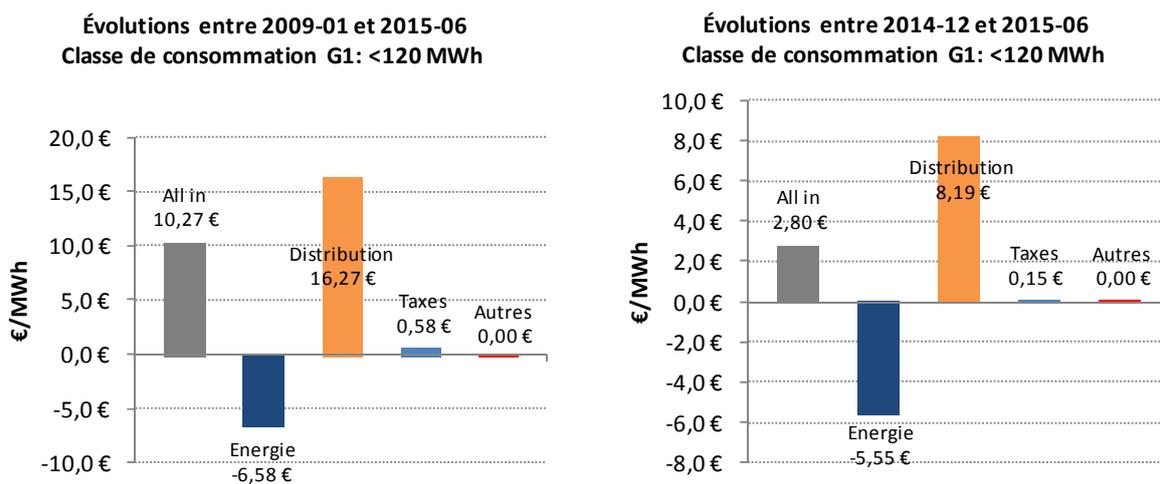


Figure 51 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

3.3.2 Classe de consommation G2 (120 – 500 MWh)

Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

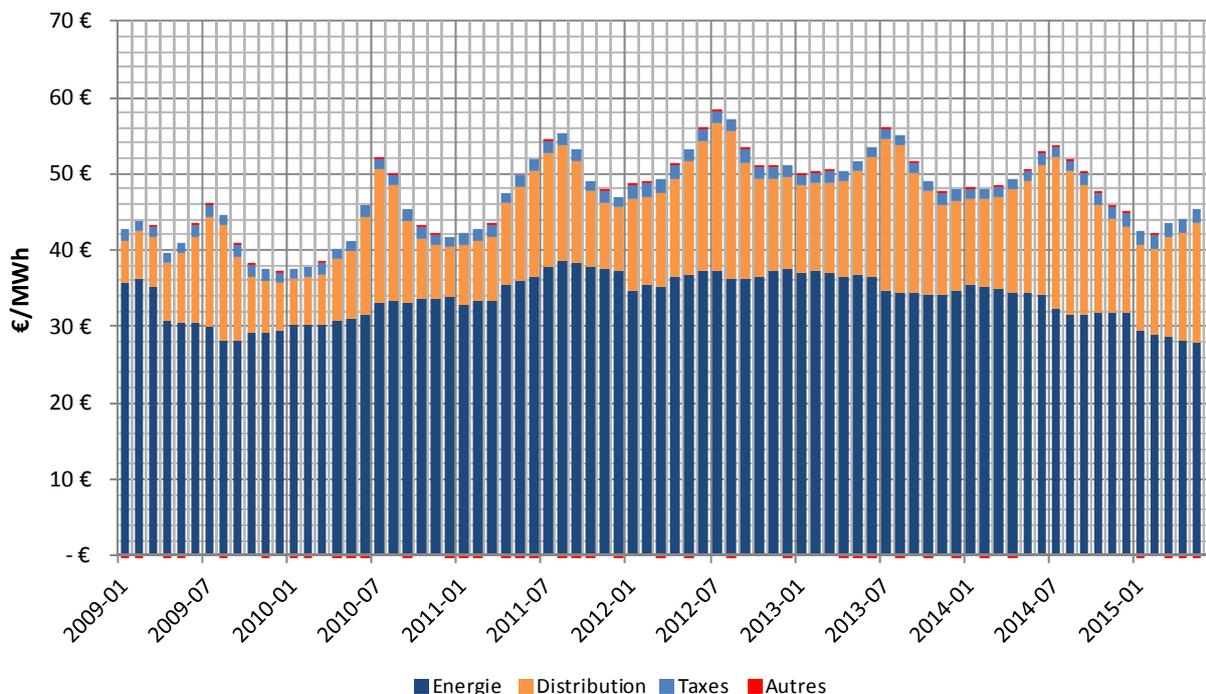


Figure 52 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

En juin 2015, le prix moyen du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120 – 500 MWh/an) est de 48.26 € ; en augmentation de 3.50 € par rapport au mois de décembre 2014.

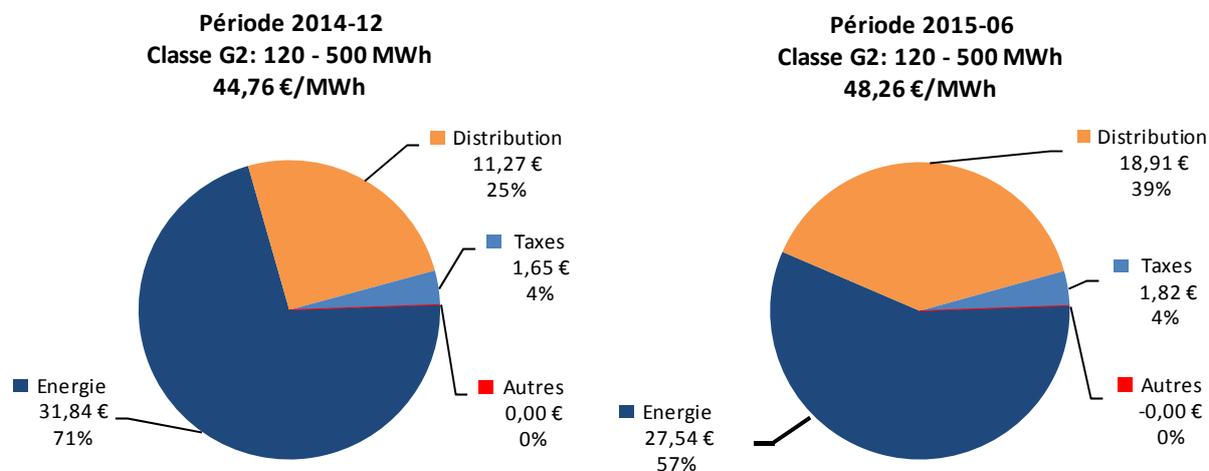


Figure 53 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA)

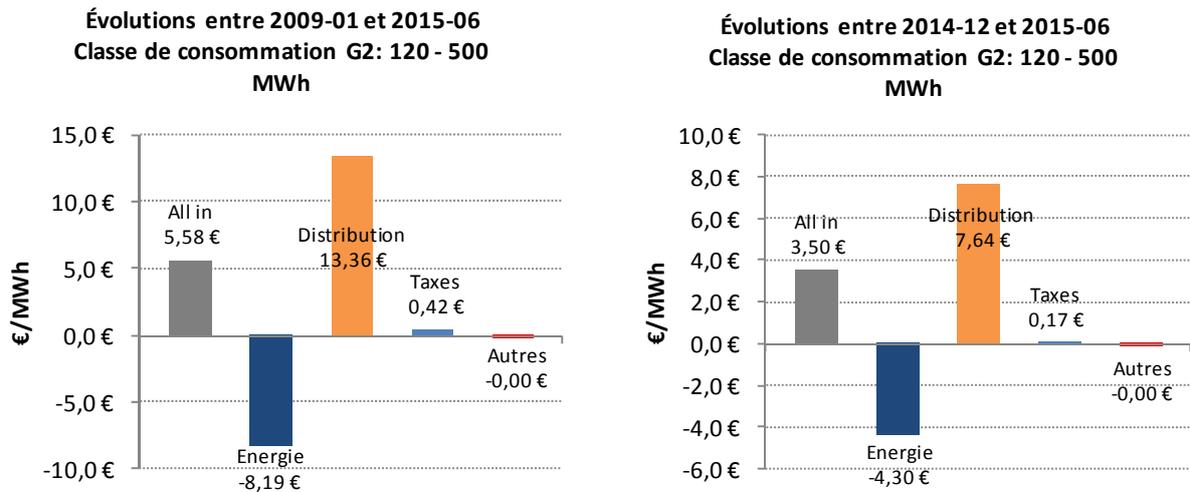


Figure 54 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

De janvier 2009 à juin 2015, la composante énergie est en baisse de 8.19 €/MWh alors que la composante distribution est en hausse de 13.36 €/MWh. Au final le prix all-in du MWh de gaz pour la classe de consommation G2 (120-500 MWh/an) est en augmentation de 5.58 €/MWh.

3.3.3 Classe de consommation G3 (500 – 5 000 MWh)

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

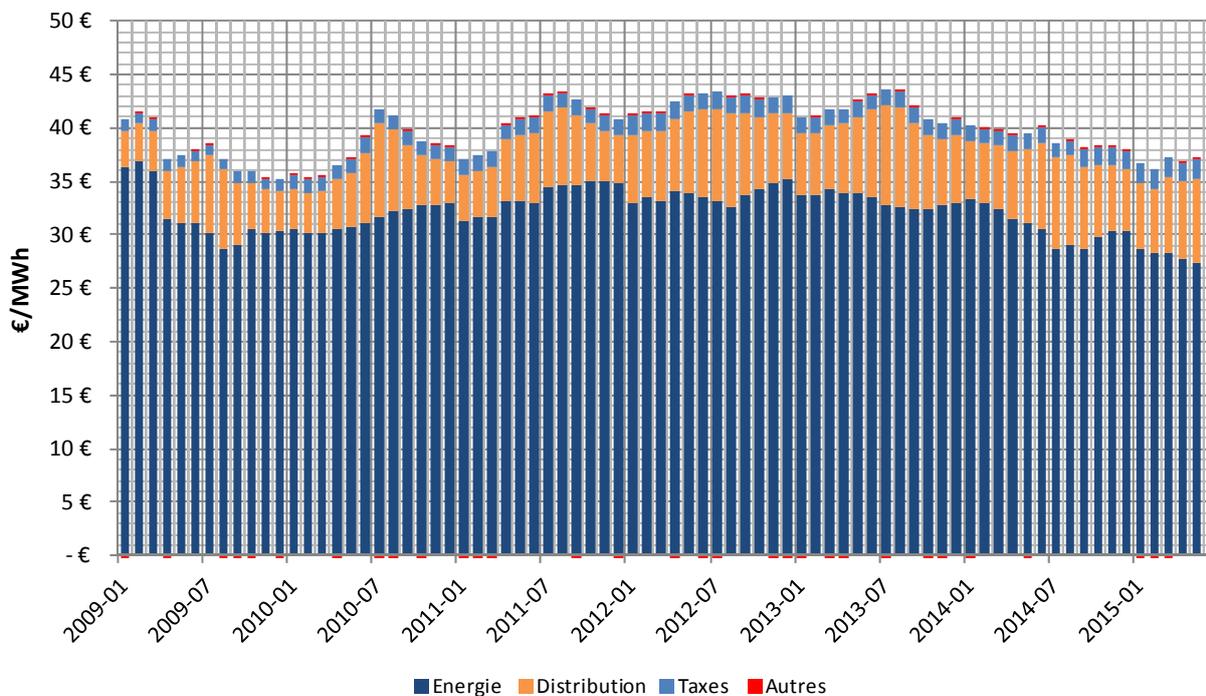


Figure 55 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix all-in HTVA)

La composante énergie représente à elle seule plus de 72% du prix total du gaz naturel pour la classe de consommation G3. La distribution est le deuxième terme en ordre d'importance au niveau du prix (environ de 23%) ; le solde étant couvert par les taxes fédérales et régionales.

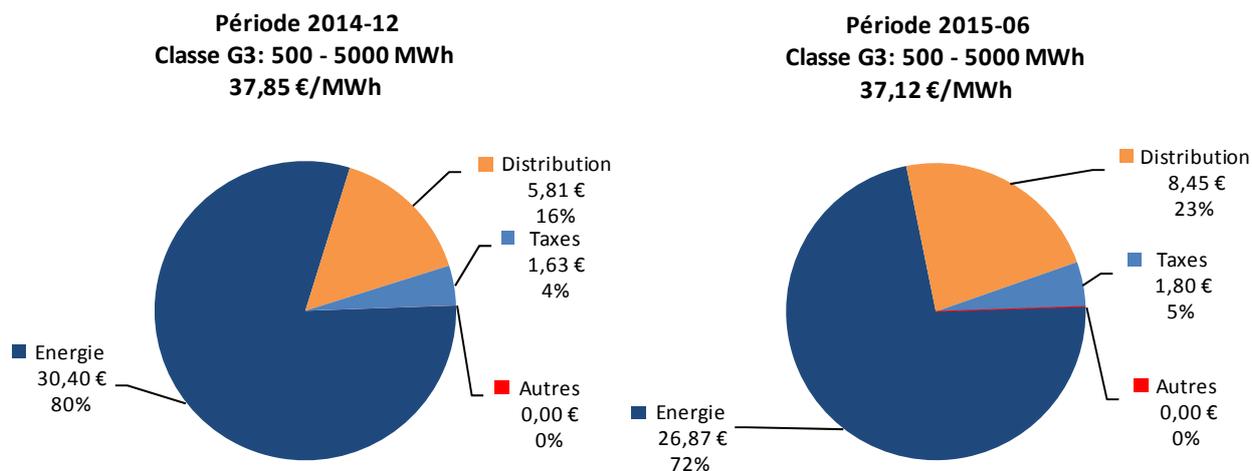


Figure 56 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA)

En juin 2015, le prix moyen du gaz naturel était de 37.12 €/MWh pour la classe de consommation G3 ; en baisse de 0.73 €/MWh par rapport au prix pratiqué en décembre 2014.

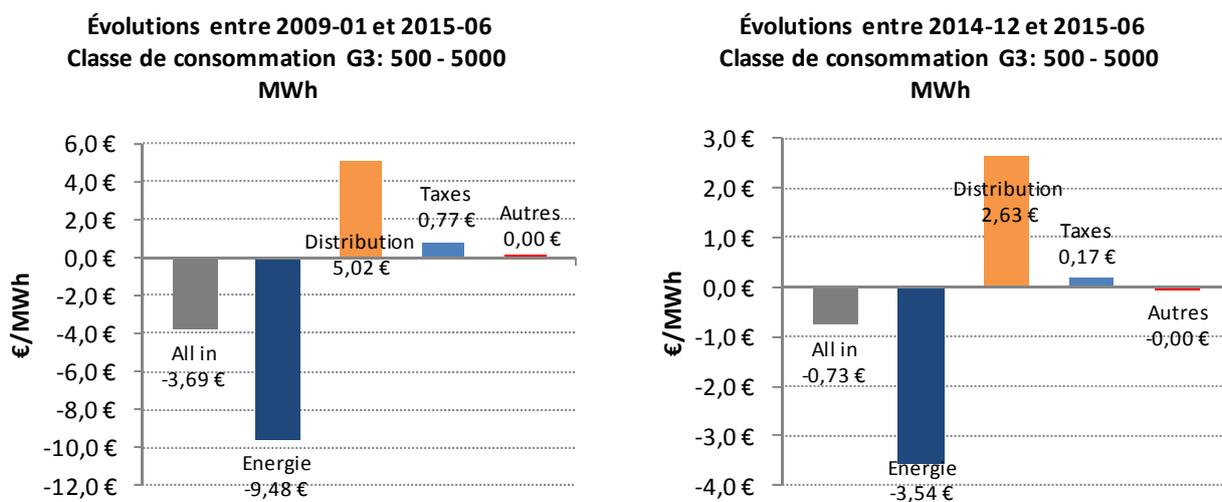


Figure 57 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

Comme pour les classes de consommation G1 et G2, de janvier 2009 à juin 2015, la composante énergie est en baisse alors que la composante de distribution est en hausse. Néanmoins, la distribution exprimée en €/MWh étant proportionnellement moins importante pour les gros consommateurs, il en résulte que le prix all-in est ici en baisse (contrairement aux petits consommateurs des classes G1 et G2).

3.3.4 Classe de consommation G4 (5 - 50 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

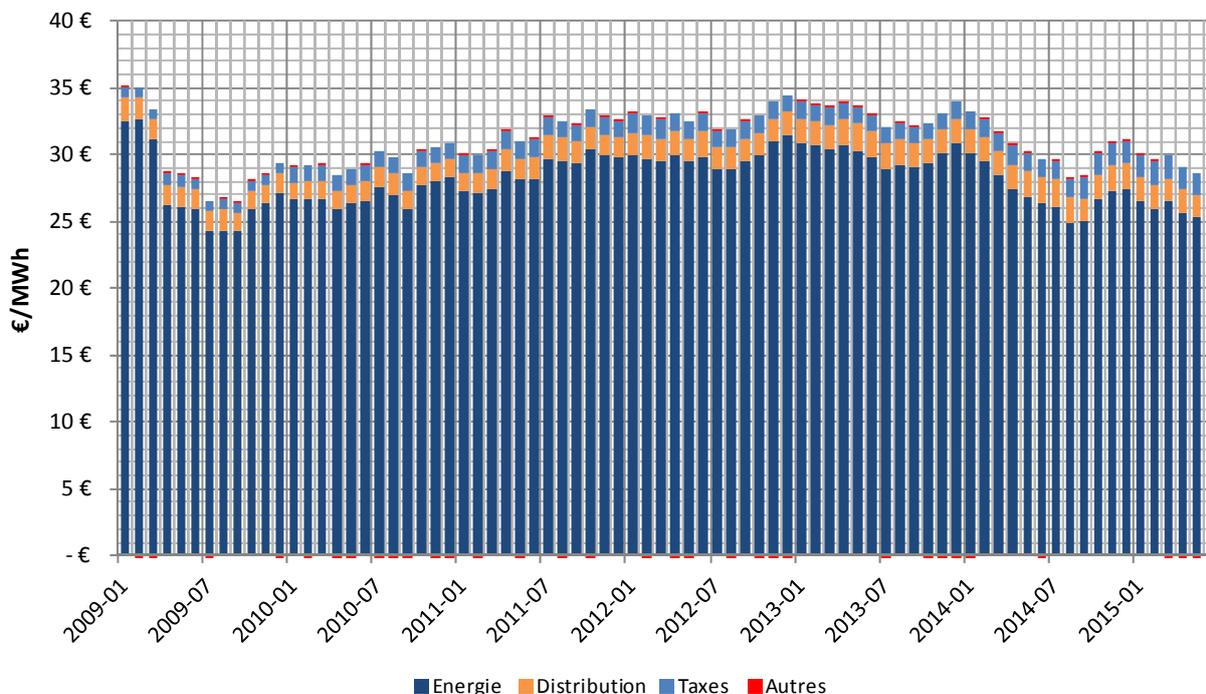


Figure 58 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

Si pour la classe de consommation G3, le terme énergie pèse pour environ 72% dans le prix all-in du gaz naturel ; il pèse pour G4 pour près de 90% (89% en décembre 2014 ; 88% en juin 2015).

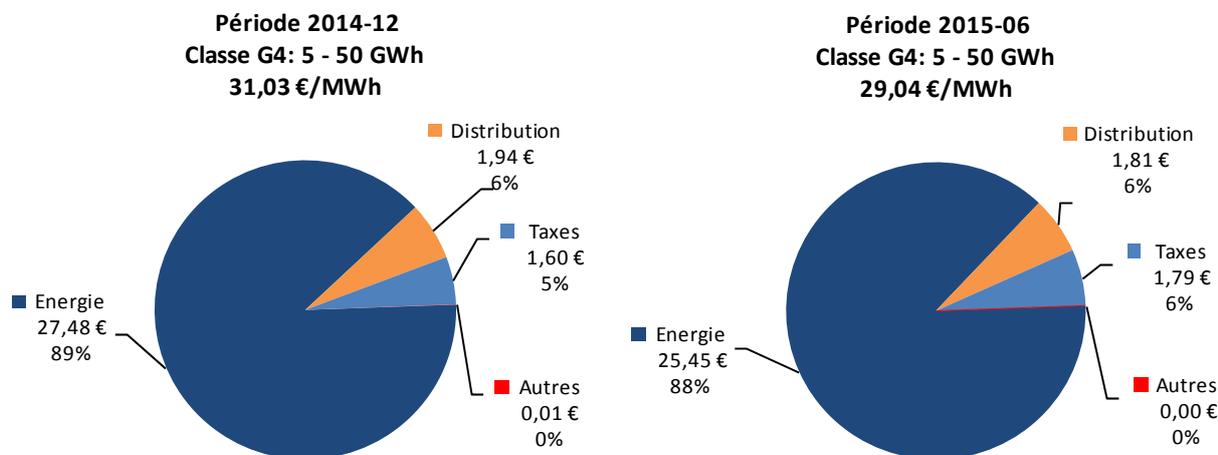


Figure 59 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA)

En juin 2015, ce prix all-in était en moyenne de 29.04 €/MWh pour la classe de consommation G4 ; en diminution de 1.99 €/MWh par rapport à décembre 2014.

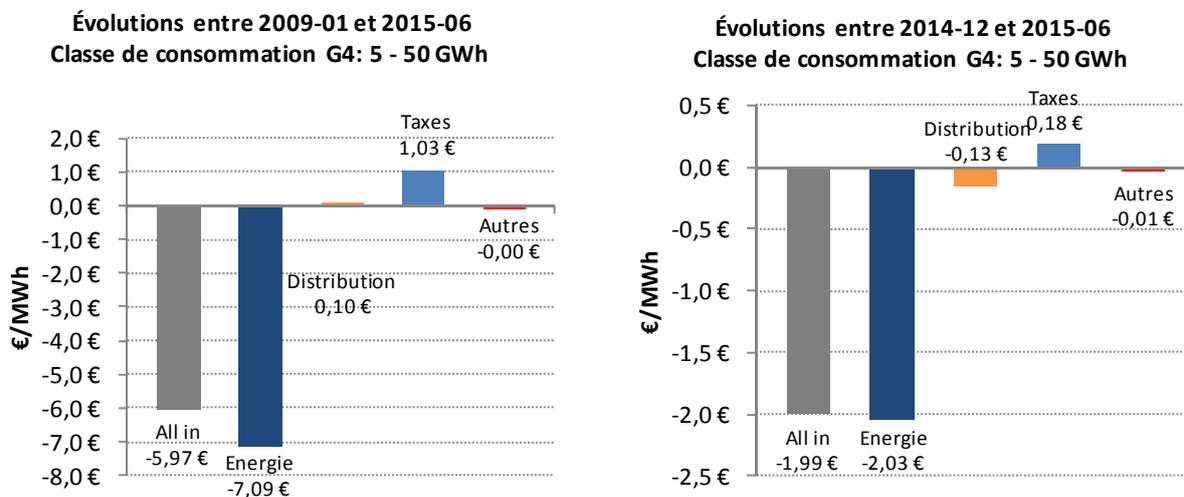


Figure 60 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche) | décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite)

De janvier 2009 à juin 2015, une diminution de la composante énergie et une augmentation du terme de distribution sont observées comme pour toutes les autres classes de consommation en gaz . Pour la classe de consommation G4 (5 à 50 GWh/an), il en résulte une diminution du prix all-in de 5.97 €/MWh sur cette même période.

De décembre 2014 à juin 2015, le prix all-in est en baisse de 1.99 €/MWh principalement expliquée par la diminution du terme énergie (-2.03 €/MWh).

3.3.5 Classe de consommation G5 (50 – 250 GWh)

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

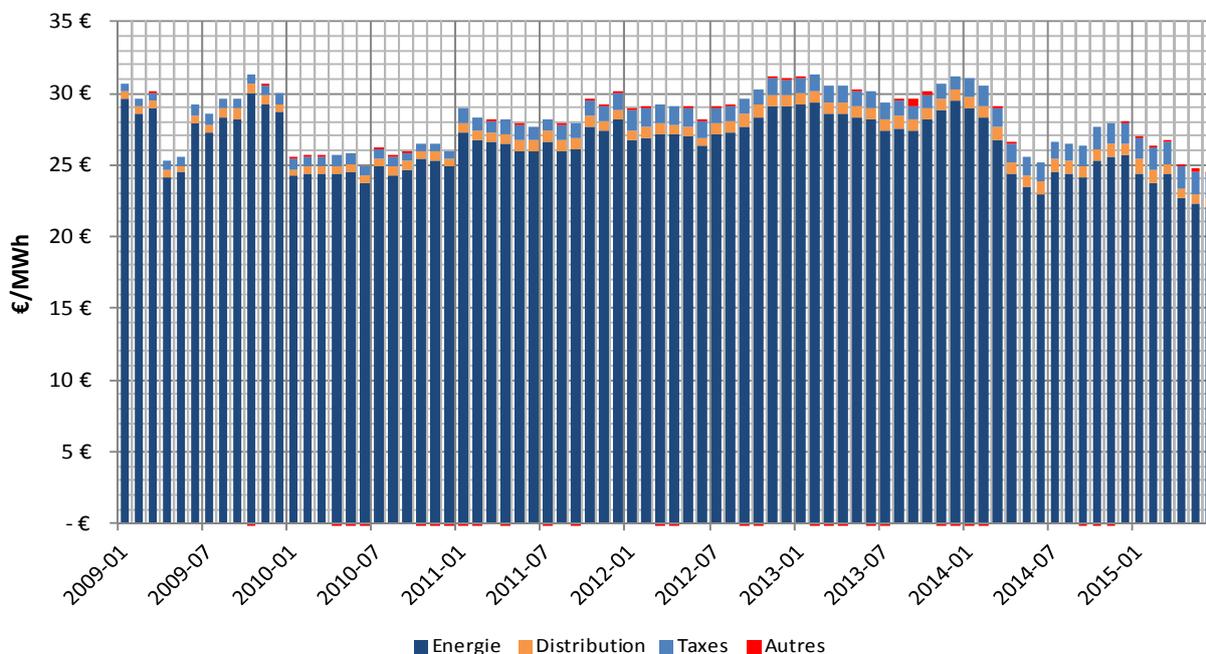


Figure 61 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Comme observé à la figure ci-dessus et aux figures ci-dessous, le terme énergie est prépondérant dans la facture de gaz pour la classe de consommation G5. En juin 2015, à lui seul ce terme énergie pesait pour 90% dans le prix all-in.

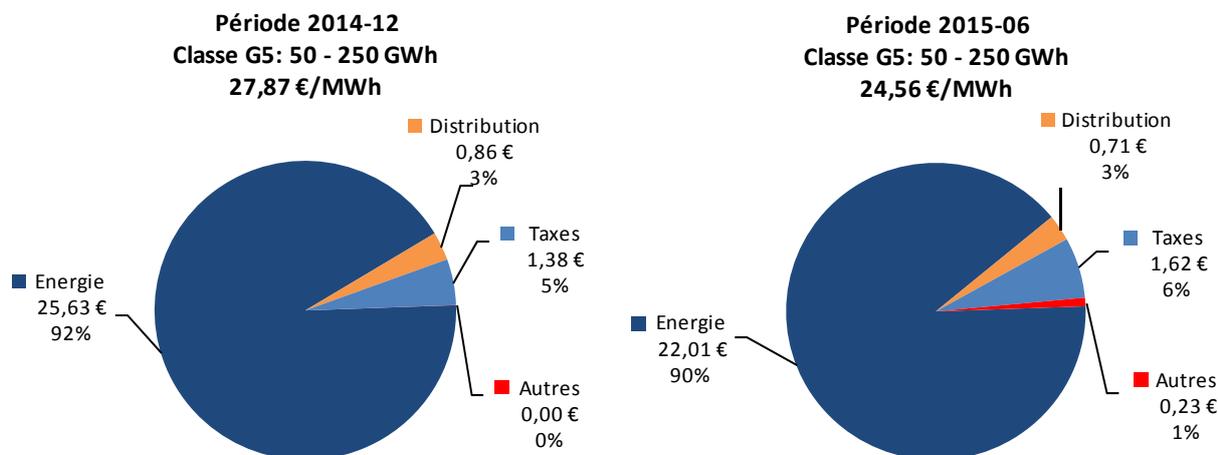


Figure 62 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA)

Le prix moyen du MWh de gaz est de 24.56 €/MWh en juin 2015 pour la classe de consommation G5 (50 à 250 GWh/an). Il est en diminution de 3.31 €/MWh par rapport au prix moyen observé en décembre 2014.

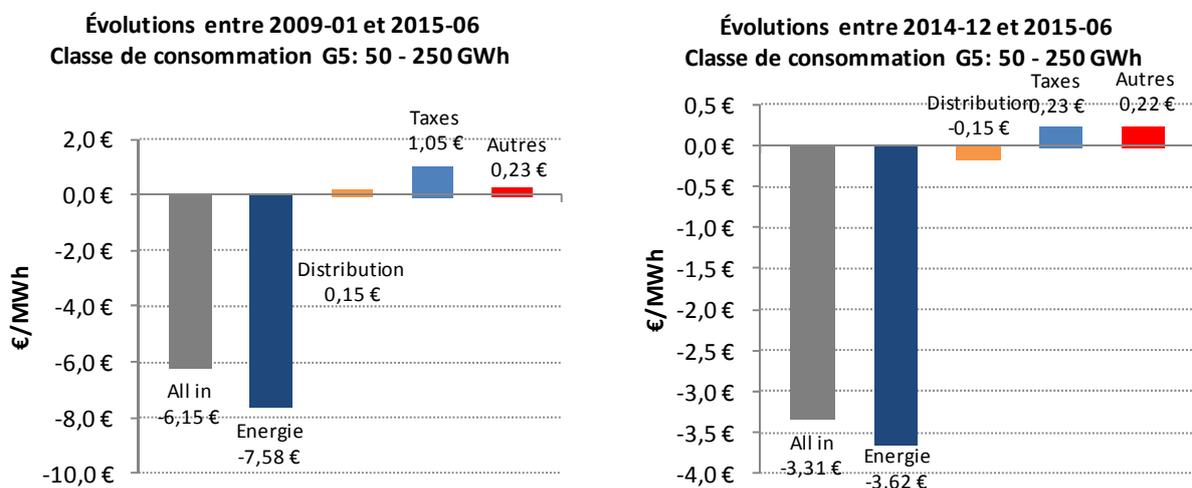


Figure 63 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche) | décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite)

Sur l'ensemble de la période étudiée (janvier 2009 à juin 2015) comme au cours du premier semestre 2015, le prix all-in du MWh de gaz est en diminution. Ceci est la conséquence de la diminution du prix de la composante énergie.

## 4 Comparaisons internationales

Les données présentées dans ce chapitre sont issues de cette étude pour la Wallonie et des données Eurostat pour les différents pays.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les classes de consommation utilisées par Eurostat ne sont pas identiques à celles utilisées dans cette étude. Dès lors la comparaison ne portera pas tout à fait sur les mêmes choses.

### 4.1 Electricité

Après une certaine convergence des prix de l'électricité (prix all-in HTVA) avec nos voisins directs observée en 2009/2010, la tendance semble depuis lors s'inverser et les écarts se font grandissants.

C'est en Allemagne que les prix pratiqués pour les classes de consommation allant de IA (<20 MWh/an) à ID (de 2 à 20 GWh/an) sont les plus élevés. Les Allemands paient le prix de leur politique énergétique forte et de la transition énergétique avec entre autres, mais pas des moindres, l'abandon du nucléaire. A l'inverse, les Français bénéficient des tarifs les moins élevés. Quant aux prix pratiqués en Wallonie, ils se situent entre ces deux extrêmes (généralement plus proche des prix allemands que français) à savoir proches de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Comparaisons internationales

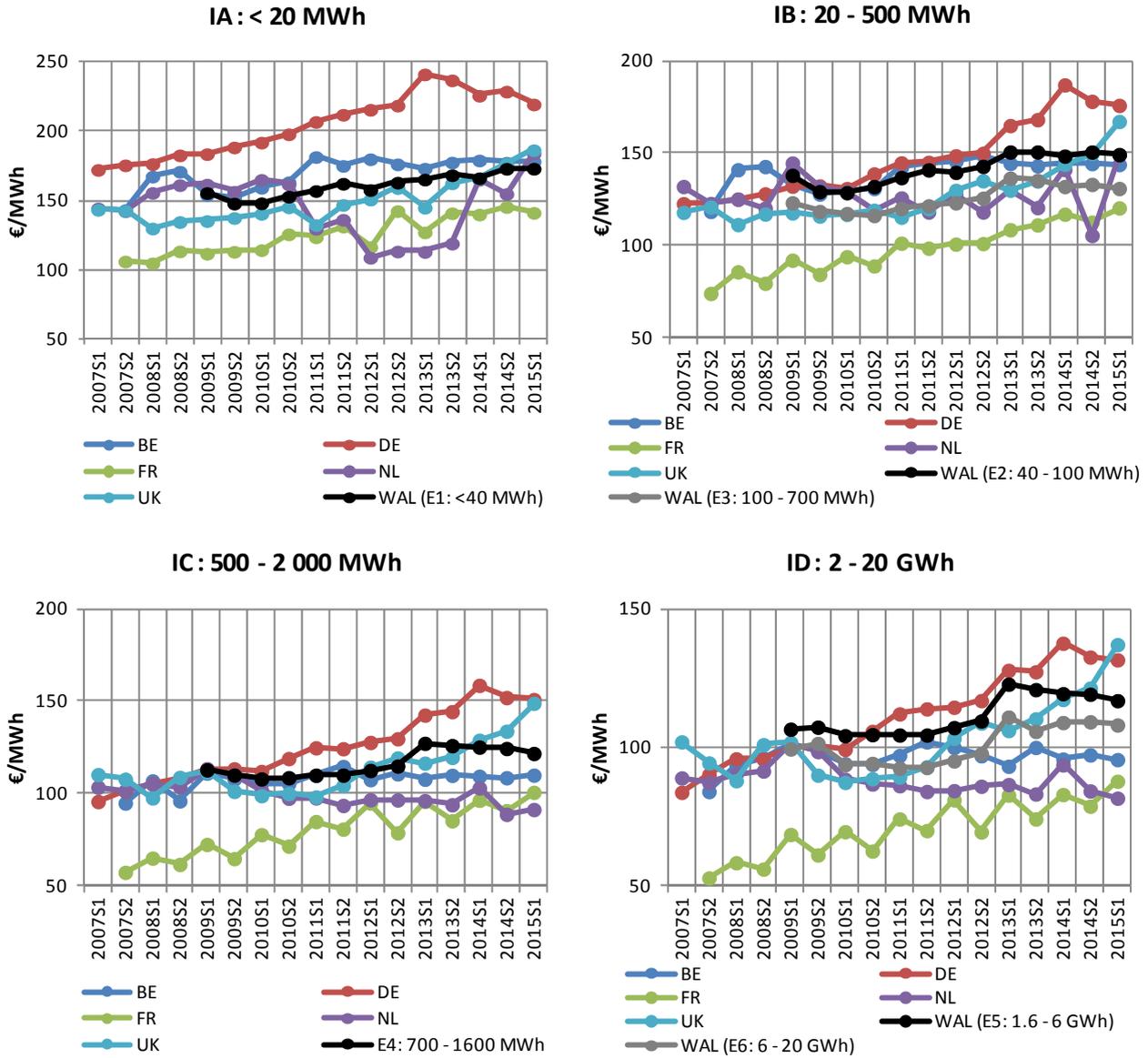


Figure 64 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in HTVA)  
Source : Eurostat

## 4.2 Gaz naturel

Les figures ci-dessous comparent les prix (all-in HTVA) pratiqués pour le gaz naturel en Wallonie à ceux pratiqués chez nos proches voisins. Il apparaît que les prix wallons sont compétitifs, souvent parmi les moins chers et proches de ceux pratiqués au Royaume-Uni.

Comme l'a récemment confirmé une étude<sup>33</sup> réalisée par PWC et même si celle-ci elle s'intéresse à de plus gros consommateurs<sup>34</sup>, les prix de la commodité en gaz sont proches d'un pays à l'autre. Même s'ils ne représentent qu'une petite partie de la facture finale, les coûts liés au transport, à la distribution et aux taxes sont déterminants pour les comparaisons internationales. Cette étude met également en avant le fait que les prix pratiqués en Wallonie sont inférieurs à ceux pratiqués chez nos proches voisins.

---

<sup>33</sup> « A European comparison of electricity and gas prices for the large industrial consumers », PWC, Avril 2015, <http://www.creg.info/pdf/Studies/F20150428EN.pdf>

<sup>34</sup> L'étude s'intéresse à un consommateur industriel ayant une consommation annuelle de 100 GWh avec un profil stable.

ANALYSE DES ÉVOLUTIONS DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ NATUREL  
EN WALLONIE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

Comparaisons internationales

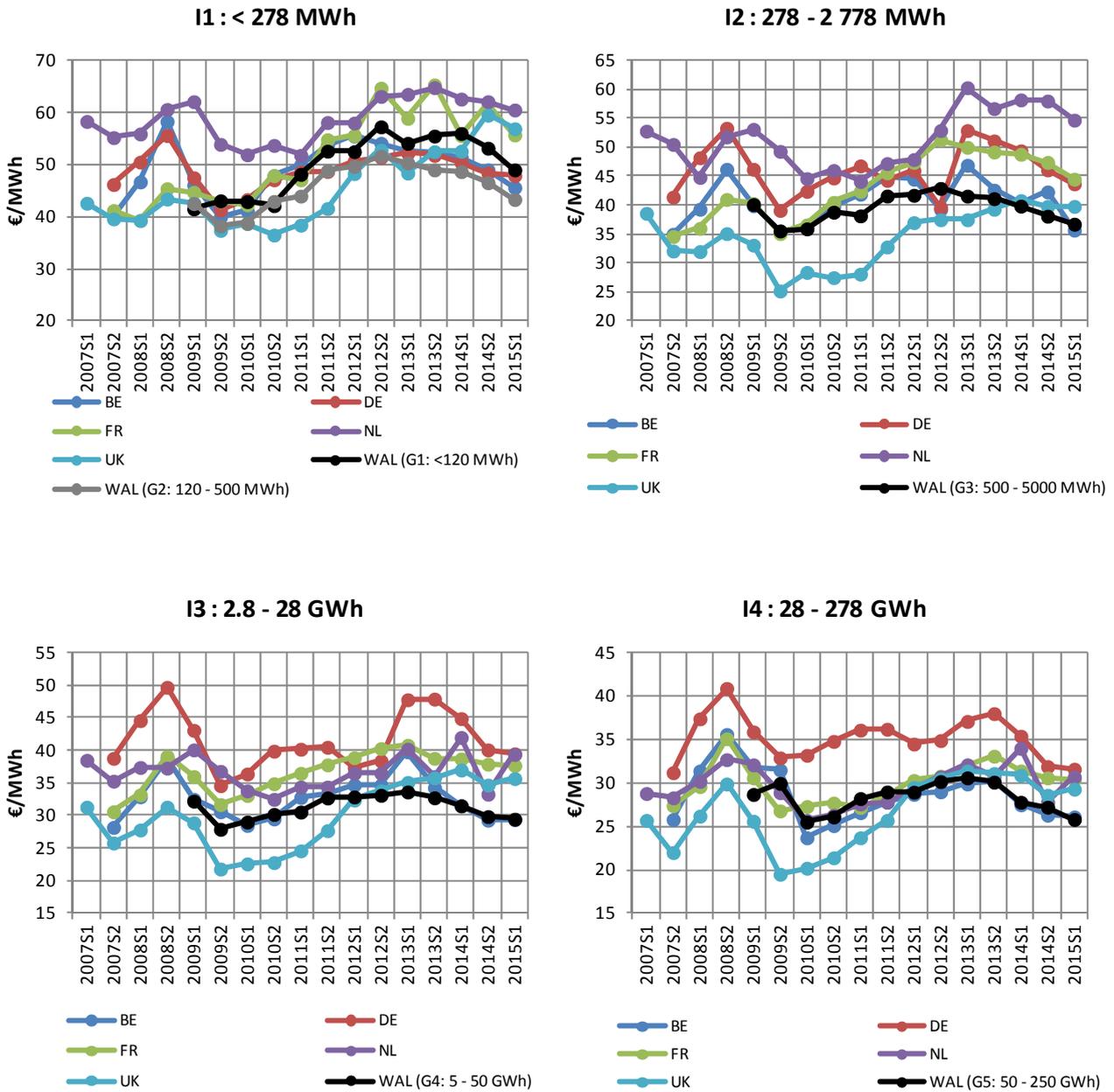


Figure 65 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in HTVA)

Source : Eurostat

---

## 5 Conclusions

Cette étude a pu être réalisée grâce aux données transmises par les fournisseurs d'énergie à la CWaPE. Ces collaborations fructueuses ont permis à la CWaPE de travailler sur un large échantillon de factures de clients professionnels permettant d'arriver à une étude qui statistiquement est représentative. Toutefois, pour éviter tout problème de confidentialité de données, l'étude s'est délibérément limitée à des clients dont la consommation annuelle est inférieure à 20 GWh pour l'électricité et 250 GWh pour le gaz naturel.

### 5.1 Electricité

Le **prix All-in** de l'électricité sur la période étudiée a augmenté de +5.5% à +11.1% en six ans selon la classe de consommation (soit un taux de croissance annuel moyen allant de 0.5% à 1.9%). Pour les classes de consommation E2 à E6), il évolue moins vite que l'indice des prix à la consommation qui a pour sa part augmenté de 11.0% sur la même période. Au cours des six derniers mois (décembre 2014 à juin 2015), le prix all-in est en baisse pour les classes de consommation E4 à E6 affichant de -1.0% à -1.2%. Par contre pour les classes de consommation inférieures (soit de E1 à E3), le prix all-in progresse de 1.8% à 5.6%. En 2015, toutes classes de consommation confondues, le prix moyen all-in s'établit à 122.95 €/MWh pour l'électricité.

Sur l'ensemble de la période étudiée, il apparaît que les principales composantes constituant ce prix sont généralement à la hausse exception faite de la **composante énergie** qui permet au final de limiter la hausse du prix all-in. Cette composante énergie a fortement chuté au premier trimestre 2009 et a continué sa baisse mais de manière moins marquée jusqu'à la fin du premier semestre 2010. Le prix de l'énergie repart alors à la hausse jusqu'en octobre 2011 ; il s'en suit alors une nouvelle baisse jusqu'au mois d'août 2012. Puis les prix chutent globalement jusqu'au dernier trimestre 2014 où on assiste à une reprise légère peut-être liée à une incertitude des disponibilités des réacteurs nucléaires belges. Début 2015 est à nouveau marqué par une diminution sensible du prix de la composante énergie.

La composante **contribution énergie renouvelable** a continué d'augmenter au gré de l'évolution des quotas de certificats verts et des prix d'achat des certificats verts. Entre 2009 et 2014, cette contribution énergie renouvelable a plus que doublé (les quotas sont quant à eux passés de 9% à 27.7%). Alors que la contribution n'avait pas évolué en 2014, la hausse du quota étant compensée par une baisse du prix de revente des certificats verts, elle est clairement repartie à la hausse en 2015 sous l'effet de l'augmentation du quota.

Les **tarifs de transport**, qui étaient restés stables de 2009 à 2011, ont plus que doublé suite à l'introduction de la « surcharge CV Elia » reprise dans les tarifs de transport ; celle-ci est liée à l'obligation de rachat par Elia des certificats verts wallons en abondance sur le marché. Notons que les décrets du 11 décembre 2013 et du 27 mars 2014 instaurent une exonération partielle pour 2013 et jusqu'en 2022 de cette surcharge (50% / 85%) pour certaines catégories de clients finals mais vu la date de promulgation, l'effet rétroactif et les délais de remboursement, son impact ne sera visible qu'à partir du second semestre 2015. Cependant durant le premier semestre 2015, les coûts de transport se sont clairement inscrits à la baisse malgré l'introduction à partir de mars 2015 d'une surcharge visant à financer les coûts de fonctionnement de la réserve stratégique. La diminution des coûts de transport s'explique principalement par la prise en compte du ratio « Infeed sur prélèvement », à savoir que l'énergie produite et consommée localement diminue les coûts de transport, pour la détermination du niveau des composantes de transport et des surcharges obligations de service public pour les clients sur les réseaux de distribution.

Les **tarifs de distribution**, après une période de gel des tarifs antérieurs (tarifs 2012 prolongés en 2013 et 2014) ont progressé de manière sensible durant le premier semestre 2015 en raison de l'application de nouveaux tarifs mais également du fait de l'assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés à partir du mois de juin 2015.

## 5.2 Gaz naturel

Le prix all-in du gaz naturel a fortement augmenté sur la période étudiée (2009-2015) allant de +13.1% pour G2 à +23.4% pour G1 ! A l'inverse, pour les classes de consommation supérieures les prix sont à la baisse (-9.0% pour G3, -17.0% pour G4 et -20.0% pour G5). L'explication de ces variations diamétralement opposées entre, d'une part G1/G2, et, d'autre part G3/G4/G5, est à trouver dans l'évolution à la baisse de la composante énergie (y compris transport) et de l'évolution à la hausse de la composante distribution, cette dernière étant proportionnellement moins importante dans le prix all-in pour les classes de consommation supérieures.

De même l'évolution sur le premier semestre 2015 montre une hausse des prix pour les classes de consommation inférieures allant de + 7.8% pour G2 à +5.5% pour G1. Pour les classes de consommation G3 à G5 les prix poursuivent leur diminution avec des baisses de 1.9% à 11.9%. Toutes classes de consommation confondues, le prix all-in HTVA est de 34.00 €/MWh en 2015 contre 34.79 €/MWh en 2014.

Les évolutions observées pour le premier semestre 2015 sont la conséquence de l'évolution à la baisse de la **composante énergie** (qui inclut le transport), baisse observée également sur le marché de gros.

Par ailleurs la révision des **tarifs de distribution** après une période de gel des tarifs des années antérieures et leur adaptation afin de tenir compte de l'assujettissement des GRD à l'impôt des sociétés a impacté de manière proportionnellement diverse, et souvent à la hausse, les différentes classes de consommation.



## Annexe 1. Détail du prix de l'électricité [€/MWh] - 5 dernières années

Wallonie - Electricité - Classe E1: <40 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	73,35 €	9,64 €	12,42 €	49,22 €	4,64 €	149,25 €	- 0,00 €
2011-02	75,23 €	10,47 €	12,28 €	53,54 €	4,54 €	156,05 €	- 0,00 €
2011-03	73,91 €	10,51 €	12,33 €	55,02 €	4,53 €	156,30 €	0,00 €
2011-04	73,62 €	10,07 €	12,36 €	60,84 €	4,53 €	161,43 €	- 0,00 €
2011-05	74,24 €	9,70 €	12,30 €	61,92 €	4,36 €	162,53 €	- 0,00 €
2011-06	73,26 €	9,08 €	12,90 €	61,36 €	4,51 €	161,12 €	0,00 €
2011-07	77,07 €	10,07 €	12,40 €	63,31 €	4,51 €	167,35 €	0,00 €
2011-08	75,68 €	10,22 €	12,26 €	62,92 €	4,52 €	165,59 €	- 0,00 €
2011-09	77,84 €	10,13 €	12,36 €	61,48 €	4,50 €	166,31 €	- 0,00 €
2011-10	79,70 €	9,48 €	12,27 €	56,09 €	4,15 €	161,70 €	- 0,00 €
2011-11	78,52 €	9,58 €	12,17 €	53,90 €	4,16 €	158,33 €	- 0,00 €
2011-12	78,42 €	10,35 €	12,36 €	54,56 €	4,26 €	159,94 €	0,00 €
2012-01	73,67 €	11,72 €	13,23 €	49,60 €	3,85 €	152,07 €	0,00 €
2012-02	73,57 €	12,30 €	13,63 €	51,08 €	3,97 €	154,55 €	- 0,00 €
2012-03	73,48 €	12,26 €	13,64 €	56,22 €	3,94 €	159,55 €	0,00 €
2012-04	71,61 €	12,34 €	14,03 €	59,25 €	3,93 €	161,17 €	- 0,00 €
2012-05	71,23 €	12,49 €	14,32 €	60,44 €	3,75 €	162,23 €	0,00 €
2012-06	71,66 €	12,25 €	13,76 €	62,19 €	3,43 €	163,27 €	0,00 €
2012-07	68,99 €	12,32 €	14,33 €	63,69 €	3,67 €	163,00 €	- 0,00 €
2012-08	68,39 €	12,96 €	14,46 €	62,75 €	3,72 €	162,29 €	0,00 €
2012-09	70,26 €	12,99 €	14,37 €	59,69 €	3,63 €	160,94 €	0,00 €
2012-10	74,02 €	12,99 €	19,54 €	57,24 €	3,74 €	167,53 €	0,00 €
2012-11	73,67 €	12,84 €	18,03 €	56,08 €	3,54 €	164,16 €	0,00 €
2012-12	71,97 €	12,40 €	19,97 €	54,32 €	3,47 €	162,13 €	- 0,00 €
2013-01	68,02 €	16,56 €	27,32 €	48,56 €	3,62 €	164,07 €	0,00 €
2013-02	67,16 €	16,76 €	28,66 €	48,72 €	3,92 €	165,21 €	0,00 €
2013-03	65,73 €	16,84 €	29,12 €	49,97 €	3,87 €	165,52 €	- 0,00 €
2013-04	63,64 €	16,35 €	29,46 €	53,65 €	3,96 €	167,06 €	0,00 €
2013-05	63,77 €	16,44 €	28,40 €	55,25 €	3,90 €	167,77 €	0,00 €
2013-06	62,10 €	16,54 €	27,47 €	54,47 €	3,77 €	164,35 €	0,00 €
2013-07	60,35 €	16,99 €	28,61 €	62,46 €	3,99 €	172,40 €	0,00 €
2013-08	60,02 €	17,02 €	28,02 €	60,91 €	4,00 €	169,96 €	0,00 €
2013-09	61,36 €	16,98 €	28,43 €	60,53 €	3,99 €	171,29 €	- 0,00 €
2013-10	63,19 €	16,98 €	28,50 €	59,79 €	3,96 €	172,41 €	- 0,00 €
2013-11	61,70 €	16,73 €	28,87 €	55,20 €	3,82 €	166,32 €	- 0,00 €
2013-12	61,98 €	17,10 €	28,49 €	52,31 €	3,78 €	163,66 €	- 0,00 €
2014-01	61,90 €	16,16 €	29,07 €	52,27 €	3,26 €	162,66 €	0,00 €
2014-02	61,28 €	16,45 €	30,91 €	55,54 €	3,29 €	167,47 €	- 0,00 €
2014-03	59,83 €	16,29 €	30,54 €	56,97 €	3,26 €	166,89 €	0,00 €
2014-04	59,11 €	16,28 €	31,00 €	62,71 €	3,39 €	172,49 €	- 0,00 €
2014-05	58,52 €	16,24 €	29,17 €	58,82 €	3,38 €	166,13 €	- 0,00 €
2014-06	58,18 €	16,27 €	28,44 €	59,23 €	3,42 €	165,53 €	- 0,00 €
2014-07	57,61 €	16,35 €	31,14 €	67,47 €	3,54 €	176,10 €	- 0,00 €
2014-08	57,94 €	16,32 €	31,37 €	67,04 €	3,52 €	176,19 €	0,00 €
2014-09	59,59 €	16,40 €	31,38 €	65,01 €	3,49 €	175,86 €	0,00 €
2014-10	63,24 €	16,35 €	30,98 €	61,80 €	3,41 €	175,78 €	- 0,00 €
2014-11	62,64 €	16,25 €	30,96 €	59,67 €	3,36 €	172,90 €	0,00 €
2014-12	62,59 €	16,40 €	30,40 €	54,36 €	3,28 €	167,02 €	- 0,00 €
2015-01	61,55 €	19,87 €	30,16 €	54,30 €	3,83 €	169,71 €	- 0,00 €
2015-02	63,03 €	19,68 €	29,51 €	56,14 €	3,77 €	172,15 €	0,00 €
2015-03	62,09 €	19,73 €	29,15 €	58,56 €	3,49 €	173,02 €	- 0,00 €
2015-04	60,00 €	19,67 €	29,93 €	64,55 €	3,44 €	177,59 €	- 0,00 €
2015-05	57,17 €	19,61 €	28,99 €	64,95 €	3,44 €	174,16 €	0,00 €
2015-06	57,35 €	19,60 €	28,70 €	67,21 €	3,46 €	176,32 €	0,00 €

## Wallonie - Electricité - Classe E2: 40 - 100 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	71,08 €	10,33 €	12,11 €	34,39 €	4,29 €	132,19 €	- 0,00 €
2011-02	71,94 €	10,40 €	12,71 €	37,14 €	4,34 €	136,53 €	0,00 €
2011-03	70,54 €	10,26 €	12,82 €	37,61 €	4,20 €	135,42 €	- 0,00 €
2011-04	69,69 €	10,37 €	13,04 €	41,02 €	4,24 €	138,35 €	0,00 €
2011-05	70,89 €	10,29 €	12,92 €	41,25 €	4,23 €	139,59 €	- 0,00 €
2011-06	70,58 €	10,43 €	13,01 €	42,27 €	4,27 €	140,57 €	- 0,00 €
2011-07	72,35 €	10,44 €	12,76 €	43,03 €	4,18 €	142,75 €	- 0,00 €
2011-08	71,19 €	10,44 €	12,53 €	41,65 €	4,12 €	139,92 €	- 0,00 €
2011-09	73,22 €	10,30 €	12,74 €	41,45 €	4,10 €	141,80 €	0,00 €
2011-10	76,02 €	10,34 €	12,82 €	39,80 €	4,02 €	143,00 €	- 0,00 €
2011-11	75,25 €	10,37 €	12,69 €	38,30 €	4,01 €	140,62 €	0,00 €
2011-12	74,62 €	10,32 €	12,03 €	38,10 €	3,68 €	138,76 €	- 0,00 €
2012-01	72,19 €	12,51 €	12,80 €	35,76 €	3,63 €	136,88 €	- 0,00 €
2012-02	71,67 €	12,57 €	13,25 €	36,93 €	3,59 €	138,01 €	- 0,00 €
2012-03	71,23 €	12,69 €	13,50 €	39,68 €	3,60 €	140,71 €	0,00 €
2012-04	68,60 €	12,71 €	13,91 €	41,64 €	3,55 €	140,40 €	- 0,00 €
2012-05	68,01 €	12,89 €	14,13 €	42,32 €	3,32 €	140,66 €	0,00 €
2012-06	68,50 €	12,90 €	13,97 €	43,91 €	3,07 €	142,36 €	0,00 €
2012-07	66,86 €	12,38 €	13,57 €	45,17 €	3,04 €	141,02 €	0,00 €
2012-08	66,45 €	12,41 €	13,62 €	44,40 €	3,01 €	139,89 €	0,00 €
2012-09	68,14 €	12,43 €	13,98 €	43,84 €	3,02 €	141,41 €	- 0,00 €
2012-10	71,24 €	12,54 €	19,52 €	42,04 €	3,04 €	148,38 €	- 0,00 €
2012-11	70,76 €	12,39 €	16,99 €	38,75 €	3,00 €	141,90 €	0,00 €
2012-12	70,50 €	13,08 €	19,30 €	37,97 €	3,16 €	144,01 €	0,00 €
2013-01	67,94 €	16,31 €	25,71 €	35,11 €	3,12 €	148,15 €	- 0,04 €
2013-02	66,69 €	16,50 €	27,84 €	35,84 €	3,56 €	150,42 €	- 0,01 €
2013-03	65,31 €	16,39 €	28,08 €	36,38 €	3,56 €	149,73 €	0,01 €
2013-04	64,25 €	17,10 €	28,86 €	40,62 €	3,50 €	154,34 €	0,01 €
2013-05	63,61 €	16,63 €	28,01 €	39,91 €	3,55 €	151,70 €	- 0,02 €
2013-06	63,11 €	16,55 €	27,33 €	40,62 €	3,51 €	151,11 €	- 0,01 €
2013-07	60,06 €	16,58 €	27,95 €	43,90 €	3,51 €	151,98 €	- 0,02 €
2013-08	59,22 €	16,44 €	27,46 €	42,73 €	3,48 €	149,29 €	- 0,03 €
2013-09	60,93 €	16,55 €	28,00 €	42,50 €	3,50 €	151,47 €	- 0,01 €
2013-10	63,06 €	16,50 €	27,86 €	40,84 €	3,50 €	151,76 €	- 0,00 €
2013-11	62,62 €	16,61 €	28,02 €	39,48 €	3,52 €	150,24 €	- 0,01 €
2013-12	62,51 €	16,50 €	28,14 €	39,09 €	3,44 €	149,65 €	- 0,03 €
2014-01	60,75 €	15,79 €	28,43 €	37,41 €	2,95 €	145,33 €	- 0,00 €
2014-02	60,63 €	16,00 €	30,53 €	40,24 €	2,98 €	150,38 €	0,00 €
2014-03	59,58 €	15,99 €	30,49 €	41,67 €	3,00 €	150,73 €	- 0,00 €
2014-04	57,78 €	16,05 €	30,70 €	43,96 €	3,02 €	151,51 €	0,00 €
2014-05	57,33 €	15,98 €	29,25 €	41,17 €	3,02 €	146,75 €	0,00 €
2014-06	57,13 €	16,02 €	28,77 €	41,57 €	3,03 €	146,53 €	- 0,00 €
2014-07	56,75 €	16,22 €	30,58 €	44,97 €	3,11 €	151,64 €	0,00 €
2014-08	56,85 €	16,14 €	30,71 €	45,21 €	3,11 €	152,03 €	- 0,00 €
2014-09	58,62 €	16,17 €	30,84 €	44,23 €	3,10 €	152,97 €	0,00 €
2014-10	60,77 €	16,11 €	30,22 €	41,52 €	3,08 €	151,69 €	- 0,00 €
2014-11	59,89 €	15,94 €	30,35 €	41,12 €	3,04 €	150,34 €	- 0,00 €
2014-12	60,04 €	15,95 €	29,75 €	37,92 €	2,98 €	146,64 €	0,00 €
2015-01	58,52 €	17,98 €	29,57 €	36,46 €	3,14 €	145,68 €	0,00 €
2015-02	59,58 €	17,86 €	28,50 €	38,81 €	3,09 €	147,85 €	- 0,00 €
2015-03	59,10 €	18,22 €	28,60 €	40,32 €	2,87 €	149,12 €	0,00 €
2015-04	57,30 €	18,27 €	28,40 €	43,95 €	2,88 €	150,80 €	0,00 €
2015-05	55,80 €	18,24 €	28,73 €	45,58 €	2,87 €	151,22 €	- 0,00 €
2015-06	56,56 €	18,28 €	27,85 €	47,27 €	2,89 €	152,83 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E3: 100 - 700 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	68,05 €	10,07 €	11,05 €	25,03 €	3,38 €	117,58 €	0,00 €
2011-02	68,95 €	10,13 €	11,65 €	26,54 €	3,40 €	120,67 €	- 0,00 €
2011-03	68,19 €	10,24 €	11,51 €	26,60 €	3,35 €	119,90 €	0,00 €
2011-04	66,95 €	10,24 €	11,83 €	28,00 €	3,32 €	120,34 €	- 0,00 €
2011-05	68,25 €	10,29 €	11,76 €	27,46 €	3,33 €	121,09 €	- 0,00 €
2011-06	67,57 €	10,31 €	11,87 €	28,24 €	3,33 €	121,32 €	- 0,00 €
2011-07	67,77 €	10,24 €	11,67 €	28,98 €	3,28 €	121,93 €	0,00 €
2011-08	68,06 €	10,32 €	11,53 €	28,01 €	3,27 €	121,19 €	- 0,00 €
2011-09	69,52 €	10,17 €	11,64 €	27,42 €	3,25 €	122,00 €	0,00 €
2011-10	70,26 €	10,11 €	11,57 €	26,91 €	3,22 €	122,06 €	- 0,00 €
2011-11	69,83 €	10,14 €	11,50 €	26,49 €	3,20 €	121,16 €	- 0,00 €
2011-12	69,91 €	10,26 €	11,30 €	26,09 €	3,22 €	120,78 €	0,00 €
2012-01	68,62 €	12,26 €	12,56 €	25,85 €	3,16 €	122,44 €	- 0,00 €
2012-02	68,50 €	12,19 €	12,78 €	26,24 €	3,11 €	122,82 €	- 0,00 €
2012-03	67,99 €	12,42 €	13,07 €	27,15 €	3,14 €	123,78 €	0,00 €
2012-04	66,09 €	12,33 €	13,57 €	28,76 €	3,06 €	123,82 €	- 0,00 €
2012-05	65,24 €	12,39 €	13,58 €	28,37 €	2,80 €	122,38 €	0,00 €
2012-06	65,99 €	12,53 €	13,75 €	28,93 €	2,73 €	123,93 €	- 0,00 €
2012-07	64,85 €	12,42 €	13,20 €	29,30 €	2,70 €	122,47 €	0,00 €
2012-08	64,70 €	12,49 €	13,21 €	29,43 €	2,70 €	122,53 €	0,00 €
2012-09	65,55 €	12,48 €	13,67 €	29,36 €	2,73 €	123,79 €	0,00 €
2012-10	67,79 €	12,42 €	18,08 €	28,40 €	2,75 €	129,45 €	0,00 €
2012-11	67,53 €	12,51 €	17,45 €	27,07 €	2,74 €	127,30 €	0,00 €
2012-12	66,50 €	12,43 €	18,58 €	27,49 €	2,72 €	127,71 €	0,00 €
2013-01	65,95 €	15,28 €	25,85 €	24,87 €	2,61 €	134,55 €	- 0,01 €
2013-02	65,18 €	16,16 €	27,35 €	25,46 €	3,15 €	137,31 €	- 0,00 €
2013-03	63,86 €	16,01 €	27,47 €	25,49 €	3,18 €	136,00 €	- 0,01 €
2013-04	63,66 €	16,67 €	28,13 €	27,76 €	3,17 €	139,39 €	- 0,01 €
2013-05	61,80 €	16,30 €	27,91 €	27,23 €	3,29 €	136,52 €	- 0,00 €
2013-06	61,01 €	16,50 €	28,44 €	26,36 €	3,22 €	135,52 €	- 0,00 €
2013-07	60,83 €	17,04 €	27,48 €	25,78 €	3,33 €	134,45 €	- 0,02 €
2013-08	60,48 €	17,05 €	27,33 €	28,58 €	3,39 €	136,82 €	- 0,01 €
2013-09	61,20 €	16,76 €	27,75 €	26,64 €	3,32 €	135,67 €	- 0,00 €
2013-10	61,94 €	15,85 €	27,65 €	27,01 €	3,28 €	135,73 €	- 0,01 €
2013-11	60,45 €	16,56 €	27,63 €	26,49 €	3,25 €	134,36 €	- 0,02 €
2013-12	60,59 €	16,52 €	27,68 €	26,19 €	3,16 €	134,15 €	- 0,01 €
2014-01	58,06 €	16,10 €	27,49 €	25,29 €	2,70 €	129,64 €	0,00 €
2014-02	58,25 €	16,44 €	29,70 €	26,60 €	2,69 €	133,68 €	- 0,00 €
2014-03	57,40 €	16,42 €	29,67 €	26,93 €	2,69 €	133,12 €	0,00 €
2014-04	55,86 €	16,56 €	29,74 €	27,72 €	2,70 €	132,58 €	- 0,00 €
2014-05	55,39 €	16,63 €	29,40 €	27,49 €	2,70 €	131,60 €	- 0,00 €
2014-06	55,56 €	16,18 €	29,09 €	28,36 €	2,72 €	131,91 €	0,00 €
2014-07	55,96 €	16,45 €	29,21 €	29,18 €	2,94 €	133,73 €	- 0,00 €
2014-08	55,53 €	16,34 €	29,36 €	29,57 €	2,93 €	133,73 €	0,00 €
2014-09	57,04 €	16,26 €	29,49 €	28,73 €	2,93 €	134,45 €	- 0,00 €
2014-10	58,05 €	16,20 €	29,20 €	27,43 €	2,92 €	133,80 €	0,00 €
2014-11	56,68 €	16,47 €	29,23 €	27,18 €	2,89 €	132,45 €	0,00 €
2014-12	57,16 €	16,22 €	28,70 €	25,91 €	2,82 €	130,83 €	- 0,00 €
2015-01	55,49 €	17,15 €	29,16 €	25,13 €	2,93 €	129,86 €	- 0,00 €
2015-02	56,26 €	17,19 €	27,06 €	27,08 €	2,83 €	130,42 €	- 0,00 €
2015-03	55,74 €	17,42 €	27,57 €	27,66 €	2,70 €	131,08 €	0,00 €
2015-04	54,43 €	17,71 €	27,38 €	28,71 €	2,65 €	130,89 €	- 0,00 €
2015-05	53,04 €	17,65 €	27,81 €	29,43 €	2,65 €	130,58 €	- 0,00 €
2015-06	54,39 €	17,79 €	27,15 €	31,22 €	2,67 €	133,22 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E4: 700 - 1600 MWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	66,09 €	10,38 €	10,63 €	19,46 €	3,02 €	109,58 €	- 0,00 €
2011-02	66,87 €	10,50 €	11,07 €	19,90 €	3,00 €	111,33 €	- 0,00 €
2011-03	66,70 €	10,48 €	10,77 €	19,67 €	2,91 €	110,54 €	- 0,00 €
2011-04	65,13 €	10,52 €	11,21 €	19,64 €	2,84 €	109,34 €	- 0,00 €
2011-05	66,05 €	10,61 €	10,97 €	19,17 €	2,81 €	109,61 €	0,00 €
2011-06	65,58 €	10,62 €	11,15 €	19,48 €	2,78 €	109,62 €	- 0,00 €
2011-07	64,92 €	10,49 €	10,96 €	19,90 €	2,81 €	109,08 €	0,00 €
2011-08	65,82 €	10,60 €	10,91 €	19,58 €	2,82 €	109,74 €	- 0,00 €
2011-09	66,46 €	10,63 €	10,92 €	19,60 €	2,81 €	110,43 €	- 0,00 €
2011-10	66,20 €	10,55 €	10,82 €	19,51 €	2,84 €	109,92 €	- 0,00 €
2011-11	66,51 €	10,47 €	10,86 €	19,78 €	2,86 €	110,49 €	0,00 €
2011-12	66,98 €	10,33 €	10,57 €	19,58 €	2,84 €	110,30 €	0,00 €
2012-01	65,45 €	12,70 €	12,36 €	19,40 €	2,81 €	112,72 €	- 0,00 €
2012-02	65,79 €	12,53 €	12,44 €	19,42 €	2,74 €	112,92 €	0,00 €
2012-03	65,31 €	12,53 €	12,64 €	19,60 €	2,75 €	112,82 €	0,00 €
2012-04	63,85 €	12,61 €	13,22 €	20,41 €	2,68 €	112,76 €	- 0,00 €
2012-05	63,45 €	12,61 €	13,21 €	20,22 €	2,44 €	111,94 €	0,00 €
2012-06	64,09 €	12,31 €	13,25 €	20,00 €	2,39 €	112,04 €	- 0,00 €
2012-07	64,29 €	12,46 €	13,01 €	20,57 €	2,46 €	112,78 €	- 0,00 €
2012-08	64,22 €	12,45 €	12,89 €	20,73 €	2,44 €	112,73 €	0,00 €
2012-09	63,73 €	12,44 €	13,29 €	21,44 €	2,45 €	113,33 €	0,00 €
2012-10	65,69 €	12,33 €	16,96 €	19,74 €	2,47 €	117,18 €	- 0,00 €
2012-11	65,42 €	12,41 €	17,29 €	19,79 €	2,50 €	117,40 €	- 0,00 €
2012-12	64,48 €	12,26 €	17,19 €	19,91 €	2,47 €	116,30 €	0,00 €
2013-01	62,08 €	16,45 €	26,49 €	18,52 €	2,55 €	126,08 €	- 0,00 €
2013-02	62,01 €	16,45 €	27,01 €	19,99 €	3,06 €	128,52 €	- 0,00 €
2013-03	61,53 €	16,51 €	26,99 €	19,60 €	3,09 €	127,71 €	- 0,02 €
2013-04	60,83 €	16,72 €	27,41 €	20,12 €	3,19 €	128,26 €	- 0,01 €
2013-05	59,65 €	16,07 €	26,51 €	20,06 €	3,16 €	125,43 €	- 0,02 €
2013-06	59,76 €	16,75 €	27,77 €	19,57 €	3,15 €	126,98 €	- 0,02 €
2013-07	58,75 €	16,62 €	27,37 €	20,35 €	3,21 €	126,27 €	- 0,04 €
2013-08	58,49 €	16,38 €	26,80 €	20,29 €	3,23 €	125,11 €	- 0,09 €
2013-09	59,39 €	15,88 €	26,48 €	20,45 €	3,23 €	125,41 €	- 0,03 €
2013-10	60,30 €	16,37 €	26,82 €	19,93 €	3,23 €	126,61 €	- 0,05 €
2013-11	59,33 €	16,42 €	27,08 €	20,48 €	3,23 €	126,46 €	- 0,07 €
2013-12	59,56 €	16,38 €	26,69 €	20,40 €	3,16 €	126,14 €	- 0,06 €
2014-01	56,21 €	16,76 €	27,21 €	20,25 €	3,00 €	123,43 €	0,00 €
2014-02	57,29 €	17,06 €	29,53 €	19,95 €	2,74 €	126,58 €	0,00 €
2014-03	56,50 €	17,09 €	29,37 €	19,60 €	2,74 €	125,30 €	- 0,00 €
2014-04	56,25 €	17,32 €	29,62 €	19,94 €	2,73 €	125,85 €	0,00 €
2014-05	55,88 €	17,30 €	29,20 €	19,91 €	2,73 €	125,01 €	- 0,00 €
2014-06	56,15 €	16,80 €	29,07 €	20,77 €	2,75 €	125,53 €	- 0,00 €
2014-07	55,48 €	17,09 €	28,60 €	19,98 €	2,94 €	124,09 €	- 0,00 €
2014-08	54,95 €	17,05 €	28,78 €	20,28 €	2,96 €	124,02 €	- 0,00 €
2014-09	56,36 €	16,97 €	28,67 €	19,88 €	2,96 €	124,84 €	- 0,00 €
2014-10	56,96 €	17,01 €	28,44 €	18,89 €	2,97 €	124,27 €	0,00 €
2014-11	56,48 €	16,97 €	28,66 €	19,91 €	2,98 €	125,00 €	0,00 €
2014-12	57,12 €	16,62 €	28,16 €	19,51 €	2,94 €	124,36 €	0,00 €
2015-01	53,76 €	17,18 €	28,68 €	19,43 €	3,07 €	122,13 €	0,00 €
2015-02	54,59 €	17,48 €	26,65 €	21,52 €	2,90 €	123,15 €	0,00 €
2015-03	53,98 €	17,56 €	26,85 €	20,12 €	2,75 €	121,27 €	- 0,00 €
2015-04	52,85 €	17,64 €	26,51 €	20,95 €	2,72 €	120,67 €	- 0,00 €
2015-05	51,17 €	17,59 €	27,15 €	21,20 €	2,71 €	119,82 €	0,00 €
2015-06	53,24 €	17,58 €	26,02 €	23,45 €	2,73 €	123,03 €	0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E5: 1.6 - 6 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	65,10 €	11,11 €	10,72 €	14,89 €	2,71 €	104,54 €	- 0,00 €
2011-02	65,66 €	11,02 €	10,92 €	15,47 €	2,72 €	105,79 €	0,00 €
2011-03	65,56 €	11,02 €	10,55 €	15,06 €	2,63 €	104,82 €	- 0,00 €
2011-04	64,11 €	11,19 €	10,98 €	14,88 €	2,61 €	103,77 €	- 0,00 €
2011-05	64,81 €	11,13 €	10,60 €	14,76 €	2,60 €	103,90 €	- 0,00 €
2011-06	64,43 €	11,08 €	10,92 €	15,03 €	2,59 €	104,04 €	- 0,00 €
2011-07	64,27 €	11,15 €	10,98 €	15,33 €	2,61 €	104,34 €	0,00 €
2011-08	65,29 €	11,22 €	10,77 €	14,68 €	2,55 €	104,51 €	0,00 €
2011-09	65,45 €	11,07 €	10,62 €	14,90 €	2,65 €	104,69 €	0,00 €
2011-10	64,80 €	11,13 €	10,68 €	14,58 €	2,63 €	103,82 €	0,00 €
2011-11	64,99 €	11,09 €	10,82 €	14,65 €	2,59 €	104,13 €	0,00 €
2011-12	65,67 €	11,18 €	10,95 €	15,03 €	2,59 €	105,41 €	0,00 €
2012-01	64,51 €	12,80 €	12,76 €	15,47 €	2,61 €	108,15 €	- 0,00 €
2012-02	64,93 €	12,25 €	12,66 €	15,29 €	2,46 €	107,59 €	0,00 €
2012-03	64,41 €	12,40 €	12,57 €	15,18 €	2,46 €	107,01 €	- 0,00 €
2012-04	63,95 €	12,30 €	13,08 €	15,64 €	2,38 €	107,35 €	- 0,00 €
2012-05	63,38 €	12,62 €	12,89 €	15,12 €	2,22 €	106,22 €	- 0,00 €
2012-06	63,98 €	12,67 €	12,80 €	14,99 €	2,22 €	106,65 €	- 0,00 €
2012-07	63,72 €	12,65 €	12,93 €	15,65 €	2,31 €	107,26 €	- 0,00 €
2012-08	63,81 €	12,63 €	12,74 €	15,97 €	2,28 €	107,43 €	0,00 €
2012-09	63,50 €	12,50 €	12,92 €	15,69 €	2,28 €	106,91 €	0,00 €
2012-10	64,86 €	12,47 €	16,92 €	15,73 €	2,30 €	112,29 €	0,00 €
2012-11	64,49 €	12,87 €	17,16 €	15,34 €	2,35 €	112,20 €	0,00 €
2012-12	63,94 €	12,73 €	17,40 €	15,63 €	2,26 €	111,96 €	- 0,00 €
2013-01	61,67 €	16,36 €	26,29 €	15,39 €	2,53 €	122,21 €	- 0,03 €
2013-02	61,91 €	16,44 €	26,95 €	15,76 €	2,99 €	124,03 €	- 0,02 €
2013-03	61,07 €	16,48 €	26,64 €	15,35 €	2,98 €	122,51 €	- 0,00 €
2013-04	61,00 €	16,33 €	26,98 €	15,76 €	3,02 €	123,08 €	- 0,01 €
2013-05	60,44 €	16,65 €	26,56 €	15,79 €	3,06 €	122,49 €	- 0,01 €
2013-06	60,25 €	16,31 €	27,61 €	15,48 €	2,97 €	122,60 €	- 0,03 €
2013-07	59,96 €	16,12 €	26,60 €	15,23 €	3,11 €	121,00 €	- 0,01 €
2013-08	59,11 €	16,14 €	26,40 €	15,38 €	3,12 €	120,13 €	- 0,02 €
2013-09	59,45 €	16,02 €	26,70 €	15,37 €	3,09 €	120,63 €	- 0,00 €
2013-10	60,40 €	16,16 €	26,47 €	15,06 €	3,10 €	121,18 €	- 0,01 €
2013-11	59,28 €	16,14 €	26,80 €	15,55 €	3,09 €	120,86 €	- 0,01 €
2013-12	59,65 €	16,01 €	26,90 €	15,79 €	3,09 €	121,42 €	- 0,02 €
2014-01	56,08 €	16,04 €	27,50 €	16,94 €	2,79 €	119,35 €	- 0,00 €
2014-02	56,51 €	16,52 €	28,92 €	16,42 €	2,67 €	121,03 €	0,00 €
2014-03	55,85 €	16,29 €	28,74 €	16,10 €	2,66 €	119,65 €	0,00 €
2014-04	55,28 €	16,74 €	28,83 €	16,07 €	2,66 €	119,58 €	- 0,00 €
2014-05	54,42 €	16,71 €	28,62 €	15,81 €	2,65 €	118,22 €	0,00 €
2014-06	54,82 €	16,51 €	28,47 €	15,69 €	2,67 €	118,16 €	- 0,00 €
2014-07	54,56 €	16,71 €	28,31 €	15,99 €	2,83 €	118,40 €	- 0,00 €
2014-08	54,10 €	16,59 €	28,67 €	16,57 €	2,84 €	118,77 €	- 0,00 €
2014-09	55,36 €	16,18 €	28,53 €	16,26 €	2,88 €	119,20 €	- 0,00 €
2014-10	56,26 €	16,52 €	28,32 €	15,95 €	2,88 €	119,92 €	- 0,00 €
2014-11	55,16 €	16,31 €	28,82 €	16,44 €	2,87 €	119,60 €	- 0,00 €
2014-12	55,74 €	16,23 €	28,52 €	15,76 €	2,87 €	119,13 €	- 0,00 €
2015-01	54,40 €	17,26 €	28,47 €	15,46 €	2,92 €	118,52 €	0,00 €
2015-02	55,00 €	17,46 €	27,12 €	16,14 €	2,79 €	118,50 €	0,00 €
2015-03	54,73 €	17,54 €	24,92 €	15,65 €	2,61 €	115,46 €	0,00 €
2015-04	53,95 €	17,70 €	25,40 €	15,90 €	2,62 €	115,56 €	0,00 €
2015-05	52,52 €	17,82 €	25,92 €	16,35 €	2,58 €	115,18 €	- 0,00 €
2015-06	53,95 €	17,80 €	25,06 €	18,19 €	2,64 €	117,65 €	- 0,00 €

Wallonie - Electricité - Classe E6: 6 - 20 GWh

Année-Mois	Energie	Contribution énergie renouvelable et cogénération	Transport	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	60,09 €	11,16 €	10,15 €	9,17 €	2,35 €	92,92 €	- 0,00 €
2011-02	60,63 €	11,07 €	10,41 €	9,08 €	2,34 €	93,53 €	0,00 €
2011-03	61,11 €	10,61 €	9,90 €	8,88 €	2,28 €	92,79 €	0,00 €
2011-04	59,29 €	11,47 €	10,22 €	9,14 €	2,25 €	92,37 €	0,00 €
2011-05	60,30 €	10,98 €	10,16 €	8,59 €	2,26 €	92,28 €	- 0,00 €
2011-06	59,47 €	10,48 €	10,49 €	8,75 €	2,22 €	91,41 €	- 0,00 €
2011-07	58,77 €	10,84 €	10,10 €	10,01 €	2,29 €	92,01 €	- 0,00 €
2011-08	59,75 €	10,96 €	10,52 €	8,95 €	2,25 €	92,43 €	- 0,00 €
2011-09	60,62 €	10,49 €	10,36 €	8,84 €	2,22 €	92,53 €	0,00 €
2011-10	60,10 €	11,08 €	10,11 €	9,27 €	2,17 €	92,73 €	0,00 €
2011-11	60,21 €	11,15 €	10,30 €	9,40 €	2,13 €	93,20 €	- 0,00 €
2011-12	60,37 €	10,95 €	10,27 €	10,10 €	2,21 €	93,90 €	- 0,00 €
2012-01	59,50 €	12,38 €	11,71 €	10,12 €	2,30 €	96,01 €	0,00 €
2012-02	60,98 €	12,43 €	11,66 €	9,78 €	2,28 €	97,14 €	- 0,00 €
2012-03	59,83 €	12,20 €	11,40 €	9,68 €	2,31 €	95,42 €	0,00 €
2012-04	58,57 €	11,89 €	12,08 €	10,27 €	2,27 €	95,08 €	- 0,00 €
2012-05	57,81 €	12,46 €	11,83 €	9,59 €	2,05 €	93,75 €	- 0,00 €
2012-06	58,31 €	11,85 €	11,68 €	9,49 €	2,07 €	93,40 €	0,00 €
2012-07	58,98 €	12,06 €	11,73 €	9,95 €	2,09 €	94,80 €	- 0,00 €
2012-08	59,10 €	12,17 €	11,71 €	9,93 €	2,11 €	95,01 €	- 0,00 €
2012-09	58,76 €	11,52 €	11,61 €	10,15 €	2,13 €	94,17 €	0,00 €
2012-10	60,63 €	12,33 €	15,50 €	10,22 €	2,14 €	100,82 €	0,00 €
2012-11	60,31 €	12,40 €	15,92 €	10,50 €	2,15 €	101,28 €	0,00 €
2012-12	59,53 €	12,40 €	15,99 €	11,54 €	2,14 €	101,61 €	0,00 €
2013-01	58,61 €	15,72 €	25,71 €	10,06 €	2,56 €	112,67 €	0,01 €
2013-02	58,30 €	15,60 €	26,08 €	9,47 €	2,93 €	112,38 €	0,00 €
2013-03	58,14 €	14,80 €	25,74 €	9,06 €	2,93 €	110,67 €	- 0,00 €
2013-04	57,27 €	15,66 €	26,06 €	9,27 €	2,93 €	111,19 €	0,01 €
2013-05	56,55 €	15,99 €	24,94 €	9,82 €	2,98 €	110,27 €	- 0,01 €
2013-06	55,26 €	14,70 €	26,57 €	8,90 €	2,85 €	108,28 €	- 0,00 €
2013-07	53,96 €	15,10 €	25,88 €	8,25 €	2,77 €	105,95 €	- 0,01 €
2013-08	53,24 €	14,78 €	25,77 €	8,16 €	2,76 €	104,71 €	0,00 €
2013-09	53,79 €	13,95 €	25,86 €	8,19 €	2,78 €	104,58 €	0,00 €
2013-10	55,03 €	15,30 €	25,52 €	8,10 €	2,79 €	106,73 €	- 0,00 €
2013-11	54,88 €	14,67 €	25,93 €	8,11 €	2,73 €	106,32 €	0,01 €
2013-12	55,19 €	14,16 €	26,02 €	8,39 €	2,78 €	106,54 €	0,00 €
2014-01	52,64 €	16,19 €	27,79 €	10,13 €	2,67 €	109,43 €	0,00 €
2014-02	52,43 €	16,31 €	28,30 €	10,32 €	2,58 €	109,94 €	- 0,00 €
2014-03	51,87 €	14,89 €	28,04 €	10,19 €	2,56 €	107,56 €	0,00 €
2014-04	52,22 €	16,49 €	28,32 €	10,13 €	2,66 €	109,81 €	0,00 €
2014-05	52,14 €	16,14 €	27,79 €	10,97 €	2,73 €	109,77 €	- 0,00 €
2014-06	52,25 €	14,02 €	27,70 €	10,37 €	2,76 €	107,11 €	- 0,00 €
2014-07	51,64 €	15,87 €	27,96 €	10,50 €	2,72 €	108,70 €	- 0,00 €
2014-08	51,09 €	15,91 €	28,11 €	10,64 €	2,72 €	108,47 €	- 0,00 €
2014-09	52,47 €	14,88 €	27,94 €	10,61 €	2,56 €	108,46 €	- 0,00 €
2014-10	53,20 €	16,17 €	27,83 €	10,54 €	2,60 €	110,34 €	- 0,00 €
2014-11	52,36 €	16,08 €	28,09 €	10,71 €	2,70 €	109,94 €	- 0,00 €
2014-12	53,24 €	14,71 €	27,97 €	10,97 €	2,77 €	109,66 €	0,00 €
2015-01	50,97 €	17,69 €	26,49 €	11,29 €	3,00 €	109,44 €	0,00 €
2015-02	51,78 €	17,86 €	27,16 €	11,48 €	2,88 €	111,15 €	- 0,00 €
2015-03	51,33 €	18,07 €	23,44 €	12,41 €	2,70 €	107,95 €	- 0,00 €
2015-04	50,45 €	18,04 €	23,23 €	12,24 €	2,71 €	106,66 €	0,00 €
2015-05	48,96 €	18,10 €	23,57 €	11,72 €	2,64 €	105,00 €	0,00 €
2015-06	50,49 €	17,82 €	22,53 €	15,08 €	2,62 €	108,53 €	- 0,00 €

## Annexe 2. Détail du prix du gaz naturel [€/MWh] - 5 dernières années

Wallonie - Gaz - Classe G1: <120 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	35,67 €	9,41 €	1,56 €	46,64 €	0,00 €
2011-02	35,85 €	9,65 €	1,56 €	47,05 €	- 0,00 €
2011-03	36,23 €	10,10 €	1,56 €	47,89 €	- 0,00 €
2011-04	38,70 €	12,60 €	1,55 €	52,86 €	0,00 €
2011-05	37,52 €	13,90 €	1,54 €	52,96 €	0,00 €
2011-06	37,81 €	14,52 €	1,54 €	53,87 €	0,00 €
2011-07	39,47 €	15,70 €	1,54 €	56,70 €	- 0,00 €
2011-08	38,96 €	15,52 €	1,53 €	56,01 €	- 0,00 €
2011-09	39,91 €	15,67 €	1,54 €	57,11 €	- 0,00 €
2011-10	38,70 €	12,23 €	1,54 €	52,48 €	- 0,00 €
2011-11	38,98 €	10,80 €	1,54 €	51,32 €	- 0,00 €
2011-12	39,31 €	10,64 €	1,56 €	51,50 €	0,00 €
2012-01	35,13 €	13,38 €	1,79 €	50,30 €	0,00 €
2012-02	36,53 €	13,21 €	1,79 €	51,53 €	0,00 €
2012-03	35,91 €	13,67 €	1,79 €	51,36 €	- 0,00 €
2012-04	37,54 €	14,53 €	1,77 €	53,84 €	0,00 €
2012-05	41,51 €	19,14 €	1,73 €	62,37 €	0,00 €
2012-06	42,50 €	21,15 €	1,66 €	65,31 €	0,00 €
2012-07	42,87 €	23,16 €	1,69 €	67,73 €	0,00 €
2012-08	40,70 €	21,84 €	1,69 €	64,24 €	- 0,00 €
2012-09	39,03 €	19,29 €	1,69 €	60,01 €	0,00 €
2012-10	38,65 €	16,33 €	1,68 €	56,67 €	0,00 €
2012-11	39,08 €	15,20 €	1,67 €	55,96 €	0,00 €
2012-12	39,63 €	14,82 €	1,62 €	56,07 €	- 0,00 €
2013-01	37,45 €	13,94 €	1,50 €	52,89 €	0,00 €
2013-02	38,12 €	14,20 €	1,40 €	53,72 €	0,00 €
2013-03	37,76 €	14,76 €	1,45 €	53,98 €	- 0,00 €
2013-04	37,34 €	16,03 €	1,31 €	54,68 €	0,00 €
2013-05	37,66 €	17,67 €	1,29 €	56,62 €	- 0,00 €
2013-06	37,72 €	20,21 €	1,28 €	59,22 €	- 0,00 €
2013-07	38,80 €	21,16 €	1,50 €	61,46 €	0,00 €
2013-08	39,12 €	20,87 €	1,50 €	61,49 €	0,00 €
2013-09	37,84 €	18,77 €	1,52 €	58,12 €	- 0,00 €
2013-10	37,88 €	17,59 €	1,52 €	56,99 €	- 0,00 €
2013-11	36,96 €	15,66 €	1,51 €	54,13 €	0,00 €
2013-12	37,24 €	14,89 €	1,50 €	53,62 €	- 0,00 €
2014-01	40,13 €	14,45 €	1,44 €	56,02 €	- 0,00 €
2014-02	38,42 €	14,37 €	1,43 €	54,22 €	- 0,00 €
2014-03	38,25 €	15,46 €	1,42 €	55,14 €	- 0,00 €
2014-04	38,58 €	17,51 €	1,43 €	57,51 €	- 0,00 €
2014-05	38,89 €	18,22 €	1,43 €	58,54 €	- 0,00 €
2014-06	38,99 €	20,78 €	1,46 €	61,22 €	- 0,00 €
2014-07	38,76 €	21,29 €	1,40 €	61,45 €	- 0,00 €
2014-08	38,22 €	20,04 €	1,43 €	59,69 €	- 0,01 €
2014-09	37,16 €	18,62 €	1,66 €	57,45 €	0,00 €
2014-10	36,06 €	16,27 €	1,73 €	54,06 €	0,00 €
2014-11	34,89 €	15,54 €	1,71 €	52,14 €	0,00 €
2014-12	35,37 €	14,24 €	1,69 €	51,30 €	- 0,00 €
2015-01	31,53 €	14,59 €	1,85 €	47,97 €	- 0,00 €
2015-02	31,15 €	14,83 €	1,85 €	47,83 €	0,00 €
2015-03	30,96 €	16,68 €	1,85 €	49,48 €	0,00 €
2015-04	30,20 €	17,62 €	1,85 €	49,67 €	- 0,00 €
2015-05	29,68 €	17,63 €	1,85 €	49,16 €	0,00 €
2015-06	29,83 €	22,43 €	1,85 €	54,10 €	0,00 €

## Wallonie - Gaz - Classe G2: 120 - 500 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	32,89 €	7,84 €	1,51 €	42,22 €	- 0,01 €
2011-02	33,27 €	8,03 €	1,51 €	42,82 €	- 0,00 €
2011-03	33,40 €	8,36 €	1,51 €	43,27 €	0,00 €
2011-04	35,44 €	10,59 €	1,51 €	47,55 €	- 0,00 €
2011-05	36,09 €	12,28 €	1,50 €	49,87 €	- 0,00 €
2011-06	36,56 €	13,78 €	1,49 €	51,82 €	- 0,00 €
2011-07	37,80 €	14,99 €	1,47 €	54,26 €	0,00 €
2011-08	38,59 €	15,10 €	1,48 €	55,18 €	- 0,00 €
2011-09	38,45 €	13,20 €	1,50 €	53,14 €	- 0,00 €
2011-10	37,84 €	9,80 €	1,51 €	49,15 €	- 0,00 €
2011-11	37,58 €	8,57 €	1,51 €	47,67 €	0,00 €
2011-12	37,31 €	8,21 €	1,53 €	47,05 €	- 0,00 €
2012-01	34,69 €	11,99 €	1,76 €	48,44 €	0,00 €
2012-02	35,44 €	11,51 €	1,76 €	48,70 €	0,00 €
2012-03	35,21 €	12,24 €	1,76 €	49,21 €	- 0,00 €
2012-04	36,58 €	12,83 €	1,73 €	51,14 €	0,00 €
2012-05	36,82 €	14,74 €	1,69 €	53,25 €	- 0,00 €
2012-06	37,21 €	16,98 €	1,60 €	55,78 €	0,00 €
2012-07	37,19 €	19,37 €	1,63 €	58,19 €	0,00 €
2012-08	36,11 €	19,44 €	1,65 €	57,20 €	- 0,00 €
2012-09	36,14 €	15,33 €	1,66 €	53,13 €	0,00 €
2012-10	36,46 €	12,84 €	1,65 €	50,95 €	0,00 €
2012-11	37,21 €	12,00 €	1,64 €	50,85 €	0,00 €
2012-12	37,67 €	11,76 €	1,58 €	51,01 €	- 0,00 €
2013-01	36,97 €	11,42 €	1,45 €	49,83 €	0,00 €
2013-02	37,36 €	11,37 €	1,33 €	50,06 €	0,00 €
2013-03	37,14 €	11,71 €	1,43 €	50,27 €	0,00 €
2013-04	36,57 €	12,42 €	1,24 €	50,23 €	- 0,00 €
2013-05	36,78 €	13,64 €	1,19 €	51,61 €	- 0,00 €
2013-06	36,40 €	15,87 €	1,14 €	53,41 €	- 0,00 €
2013-07	34,54 €	19,91 €	1,38 €	55,83 €	0,00 €
2013-08	34,33 €	19,29 €	1,40 €	55,02 €	- 0,00 €
2013-09	34,34 €	15,68 €	1,45 €	51,47 €	0,00 €
2013-10	34,26 €	13,39 €	1,47 €	49,11 €	- 0,00 €
2013-11	34,19 €	11,83 €	1,45 €	47,47 €	0,00 €
2013-12	34,63 €	11,83 €	1,43 €	47,88 €	- 0,01 €
2014-01	35,57 €	11,14 €	1,37 €	48,08 €	0,00 €
2014-02	35,22 €	11,43 €	1,39 €	48,03 €	- 0,01 €
2014-03	34,84 €	12,12 €	1,38 €	48,35 €	0,00 €
2014-04	34,38 €	13,59 €	1,38 €	49,36 €	- 0,00 €
2014-05	34,31 €	14,68 €	1,37 €	50,37 €	0,00 €
2014-06	34,19 €	17,06 €	1,46 €	52,71 €	0,00 €
2014-07	32,33 €	19,84 €	1,36 €	53,54 €	0,00 €
2014-08	31,63 €	18,62 €	1,38 €	51,64 €	0,00 €
2014-09	31,42 €	17,09 €	1,66 €	50,18 €	0,00 €
2014-10	31,80 €	13,99 €	1,66 €	47,45 €	0,00 €
2014-11	31,82 €	12,22 €	1,67 €	45,71 €	0,00 €
2014-12	31,84 €	11,27 €	1,65 €	44,76 €	0,00 €
2015-01	29,40 €	11,24 €	1,81 €	42,45 €	- 0,00 €
2015-02	28,85 €	11,23 €	1,82 €	41,91 €	0,00 €
2015-03	28,79 €	12,99 €	1,82 €	43,60 €	- 0,00 €
2015-04	28,16 €	14,06 €	1,82 €	44,04 €	- 0,00 €
2015-05	27,90 €	15,74 €	1,82 €	45,45 €	- 0,00 €
2015-06	27,54 €	18,91 €	1,82 €	48,26 €	- 0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G3: 500 - 5000 MWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	31,32 €	4,25 €	1,49 €	37,05 €	- 0,00 €
2011-02	31,62 €	4,34 €	1,48 €	37,44 €	- 0,00 €
2011-03	31,76 €	4,55 €	1,48 €	37,79 €	- 0,00 €
2011-04	33,24 €	5,62 €	1,48 €	40,34 €	0,00 €
2011-05	33,20 €	6,21 €	1,46 €	40,87 €	0,00 €
2011-06	33,04 €	6,39 €	1,56 €	41,00 €	0,00 €
2011-07	34,43 €	7,20 €	1,44 €	43,08 €	0,00 €
2011-08	34,64 €	7,21 €	1,45 €	43,31 €	0,00 €
2011-09	34,72 €	6,55 €	1,45 €	42,71 €	- 0,00 €
2011-10	35,12 €	5,24 €	1,47 €	41,83 €	0,00 €
2011-11	34,99 €	4,64 €	1,48 €	41,10 €	0,00 €
2011-12	34,90 €	4,43 €	1,49 €	40,82 €	- 0,00 €
2012-01	32,93 €	6,47 €	1,71 €	41,11 €	0,00 €
2012-02	33,48 €	6,15 €	1,70 €	41,33 €	0,00 €
2012-03	33,20 €	6,48 €	1,71 €	41,39 €	0,00 €
2012-04	34,14 €	6,69 €	1,67 €	42,50 €	- 0,00 €
2012-05	33,92 €	7,56 €	1,62 €	43,09 €	0,00 €
2012-06	33,62 €	8,14 €	1,55 €	43,31 €	- 0,00 €
2012-07	33,12 €	8,69 €	1,58 €	43,38 €	- 0,00 €
2012-08	32,64 €	8,70 €	1,60 €	42,93 €	0,00 €
2012-09	33,69 €	7,66 €	1,60 €	42,95 €	0,00 €
2012-10	34,29 €	6,74 €	1,60 €	42,63 €	0,00 €
2012-11	34,91 €	6,41 €	1,58 €	42,90 €	- 0,00 €
2012-12	35,15 €	6,30 €	1,53 €	42,98 €	- 0,00 €
2013-01	33,66 €	5,90 €	1,49 €	41,04 €	- 0,00 €
2013-02	33,63 €	5,90 €	1,47 €	41,00 €	0,00 €
2013-03	34,35 €	5,95 €	1,47 €	41,77 €	- 0,00 €
2013-04	34,00 €	6,38 €	1,42 €	41,79 €	- 0,00 €
2013-05	33,98 €	7,06 €	1,41 €	42,45 €	0,00 €
2013-06	33,45 €	8,21 €	1,40 €	43,06 €	0,00 €
2013-07	32,79 €	9,40 €	1,48 €	43,66 €	- 0,01 €
2013-08	32,64 €	9,29 €	1,48 €	43,42 €	0,00 €
2013-09	32,49 €	7,93 €	1,49 €	41,92 €	0,00 €
2013-10	32,43 €	6,89 €	1,51 €	40,83 €	- 0,00 €
2013-11	32,74 €	6,24 €	1,49 €	40,47 €	- 0,00 €
2013-12	33,03 €	6,22 €	1,47 €	40,73 €	0,00 €
2014-01	33,40 €	5,41 €	1,39 €	40,20 €	- 0,00 €
2014-02	33,01 €	5,49 €	1,40 €	39,90 €	0,00 €
2014-03	32,48 €	5,81 €	1,40 €	39,70 €	0,00 €
2014-04	31,47 €	6,40 €	1,40 €	39,27 €	0,00 €
2014-05	31,15 €	6,95 €	1,40 €	39,49 €	- 0,00 €
2014-06	30,49 €	8,09 €	1,42 €	40,00 €	0,00 €
2014-07	28,74 €	8,49 €	1,40 €	38,62 €	- 0,00 €
2014-08	29,07 €	8,32 €	1,41 €	38,80 €	0,00 €
2014-09	28,62 €	7,77 €	1,65 €	38,04 €	0,00 €
2014-10	29,83 €	6,70 €	1,68 €	38,21 €	0,00 €
2014-11	30,40 €	6,04 €	1,67 €	38,11 €	0,00 €
2014-12	30,40 €	5,81 €	1,63 €	37,85 €	0,00 €
2015-01	28,70 €	6,21 €	1,79 €	36,70 €	- 0,00 €
2015-02	28,31 €	6,03 €	1,80 €	36,14 €	- 0,00 €
2015-03	28,38 €	7,04 €	1,80 €	37,22 €	- 0,00 €
2015-04	27,81 €	7,17 €	1,80 €	36,78 €	0,00 €
2015-05	27,46 €	7,81 €	1,77 €	37,04 €	0,00 €
2015-06	26,87 €	8,45 €	1,80 €	37,12 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G4: 5 - 50 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	27,25 €	1,43 €	1,30 €	29,98 €	0,00 €
2011-02	27,12 €	1,47 €	1,31 €	29,90 €	- 0,00 €
2011-03	27,39 €	1,53 €	1,36 €	30,29 €	0,00 €
2011-04	28,74 €	1,63 €	1,32 €	31,69 €	0,00 €
2011-05	28,10 €	1,64 €	1,33 €	31,06 €	- 0,00 €
2011-06	28,14 €	1,68 €	1,33 €	31,16 €	0,00 €
2011-07	29,72 €	1,81 €	1,31 €	32,83 €	0,00 €
2011-08	29,49 €	1,74 €	1,32 €	32,55 €	- 0,00 €
2011-09	29,31 €	1,64 €	1,28 €	32,23 €	0,00 €
2011-10	30,46 €	1,61 €	1,31 €	33,39 €	- 0,00 €
2011-11	29,90 €	1,56 €	1,27 €	32,73 €	0,00 €
2011-12	29,84 €	1,48 €	1,24 €	32,57 €	0,00 €
2012-01	29,91 €	1,75 €	1,47 €	33,13 €	0,00 €
2012-02	29,73 €	1,70 €	1,51 €	32,94 €	- 0,00 €
2012-03	29,45 €	1,68 €	1,46 €	32,59 €	0,00 €
2012-04	30,02 €	1,71 €	1,35 €	33,08 €	- 0,00 €
2012-05	29,48 €	1,69 €	1,28 €	32,46 €	- 0,00 €
2012-06	29,80 €	1,90 €	1,34 €	33,04 €	0,00 €
2012-07	28,84 €	1,68 €	1,24 €	31,76 €	0,00 €
2012-08	28,87 €	1,73 €	1,24 €	31,83 €	- 0,00 €
2012-09	29,44 €	1,72 €	1,29 €	32,45 €	0,00 €
2012-10	30,01 €	1,62 €	1,31 €	32,94 €	- 0,00 €
2012-11	31,00 €	1,63 €	1,32 €	33,95 €	- 0,00 €
2012-12	31,47 €	1,70 €	1,34 €	34,51 €	- 0,00 €
2013-01	30,89 €	1,76 €	1,30 €	33,94 €	0,00 €
2013-02	30,71 €	1,81 €	1,20 €	33,72 €	0,00 €
2013-03	30,37 €	1,79 €	1,31 €	33,47 €	0,00 €
2013-04	30,67 €	1,93 €	1,30 €	33,89 €	0,00 €
2013-05	30,31 €	1,97 €	1,26 €	33,54 €	0,00 €
2013-06	29,78 €	1,98 €	1,25 €	33,01 €	0,00 €
2013-07	28,95 €	1,98 €	1,19 €	32,12 €	- 0,00 €
2013-08	29,14 €	1,97 €	1,20 €	32,31 €	0,00 €
2013-09	29,01 €	1,81 €	1,20 €	32,02 €	0,00 €
2013-10	29,31 €	1,79 €	1,20 €	32,29 €	- 0,00 €
2013-11	30,12 €	1,77 €	1,23 €	33,11 €	- 0,01 €
2013-12	30,90 €	1,81 €	1,27 €	33,96 €	- 0,01 €
2014-01	30,06 €	1,84 €	1,38 €	33,28 €	- 0,00 €
2014-02	29,48 €	1,80 €	1,34 €	32,62 €	0,00 €
2014-03	28,43 €	1,83 €	1,36 €	31,62 €	0,00 €
2014-04	27,43 €	1,85 €	1,35 €	30,64 €	0,00 €
2014-05	26,82 €	1,88 €	1,35 €	30,05 €	0,00 €
2014-06	26,37 €	1,89 €	1,35 €	29,61 €	- 0,00 €
2014-07	26,10 €	2,00 €	1,35 €	29,45 €	0,00 €
2014-08	24,86 €	1,90 €	1,34 €	28,11 €	0,01 €
2014-09	24,98 €	1,77 €	1,56 €	28,31 €	0,00 €
2014-10	26,68 €	1,79 €	1,64 €	30,13 €	0,01 €
2014-11	27,31 €	1,89 €	1,60 €	30,80 €	0,01 €
2014-12	27,48 €	1,94 €	1,60 €	31,03 €	0,01 €
2015-01	26,58 €	1,74 €	1,69 €	30,02 €	0,00 €
2015-02	26,00 €	1,79 €	1,70 €	29,49 €	0,00 €
2015-03	26,48 €	1,74 €	1,70 €	29,91 €	- 0,00 €
2015-04	25,69 €	1,75 €	1,69 €	29,13 €	- 0,00 €
2015-05	25,30 €	1,68 €	1,66 €	28,64 €	- 0,00 €
2015-06	25,45 €	1,81 €	1,79 €	29,04 €	0,00 €

Wallonie - Gaz - Classe G5: 50 - 250 GWh

Année-Mois	Energie (y compris transport)	Distribution	Taxes	All-in	Autres
2011-01	27,30 €	0,62 €	0,99 €	28,92 €	- 0,00 €
2011-02	26,79 €	0,63 €	0,93 €	28,35 €	- 0,00 €
2011-03	26,56 €	0,64 €	0,90 €	28,10 €	0,00 €
2011-04	26,43 €	0,69 €	1,03 €	28,16 €	- 0,00 €
2011-05	26,01 €	0,71 €	1,06 €	27,78 €	0,00 €
2011-06	25,90 €	0,77 €	0,96 €	27,63 €	- €
2011-07	26,60 €	0,74 €	0,89 €	28,23 €	- 0,00 €
2011-08	25,95 €	0,84 €	0,95 €	27,73 €	0,00 €
2011-09	26,13 €	0,72 €	1,07 €	27,92 €	- 0,00 €
2011-10	27,70 €	0,73 €	1,10 €	29,52 €	0,00 €
2011-11	27,39 €	0,66 €	1,08 €	29,13 €	0,00 €
2011-12	28,21 €	0,67 €	1,07 €	29,95 €	0,00 €
2012-01	26,73 €	0,69 €	1,42 €	28,85 €	0,00 €
2012-02	26,87 €	0,75 €	1,37 €	28,99 €	0,01 €
2012-03	27,12 €	0,77 €	1,28 €	29,17 €	- 0,00 €
2012-04	27,10 €	0,74 €	1,25 €	29,08 €	- 0,00 €
2012-05	26,96 €	0,73 €	1,20 €	28,90 €	0,00 €
2012-06	26,29 €	0,64 €	1,10 €	28,02 €	0,00 €
2012-07	27,11 €	0,78 €	1,07 €	28,96 €	0,00 €
2012-08	27,31 €	0,78 €	1,06 €	29,15 €	0,00 €
2012-09	27,70 €	0,83 €	1,07 €	29,60 €	- 0,00 €
2012-10	28,35 €	0,82 €	1,12 €	30,28 €	- 0,00 €
2012-11	29,06 €	0,83 €	1,09 €	30,98 €	0,00 €
2012-12	29,04 €	0,80 €	1,13 €	30,98 €	0,00 €
2013-01	29,27 €	0,79 €	0,99 €	31,04 €	0,00 €
2013-02	29,34 €	0,85 €	1,09 €	31,28 €	- 0,00 €
2013-03	28,60 €	0,80 €	1,07 €	30,46 €	- 0,00 €
2013-04	28,59 €	0,81 €	1,07 €	30,47 €	- 0,00 €
2013-05	28,28 €	0,78 €	1,10 €	30,16 €	0,00 €
2013-06	28,16 €	0,86 €	1,07 €	30,09 €	- 0,00 €
2013-07	27,39 €	0,83 €	1,06 €	29,22 €	- 0,06 €
2013-08	27,56 €	0,82 €	1,09 €	29,54 €	0,07 €
2013-09	27,40 €	0,82 €	0,93 €	29,61 €	0,47 €
2013-10	28,11 €	0,81 €	0,96 €	30,14 €	0,27 €
2013-11	28,79 €	0,82 €	0,99 €	30,58 €	- 0,01 €
2013-12	29,54 €	0,76 €	0,91 €	31,06 €	- 0,16 €
2014-01	28,94 €	0,80 €	1,36 €	31,10 €	- 0,00 €
2014-02	28,30 €	0,85 €	1,33 €	30,48 €	- 0,00 €
2014-03	26,78 €	0,84 €	1,28 €	28,90 €	0,00 €
2014-04	24,38 €	0,85 €	1,30 €	26,52 €	0,00 €
2014-05	23,43 €	0,85 €	1,30 €	25,58 €	- €
2014-06	22,92 €	0,93 €	1,33 €	25,18 €	- €
2014-07	24,52 €	0,87 €	1,25 €	26,64 €	- €
2014-08	24,37 €	0,87 €	1,25 €	26,50 €	- €
2014-09	24,07 €	0,87 €	1,38 €	26,31 €	- 0,00 €
2014-10	25,25 €	0,86 €	1,49 €	27,60 €	- 0,00 €
2014-11	25,62 €	0,87 €	1,41 €	27,90 €	- 0,00 €
2014-12	25,63 €	0,86 €	1,38 €	27,87 €	0,00 €
2015-01	24,41 €	0,97 €	1,51 €	27,04 €	0,16 €
2015-02	23,69 €	0,97 €	1,54 €	26,40 €	0,20 €
2015-03	24,34 €	0,67 €	1,54 €	26,75 €	0,19 €
2015-04	22,70 €	0,61 €	1,56 €	25,05 €	0,18 €
2015-05	22,32 €	0,67 €	1,58 €	24,78 €	0,21 €
2015-06	22,01 €	0,71 €	1,62 €	24,56 €	0,23 €

# Table des figures

---

Figure 1 : Schéma de principe de fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel avant et après la libéralisation .....	8
Figure 2 : Portée de l'étude pour l'électricité (données 2014), source CWaPE .....	13
Figure 3: Evolution du prix moyen du MWh d'électricité par classe de consommation (prix all-in et HTVA).....	15
Figure 4 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité (prix all-in et HTVA) .....	17
Figure 5 : Prix moyen annuel du MWh d'électricité toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA).....	17
Figure 6 : Comparaison des évolutions du prix all-in de l'électricité et de l'indice des prix à la consommation.....	19
Figure 7: Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix All-in HTVA du MWh d'électricité).....	20
Figure 8 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh d'électricité .....	23
Figure 9 : Evolution de la composante énergie de l'électricité au regard d'indices macro-économiques .....	26
Figure 10 : Evolution du prix moyen de la contribution énergie renouvelable par MWh d'électricité	28
Figure 11 : Evolution du prix moyen de la commodité par MWh d'électricité.....	29
Figure 12 : Evolution des coûts du transport par MWh d'électricité.....	30
Figure 13 : Evolution des coûts de distribution par MWh d'électricité .....	32
Figure 14 : Comparaison des coûts de distribution par MWh d'électricité pour quelques GRD Classe de consommation E4 (700 – 1600 MWh/an).....	33
Figure 15 : Tarifs des réseaux de distribution d'électricité - 2009-2015 en €/MWh hors TVA et hors taxes de voirie pour un client-type industriel (1.25 GWh/an, heures normales, moyenne tension) Source CREG-CWaPE .....	33
Figure 16 : Evolution des taxes fédérales par MWh d'électricité .....	34
Figure 17 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh d'électricité et de ses composantes Source : CREG .....	35
Figure 18 : Evolution de la cotisation régionale par MWh d'électricité.....	36
Figure 19 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1: <40MWh, prix all-in HTVA).....	37

Figure 20 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E1 : < 40 MWh, prix all-in HTVA) .....	38
Figure 21 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	39
Figure 22 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA).....	39
Figure 23 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E2: 40 -100 MWh, prix all-in HTVA).....	40
Figure 24 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	40
Figure 25 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA).....	41
Figure 26 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E3 : 100 - 700 MWh, prix all-in HTVA).....	41
Figure 27 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	42
Figure 28 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA) .....	43
Figure 29 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E4: 700 – 1 600 MWh, prix all-in HTVA) .....	43
Figure 30 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	44
Figure 31 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA).....	45
Figure 32 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E5: 1.6 - 6 GWh, prix all-in HTVA).....	45
Figure 33 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	46
Figure 34 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA).....	47
Figure 35 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh d'électricité (classe de consommation E6: 6 - 20 GWh, prix all-in HTVA).....	48
Figure 36 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	48
Figure 37 : Evolution du prix moyen du MWh de gaz naturel par classe de consommation (prix all-in et HTVA) .....	49

Figure 38 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel (prix all-in et HTVA) .....	51
Figure 39 : Prix moyen annuel du MWh de gaz naturel toutes classes de consommation confondues (prix all-in et HTVA) .....	51
Figure 40 : Mise en perspective des résultats de l'étude avec les résultats des enquêtes menées auprès des consommateurs de juin 2004 à mars 2009 (prix All-in HTVA du MWh de gaz naturel) .....	52
Figure 41 : Evolution du prix moyen de l'énergie par MWh de gaz naturel .....	54
Figure 42 : Comparaison des évolutions de la composante énergie du gaz naturel et d'indicateurs macro-économiques.....	58
Figure 43 : Evolution des coûts de distribution par MWh de gaz naturel.....	59
Figure 44 : Comparaison des coûts de distribution par MWh de gaz naturel pour quelques GRD Classe de consommation G3 (500 – 5000 MWh/an) .....	60
Figure 45 : Tarifs des réseaux de distribution de gaz naturel - 2009-2015 en €/MWh hors TVA pour un client-type T4 (Client professionnel 2.3 GWh/an) <i>Source CREG - CWaPE</i> .....	61
Figure 46 : Evolution des taxes fédérales par MWh de gaz naturel.....	62
Figure 47 : Evolution de la cotisation fédérale par MWh de gaz naturel et de ses composantes <i>Source : CREG</i> .....	63
Figure 48 : Evolution de la cotisation régionale par MWh de gaz naturel.....	64
Figure 49 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA) .....	65
Figure 50 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G1: < 120 MWh, prix all-in HTVA) .....	66
Figure 51 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	66
Figure 52 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA) .....	67
Figure 53 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G2: 120 - 500 MWh, prix all-in HTVA) .....	67
Figure 54 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	68
Figure 55 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000MWh, prix all-in HTVA) .....	69
Figure 56 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G3: 500 – 5 000 MWh, prix all-in HTVA) .....	70

Figure 57 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	70
Figure 58 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA) .....	71
Figure 59 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G4: 5 - 50 GWh, prix all-in HTVA) .....	71
Figure 60 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et juin 2015 (figure de gauche)   décembre 2014 et juin 2015 (figure de droite).....	72
Figure 61 : Evolution des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA) .....	73
Figure 62 : Parts des différentes composantes du prix moyen du MWh de gaz naturel (classe de consommation G5: 50 - 250 GWh, prix all-in HTVA) .....	73
Figure 63 : Evolutions des composantes du prix all-in HTVA du MWh entre janvier 2009 et décembre 2014 (figure de gauche)   décembre 2013 et décembre 2014 (figure de droite) .....	74
Figure 64 : Comparaisons internationales des prix de l'électricité (prix all-in HTVA) .....	76
Figure 65 : Comparaisons internationales des prix du gaz naturel (prix all-in HTVA) .....	78